

**CGG**

Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

ERNST & YOUNG et Autres

MAZARS

---

# **CGG**

Société anonyme au capital de 5 854 573 €  
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015  
Paris  
RCS : 969 202 241 RCS Paris  
(la « Société »)

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de la société CGG,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CGG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par

l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

#### *Evaluation de la continuité d'exploitation*

##### *Risque identifié*

Comme présenté dans la note 1.3 et la note 2 des états financiers consolidés, CGG a finalisé le 21 février 2018, la mise en œuvre de son plan de restructuration financière. Le Conseil d'administration de CGG a estimé que (i) le Groupe ne fait plus face à des incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités et que (ii) la liquidité et les flux de trésorerie du Groupe sont suffisants pour financer les activités en cours du Groupe au moins jusqu'au 31 décembre 2018.

Chaque trimestre, et à la clôture, la direction évalue l'hypothèse de continuité d'exploitation. Au cours de l'exercice 2017, cette évaluation reposait sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne :

- La mise en œuvre du plan de restructuration financière et son calendrier,
- Les estimations de flux de trésorerie futurs.

Nous avons donc considéré l'appréciation de l'hypothèse de continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit.

##### *Notre réponse*

Nous avons obtenu et apprécié la pertinence de l'évaluation de la direction sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité sur une période de douze mois à compter de la clôture de l'exercice. Nous avons notamment :

- sur la base de la connaissance du Groupe, apprécié les procédures mises en place visant à identifier une dégradation de l'activité ou des événements et conditions qui pourraient soulever un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre ses activités,
- apprécié les hypothèses principales retenues pour l'établissement des prévisions de flux de trésorerie,
- interrogé la direction concernant sa connaissance d'évènements ou de circonstances postérieurs au 31 décembre 2017 qui seraient susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation,
- évalué l'impact de la mise en œuvre du plan de restructuration financière le 21 février 2018 sur l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives à la continuité d'exploitation présentées dans les états financiers consolidés.

#### Perte de valeur des écarts d'acquisition

##### *Risque identifié*

Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition représentent un total de 1 234 millions de dollars US soit 29% du total bilan, répartis comme suit par unité génératrice de trésorerie :

- Imagerie et Réservoir : 771 millions de dollars US
- Multi-clients : 284 millions de dollars US
- Equipements : 179 millions de dollars US

La direction s'assure, au moins une fois par an à la date de clôture, que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont décrites en Note 11.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne :

- les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie évalués,
- les taux d'actualisation appliqués à ces flux,
- les taux de croissance à long terme retenus pour la projection de ces flux.

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

*Notre réponse*

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la direction du groupe aux normes comptables en vigueur.

Nous avons concentré nos procédures sur les hypothèses pour lesquelles la sensibilité sur la valeur recouvrable pourrait avoir une incidence significative sur le résultat du test de dépréciation.

Nos procédures ont consisté principalement à :

- apprécier la cohérence des estimations de flux de trésorerie futurs avec les principales hypothèses opérationnelles,
- apprécier les informations externes qui pourraient contredire les hypothèses de la direction,
- évaluer le caractère raisonnable des estimations de flux de trésorerie futurs de l'année normative,
- réaliser une analyse rétrospective des estimations de flux de trésorerie.

Nous avons intégré à notre équipe des spécialistes en évaluation afin, notamment, d'apprécier de manière indépendante les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme par unité génératrice de trésorerie et de les comparer à ceux retenus par la direction.

*Perte de valeur de la librairie multi-clients*

*Risque identifié*

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable de la librairie multi-clients s'élève à 831 millions de dollars US, soit 19% du total bilan.

La librairie multi-clients regroupe les études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Ces études multi-clients sont amorties en fonction du profil de consommation de leurs avantages économiques durant les périodes de préfinancement et d'après-vente, tel que décrit dans la note 1.4.

La direction s'assure, lors de chaque exercice, que la valeur comptable de chaque étude ou groupe d'études indépendant n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Nous avons considéré l'évaluation de la librairie multi-clients comme un point clé de l'audit car l'évaluation de la valeur recouvrable des études multi-clients repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les prévisions de ventes futures.

#### *Notre réponse*

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne relatives en particulier à l'élaboration des prévisions de ventes futures et testé les contrôles mis en place par la direction.

Nous avons apprécié les prévisions de ventes futures par étude au regard des prévisions établies par la direction dans le cadre du test de perte de valeur de l'exercice précédent, des ventes effectivement réalisées par rapport aux prévisions, et de l'attractivité de l'étude pour les clients potentiels. En particulier nous avons apprécié la cohérence des prévisions de ventes futures avec les mises aux enchères de blocs attendues.

Lorsqu'une dépréciation a été jugée nécessaire par la direction, nous avons interrogé cette dernière sur les raisons de la perte de valeur et avons évalué la cohérence de cette dépréciation avec notre compréhension du marché.

#### *Nouveau régime de propriété de la flotte de navires*

##### *Risque identifié*

Comme indiqué dans la note 2, en avril 2017, le Groupe a conclu des accords avec Eidesvik Shipping AS, les prêteurs au titre de la facilité de crédit nordique et les prêteurs au titre des facilités de crédit au bénéfice des entités Eidesvik Seismic Vessels AS et Oceanic Seismic Vessels AS, afin de modifier la structure de propriété de sa flotte et de restructurer les obligations financières correspondantes au titre de la facilité de crédit nordique.

Ces accords, pris dans leur ensemble, constituent une transaction non-récurrente complexe dont les impacts sur les états financiers consolidés sont multiples et significatifs.

Nous avons donc considéré l'analyse comptable de cette transaction comme un point clé de l'audit.

### *Notre réponse*

Nous avons pris connaissance des objectifs et de la structuration de la transaction par entretien avec la direction et inspecté la documentation juridique afférente.

Nous avons obtenu l'analyse préparée par la direction de cette transaction et de ses conséquences comptables. Nous avons réalisé notre propre analyse de la transaction et avons comparé les résultats de celle-ci avec le traitement comptable retenu par la direction.

### **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### *Désignation des commissaires aux comptes*

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CGG par votre assemblée générale du 15 mai 2003 pour le cabinet Mazars et du 29 juin 1977 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quarante-et-unième année (dont respectivement quinze et trente-sept années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à



l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et

recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

*Paris La Défense, le 29 mars 2018*

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
et Autres



Nicolas PFEUTY

**MAZARS**



Jean-Luc BARLET

# COMPTES CONSOLIDÉS 2015-2016-2017 DE CGG

## État de situation financière consolidé

En millions de dollars US	Notes	31 décembre		
		2017	2016	2015
<b>ACTIF :</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28	315,4	538,8	385,3
Clients et comptes rattachés, nets	3	522,6	434,8	812,5
Stocks et travaux en cours, nets	4	239,3	266,3	329,3
Créances d'impôt		61,6	112,2	91,2
Autres actifs courants, nets	5	117,0	105,8	119,2
Actifs détenus en vue de la vente, nets	5	14,6	18,6	34,4
<b>Total actif courant</b>		<b>1 270,5</b>	<b>1 476,5</b>	<b>1 771,9</b>
Impôts différés actifs	24	21,9	26,0	52,2
Participations et autres immobilisations financières, nettes	7	62,6	51,9	87,6
Sociétés mises en équivalence	8	192,7	190,5	200,7
Immobilisations corporelles, nettes	9	330,3	708,6	885,2
Immobilisations incorporelles, nettes	10	1 152,2	1 184,7	1 286,7
Écarts d'acquisition des entités consolidées, nets	11	1 234,0	1 223,3	1 228,7
<b>Total actif non courant</b>		<b>2 993,7</b>	<b>3 385,0</b>	<b>3 741,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 264,2</b>	<b>4 861,5</b>	<b>5 513,0</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES :</b>				
Concours bancaires court terme	13	0,2	1,6	0,7
Dettes financières — part court terme <sup>(a)</sup>	2, 13	2 902,8	2 782,1	96,5
Fournisseurs et comptes rattachés		169,9	157,4	267,8
Dettes sociales		153,6	138,9	169,2
Impôts sur les bénéfices à payer		38,7	31,6	47,0
Acomptes clients		25,9	24,4	56,0
Provisions — part court terme	16	58,3	110,7	219,5
Passifs courants associés avec les créances cédées	3	9,8	—	—
Autres passifs courants	12	123,1	140,2	198,6
<b>Total passif courant</b>		<b>3 482,3</b>	<b>3 386,9</b>	<b>1 055,3</b>
Impôts différés passif	24	62,0	67,6	136,3
Provisions — part long terme	16	121,6	162,1	155,9
Dettes financières — part long terme <sup>(a)</sup>	2, 13	52,3	66,7	2 787,6
Autres passifs non courants	17	17,9	21,4	19,5
<b>Total dettes et provisions non courantes</b>		<b>253,8</b>	<b>317,8</b>	<b>3 099,3</b>
Capital social 41 690 360 actions autorisées et 22 133 149 actions émises au nominal de 0,80 € au 31 décembre 2017	15	20,3	20,3	92,8
Primes d'émission et d'apport		1 850,0	1 850,0	1 410,0
Réserves		(1 354,6)	(845,7)	(268,5)
Autres réserves		37,6	171,1	138,0
Titres d'autocontrôle		(20,1)	(20,1)	(20,6)
Résultats directement enregistrés en capitaux propres		(0,8)	(0,8)	(0,6)
Écarts de conversion		(43,3)	(54,1)	(38,9)
<b>Total capitaux propres — attribuables aux actionnaires de la société mère</b>		<b>489,1</b>	<b>1 120,7</b>	<b>1 312,2</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		39,0	36,1	46,2
<b>Total capitaux propres <sup>(b)</sup></b>		<b>528,1</b>	<b>1 156,8</b>	<b>1 358,4</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 264,2</b>	<b>4 861,5</b>	<b>5 513,0</b>

(a) A l'achèvement de la restructuration financière le 21 février 2018, la dette financière a diminué à 1 205 millions de dollars US au 21 février 2018 (dont 10 millions de dollars US sont courants et 1 195 millions de dollars US sont non courants) contre 2 955 millions de dollars US au 31 décembre 2017. Voir Notes 2 et 13.

(b) A l'achèvement de la restructuration financière le 21 février 2018, les capitaux propres du groupe ont augmenté de c. 2,05 milliards de dollars US, dont c. 0,75 milliards de dollars US d'impact résultat net provenant principalement de la conversion en capital de la dette senior non-sécurisée. Voir Note 2.

## Compte de résultat consolidé

		<b>31 décembre</b>			
<i>En millions de dollars US, sauf pour les données par action</i>		<b>Notes</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Chiffre d'affaires	19		1 320,0	1 195,5	2 100,9
Autres produits des activités ordinaires	19		0,8	1,4	1,4
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>1 320,8</b>	<b>1 196,9</b>	<b>2 102,3</b>
Coût des ventes			(1 239,4)	(1 250,4)	(1 817,2)
<b>Marge brute</b>			<b>81,4</b>	<b>(53,5)</b>	<b>285,1</b>
Coûts nets de recherche et développement	20		(28,8)	(13,6)	(68,7)
Frais commerciaux			(55,5)	(62,2)	(87,2)
Frais généraux et administratifs			(81,7)	(84,3)	(98,5)
Autres produits et charges, nets	21		(178,9)	(182,9)	(1 188,3)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>19</b>		<b>(263,5)</b>	<b>(396,5)</b>	<b>(1 157,6)</b>
Coût de l'endettement financier brut			(214,0)	(176,9)	(180,2)
Produits financiers sur la trésorerie			3,0	2,7	1,7
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>22</b>		<b>(211,0)</b>	<b>(174,2)</b>	<b>(178,5)</b>
Autres produits (charges) financiers	23		4,2	(11,4)	(54,5)
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>			<b>(470,3)</b>	<b>(582,1)</b>	<b>(1 390,6)</b>
Impôt sur les bénéfices	24		(23,7)	13,7	(77,0)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>			<b>(494,0)</b>	<b>(568,4)</b>	<b>(1 467,6)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence			(20,1)	(8,2)	21,4
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>			<b>(514,1)</b>	<b>(576,6)</b>	<b>(1 446,2)</b>
Attribué aux :					
Actionnaires	\$		(514,9)	(573,4)	(1 450,2)
Actionnaires <sup>(a)</sup>	€		(458,6)	(518,6)	(1 302,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	\$		0,8	(3,2)	4,0
Nombre moyen pondéré d'actions émises <sup>(b)(c)(d)</sup>	29		46 038 287	43 255 753	12 647 881
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux stock-options	29		(e)	(e)	(e)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées à l'attribution d'actions gratuites	29		(e)	(e)	(e)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux obligations convertibles	29		(e)	(e)	(e)
Nombre moyen ajusté des actions potentielles liées aux instruments ayant un effet dilutif <sup>(b)(c)(d)</sup>	29		46 038 287	43 255 753	12 647 881
<b>Résultat net par action</b>					
Base	\$		(11,18)	(13,26)	(114,66)
Base <sup>(a)</sup>	€		(9,96)	(11,99)	(102,94)
Dilué	\$		(11,18)	(13,26)	(114,66)
Dilué <sup>(a)</sup>	€		(9,96)	(11,99)	(102,94)

(a) Converti au taux moyen de 1,1227 dollar US, 1,1057 dollar US et 1,1138 dollar US pour un euro respectivement en 2017, 2016 et 2015.

(b) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2015 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG S.A. le 5 février 2016. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(c) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2015 a été ajusté suite au regroupement d'actions prenant effet le 20 juillet 2016. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(d) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2017, 2016 et 2015 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG S.A. le 21 février 2018. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(e) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites sous condition de performance et les obligations convertibles ont un effet relatif. Par conséquent les actions potentielles liées à ces instruments de capitaux propres n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action.

## État du résultat global consolidé

<i>En millions de dollars US</i>	<b>31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(514,1)</b>	<b>(576,6)</b>	<b>(1 446,2)</b>
<b>Éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net :</b>			
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie	—	(0,2)	0,7
Produits (charges) nets sur actifs financiers disponibles à la vente	—	—	(0,7)
Variation de l'écart de conversion	12,9	(17,7)	(16,8)
<b>Total des éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net (1)</b>	<b>12,9</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(16,8)</b>
<b>Éléments non classés ultérieurement en résultat :</b>			
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite	5,2	(6,6)	(3,3)
<b>Total des éléments non reclassés ultérieurement en résultat (2)</b>	<b>5,2</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(3,3)</b>
<b>Autres éléments du résultat global des sociétés, nets d'impôts (1)+(2)</b>	<b>18,1</b>	<b>(24,5)</b>	<b>(20,1)</b>
<b>État du résultat global consolidé de la période</b>	<b>(496,0)</b>	<b>(601,1)</b>	<b>(1 466,3)</b>
<i>Attribué aux :</i>			
<i>Actionnaires de la société mère</i>	<i>(498,9)</i>	<i>(595,4)</i>	<i>(1 467,4)</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>2,9</i>	<i>(5,7)</i>	<i>1,1</i>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	<b>Nombre d'actions émises <sup>(a)</sup></b>	<b>Capital social</b>	<b>Primes d'émission et d'apport</b>	<b>Réserves</b>	<b>Autres réserves</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Résultats directement enregistrés en capitaux propres</b>	<b>Écarts de Conversion</b>	<b>Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère</b>	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>Total capitaux propres</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>5 533 287</b>	<b>92,8</b>	<b>3 180,4</b>	<b>(592,4)</b>	<b>64,7</b>	<b>(20,6)</b>	<b>(7,6)</b>	<b>(24,3)</b>	<b>2 693,0</b>	<b>53,2</b>	<b>2 746,2</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				(3,3)					(3,3)		(3,3)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)							0,7		0,7		0,7
Produits (charges) nets sur actifs financiers disponibles à la vente (3)							(0,7)		(0,7)		(0,7)
Variation de l'écart de conversion (4)							0,7	(14,6)	(13,9)	(2,9)	(16,8)
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>(3,3)</b>			<b>0,7</b>	<b>(14,6)</b>	<b>(17,2)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(20,1)</b>
Résultat net (5)				(1 450,2)					(1 450,2)	4,0	(1 446,2)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>				<b>(1 453,5)</b>			<b>0,7</b>	<b>(14,6)</b>	<b>(1 467,4)</b>	<b>1,1</b>	<b>(1 466,3)</b>
Dividendes									—	(7,5)	(7,5)
Paiements fondés sur des actions				3,2					3,2		3,2
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					73,3				73,3		73,3
Offre publique d'échange d'obligations convertibles, nets d'impôts				8,5					8,5		8,5
Reconstitution des réserves de la maison mère			(1 770,4)	1 770,4					—		—
Variation de périmètre et autres				(4,7)			6,3		1,6	(0,6)	1,0
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>5 533 287</b>	<b>92,8</b>	<b>1 410,0</b>	<b>(268,5)</b>	<b>138,0</b>	<b>(20,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(38,9)</b>	<b>1 312,2</b>	<b>46,2</b>	<b>1 358,4</b>

(a) Le nombre d'actions aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2015 a été ajusté suite au regroupement d'actions prenant effet le 20 juillet 2016.

<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	<b>Nombre d'actions émises <sup>(a)</sup></b>	<b>Capital social</b>	<b>Primes d'émission et d'apport</b>	<b>Réserves</b>	<b>Autres réserves</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Résultats directement enregistrés en capitaux propres</b>	<b>Écarts de Conversion</b>	<b>Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère</b>	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>Total capitaux propres</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>5 533 287</b>	<b>92,8</b>	<b>1 410,0</b>	<b>(268,5)</b>	<b>138,0</b>	<b>(20,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(38,9)</b>	<b>1 312,2</b>	<b>46,2</b>	<b>1 358,4</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				(6,6)					(6,6)		(6,6)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)							(0,2)		(0,2)		(0,2)
Produits (charges) nets sur actifs financiers disponibles à la vente (3)									—		—
Variation de l'écart de conversion (4)								(15,2)	(15,2)	(2,5)	(17,7)
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>(6,6)</b>			<b>(0,2)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(22,0)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(24,5)</b>
Résultat net (5)				(573,4)					(573,4)	(3,2)	(576,6)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>				<b>(580,0)</b>			<b>(0,2)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(595,4)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(601,1)</b>
Augmentation de capital	16 599 862	231,6	135,9			0,5			368,0		368,0
Réduction de capital social (voir note 15)		(304,1)	304,1						—		—
Dividendes									—	(4,4)	(4,4)
Paiements fondés sur des actions				2,6					2,6		2,6
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère									33,1		33,1
Variation de périmètre et autres				0,2					0,2		0,2
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(845,7)</b>	<b>171,1</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(54,1)</b>	<b>1 120,7</b>	<b>36,1</b>	<b>1 156,8</b>

(a) Le nombre d'actions au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'augmentation de capital ont été ajustés suite au regroupement d'actions prenant effet le 20 juillet 2016.



<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(845,7)</b>	<b>171,1</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(54,1)</b>	<b>1 120,7</b>	<b>36,1</b>	<b>1 156,8</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				5,2					5,2		5,2
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)									—		—
Produits (charges) nets sur actifs financiers disponibles à la vente (3)									—		—
Variation de l'écart de conversion (4)								10,8	10,8	2,1	12,9
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>5,2</b>				<b>10,8</b>	<b>16,0</b>	<b>2,1</b>	<b>18,1</b>
Résultat net (5)				(514,9)					(514,9)	0,8	(514,1)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>				<b>(509,7)</b>				<b>10,8</b>	<b>(498,9)</b>	<b>2,9</b>	<b>(496,0)</b>
Paiements fondés sur des actions				1,0					1,0		1,0
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					(133,5)				(133,5)		(133,5)
Variation de périmètre et autres				(0,2)					(0,2)		(0,2)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(1 354,6)</b>	<b>37,6</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(43,3)</b>	<b>489,1</b>	<b>39,0</b>	<b>528,1</b>

Note : A l'achèvement de la restructuration financière le 21 février 2018, les capitaux propres du groupe ont augmenté de c. 2,05 milliards de dollars US, dont c. 0,75 milliards de dollars US d'impact résultat net provenant principalement de la conversion en capital de la dette senior non-sécurisée. Voir Note 2.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions de dollars US</i>	Notes	31 décembre		
		2017	2016	2015
<b>EXPLOITATION</b>				
Résultat net de l'ensemble consolidé		(514,1)	(576,6)	(1 446,2)
Amortissements et dépréciations	28	181,2	293,2	1 310,6
Amortissements et dépréciations des études multi-clients	10, 28	297,7	417,2	369,5
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	10	(30,0)	(42,3)	(72,8)
Augmentation (diminution) des provisions		(16,7)	(105,6)	98,5
Charges liées aux stock-options		0,7	2,0	3,1
Plus ou moins-values de cessions d'actif		(30,4)	0,1	(27,2)
Résultat des mises en équivalence		20,1	8,2	(21,4)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2,0	13,0	5,1
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		49,2	0,3	(3,0)
<b>Flux de trésorerie net incluant le coût de la dette et la charge d'impôt</b>		<b>(40,3)</b>	<b>9,5</b>	<b>216,2</b>
Annulation du coût de la dette financière		211,0	174,2	178,5
Annulation de la charge d'impôt		23,7	(13,7)	77,0
<b>Flux de trésorerie net hors coût de la dette et charge d'impôt</b>		<b>194,4</b>	<b>170,0</b>	<b>471,7</b>
Impôt décaissé	28	43,5	(12,6)	(19,2)
<b>Flux de trésorerie net avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>237,9</b>	<b>157,4</b>	<b>452,5</b>
<i>Variation des actifs et passifs circulants :</i>				
(augmentation) diminution des clients et comptes rattachés		(97,9)	320,2	76,8
(augmentation) diminution des stocks et travaux en cours		54,5	60,2	53,2
(augmentation) diminution des autres actifs circulants		(15,8)	(27,3)	25,7
augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		(0,4)	(98,2)	(144,1)
augmentation (diminution) des autres passifs circulants		19,6	(58,2)	(33,5)
Impact du change sur les actifs et passifs financiers		—	1,0	(22,5)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>197,9</b>	<b>355,1</b>	<b>408,1</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, nette des variations de fournisseurs d'immobilisations, hors études multi-clients	9	(81,2)	(104,5)	(145,6)
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	10	(251,0)	(295,1)	(284,6)
Valeurs de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		22,3	12,3	46,2
Plus ou moins-values sur immobilisations financières	28	4,5	6,1	4,4
Acquisition de titres consolidés, nette de trésorerie acquise	28	—	—	(19,3)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	28	(1,5)	18,3	(27,8)
Variation des subventions d'investissement		(0,5)	(0,6)	(0,7)
Variation des autres actifs non-courants		4,2	(17,7)	4,1
<b>Flux de trésorerie affectés aux investissements</b>		<b>(303,2)</b>	<b>(381,2)</b>	<b>(423,3)</b>

31 décembre

<i>En millions de dollars US</i>	Notes	2017	2016	2015
<b>FINANCEMENT</b>				
Remboursement d'emprunts		(26,9)	(496,1)	(231,6)
Nouveaux emprunts		2,3	458,1	466,0
Paiement du principal des contrats de crédit-bail		(5,7)	(8,7)	(8,2)
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires		(1,4)	0,9	(2,1)
Charges d'intérêts payées		(85,0)	(141,8)	(153,8)
Augmentation de capital :				
par les actionnaires de la société mère	28	—	367,5	—
par les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—
<i>Dividendes versés et remboursement de capital :</i>				
aux actionnaires		—	—	—
aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées		—	(4,4)	(7,5)
Acquisition et cession des titres d'autocontrôle		—	0,5	—
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>		<b>(116,7)</b>	<b>176,0</b>	<b>62,8</b>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		6,1	3,6	(21,4)
Incidence des variations de périmètre		(7,5)	—	—
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(223,4)</b>	<b>153,5</b>	<b>26,2</b>
Trésorerie à l'ouverture	28	538,8	385,3	359,1
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>28</b>	<b>315,4</b>	<b>538,8</b>	<b>385,3</b>

## NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CGG S.A. (« la société mère ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») sont un acteur mondial dans l'industrie des services géophysiques, qui fournit une large gamme de services pour l'acquisition, le traitement et l'interprétation de données sismiques ainsi que les logiciels de traitement et d'interprétation des données aux clients du secteur de la production et de l'exploration du gaz et du pétrole. Elle est également un fabricant mondial d'équipements géophysiques.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement (CE) n 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis suivant les normes comptables internationales *International Financial Reporting Standards* (IFRS) et leurs interprétations publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2017.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 mars 2018 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

### 1.1-Principaux principes comptables

Les principaux principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits de manière détaillée ci-dessous. Les principes comptables influent de manière importante sur la constitution des états financiers et des soldes de gestion du Groupe. Dès lors que la mise en œuvre de certains de ces principes relève pour partie d'une appréciation, leur application peut comprendre un degré d'incertitude.

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées :

- ▶ Amendements d'IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- ▶ Amendements d'IAS 12 « Impôt sur le résultat — Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » ;

L'adoption de ces normes et interprétations a eu un impact non significatif sur les comptes consolidés.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2017, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- ▶ IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- ▶ IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- ▶ IFRS 16 « Contrats de location » ;
- ▶ Améliorations annuelles 2014-2016 ;
- ▶ Amendements d'IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » ;
- ▶ Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » ;

Les applications de l'IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients) et de l'IFRS 9 (« Instruments financiers ») sont décrites ci-dessous.

Une première analyse de l'application de l'IFRS 16 (Contrats de location) est détaillée ci-dessous.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 :

- ▶ Amendements d'IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- ▶ Amendements d'IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- ▶ Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » ;
- ▶ Améliorations annuelles 2015-2017 ;
- ▶ IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».
- ▶ IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

La revue de ces textes est actuellement en cours afin de mesurer leur impact potentiel sur les comptes consolidés.

### IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients »

L'IASB a publié IFRS 15, une nouvelle norme traitant de la reconnaissance des revenus qui remplace toutes les normes IFRS existantes sur les revenus. La présente norme entre en vigueur le 1er janvier 2018 avec une application rétrospective totale (les états financiers doivent être présentés comme si la norme avait toujours été en vigueur) ou une application rétrospective limitée (en comptabilisant en capitaux propres l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application). CGG appliquera la norme IFRS 15 le 1er janvier 2018 avec une application rétrospective limitée.

IFRS 15 définit le cadre de la comptabilisation des revenus en un processus en cinq étapes: i) identification du contrat avec un client, ii) identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat, iii) détermination du prix de la transaction, iv) affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance, v) comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites. La deuxième étape permet toujours la comptabilisation des produits à l'avancement, à condition que certains critères soient respectés, selon les modalités de transfert au client du contrôle des biens et services fournis.

Le Groupe a analysé cette nouvelle norme au niveau du siège à partir de 2014. Étant donné que CGG est constitué de secteurs d'activité différents et que l'application de cette nouvelle norme nécessite une connaissance fine des opérations, le Groupe a initié une analyse bottom-up en juin 2016 afin de pouvoir analyser les cinq étapes de la norme pour chaque secteur d'activité.

CGG ne s'attend pas à des changements significatifs dans ses politiques de reconnaissance des produits pour les contrats exclusifs et les ventes d'études multi-clients après leur livraison.

La reconnaissance du chiffre d'affaires des contrats avec les participants initiaux des études multi-clients (anciennement 'préfinancements') a donné lieu à une analyse approfondie de la pratique de l'industrie et de l'évolution du modèle d'affaires des études sismiques avec les commissaires aux comptes de CGG. Conformément à ce qui a été indiqué récemment par d'autres acteurs de l'industrie sismique, une analyse préliminaire d'IFRS15, fondée uniquement sur le format et la lettre des contrats existants, a mis en évidence qu'il existe un risque élevé pour que tout le chiffre d'affaires réalisé avec les participants initiaux des études multi-clients, sous le régime de la nouvelle norme, ne puisse être reconnu qu'à la livraison des données finales traitées, soit parfois plus d'un an après l'acquisition des données. Pour sa part, et sous condition d'opérer certains ajustements et clarifications dans les contrats, et en ligne avec l'ancien mode de comptabilisation appliqué par l'industrie sismique qui différencie les participants initiaux et les ventes d'études multi-clients après leur livraison, CGG a conclu que les contrats avec les participants initiaux contiennent deux obligations de performance différentes. La première est une obligation de fournir des services pour laquelle le chiffre d'affaires devrait être reconnu au fur et à mesure de l'avancement de l'acquisition des données et de leur traitement. La seconde obligation est de livrer la licence pour les données finales traitées, avec un revenu reconnu à la livraison. La valeur de cette livraison de licence représenterait en moyenne 10% du contrat total, mais pourrait potentiellement monter jusqu'à 20% ou descendre jusqu'à 5% selon le niveau de complexité de l'étude. Cette conclusion a été partagée et discutée avec les autres acteurs de l'industrie. A ce stade, cette position n'a cependant pas été validée par les commissaires aux comptes et par les autorités de marché dont dépend CGG en fonction de ses places de cotation.

Les revenus du Groupe liés aux participants initiaux des études multi-clients s'élevaient à 269 million de dollars US en 2017.

### **IFRS 9 « Instruments financiers »**

IFRS 9, publiée le 24 juillet 2014 remplacera IAS 39 – Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation. Le Groupe doit adopter la norme IFRS 9 – Instruments financiers à partir du 1er janvier 2018. L'application de la norme IFRS 9 n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

#### Dépréciation des actifs financiers et des actifs contractuels

IFRS 9 introduit un nouveau modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les « pertes attendues » qui remplacera

le modèle existant fondé sur les « pertes avérées ». Le Groupe a évalué les pertes sur créances réelles subies au cours des dernières années. Nos clients étant généralement de grands groupes pétroliers, nationaux et internationaux, nos pertes sur créances étaient non significatives durant ces années. Nous estimons que l'application de la dépréciation selon IFRS 9 fondé sur les « pertes attendues » ne créera pas de différence significative par rapport au modèle existant. En conséquence, le Groupe continuera à utiliser le modèle de dépréciation actuel et continuera à surveiller régulièrement l'absence de pertes de crédit significatives.

### **Première analyse de l'application de l'IFRS 16 « Contrats de location » applicable à partir du 1er janvier 2019 (approuvée par l'Union Européenne en Novembre 2017)**

La norme IFRS 16 modifie le traitement comptable des contrats de location, principalement pour les preneurs. Elle entraîne la comptabilisation, pour tous les contrats de location, d'un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'une dette représentant les loyers à payer sur la durée attendue du contrat de location. Les contrats de location de moins d'un an et les contrats portant sur des actifs de peu de valeur sont exemptés des obligations posées par IFRS 16.

CGG, en tant que preneur, comptabilisera un droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et une obligation relative aux loyers à payer.

Le Groupe a commencé le travail de recensement des contrats de location et l'impact de l'application d'IFRS 16 est en cours d'évaluation.

### **1.2-Jugements et estimations**

Pour établir les États Financiers consolidés conformément au référentiel IFRS, certains éléments de l'état de situation financière, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction du Groupe à partir de jugements et d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer de façon significative des données estimées en raison de changement des conditions économiques, de modification des lois et règlements, de changement de stratégie et de l'imprécision inhérente à l'utilisation de données estimées.

Le tableau suivant récapitule les hypothèses déterminantes pour les jugements et estimations présents dans les comptes de CGG :

<i>Note</i>	<b>Jugements et estimations</b>	<b>Hypothèses clés</b>
Note 1.3	Continuité d'exploitation	Estimation de la continuité d'exploitation liée aux progrès de la restructuration financière
Note 2	Juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre des différentes allocations du prix d'acquisition	Modèles utilisés pour déterminer la juste valeur
Note 3	Caractère recouvrable des créances clients	Estimation du risque de défaillance des clients
Notes 7 et 8	Évaluation des participations et immobilisations financières	Estimation de la juste valeur des actifs financiers  Estimation de la valeur des sociétés mises en équivalence
Note 10	Amortissement et dépréciation des études multi-clients	Taux de marge attendu par catégorie d'études
Note 10	Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'utilité des actifs
Note 11	Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	Perspectives industrielles du marché de la géophysique et date de reprise  Taux d'actualisation (CMPC)
Note 13	Classement des dettes financières en éléments courants et non-courants	Avancée des négociations sur la restructuration financière
Note 16	Avantages postérieurs à l'emploi	Taux d'actualisation  Taux d'adhésion aux avantages postérieurs à l'emploi  Taux d'inflation
Note 16	Provisions pour restructuration et contrats déficitaires	Estimation des coûts futurs liés aux plans de restructuration et aux contrats déficitaires
Note 16	Provisions pour risques, charges et litiges	Appréciation du risque lié aux litiges auxquels le Groupe est partie prenante
Note 19	Reconnaissance du revenu	Estimation de l'avancement des contrats Estimation de la juste valeur des programmes de fidélisation des clients Estimation de la juste valeur des différents éléments identifiables d'un contrat
Note 20	Coûts de développement	Estimation des avantages futurs des projets
Note 24	Impôts différés actifs	Hypothèses de réalisation de bénéfices fiscaux futurs

### 1.3-Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été approuvés par le conseil d'administration le 8 mars 2018 suivant le principe de continuité d'exploitation.

Les principales étapes de la mise en œuvre du plan de restructuration ont été mises en œuvre avec succès (voir note 2 pour plus de détails) et les procédures judiciaires engagées relatives à la procédure de sauvegarde française et à la procédure américaine de « Chapter 11 » sont terminées. Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, répondant aux objectifs de la Société de renforcer son bilan et sa flexibilité financière pour continuer à investir dans l'avenir. Ce plan comprenait (i) la conversion en capital de la totalité de la dette senior non-sécurisée, (ii) l'extension des échéances de la dette

sécurisée et (iii) l'apport de liquidités complémentaires (c. 305 million de dollars US après le remboursement partiel de la dette senior sécurisée) pour faire face à divers scénarios d'activité.

Le Conseil d'administration a estimé que (i) le Groupe ne fait plus face à des incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités et que (ii) la liquidité et les flux de trésorerie du Groupe sont suffisants pour financer les activités en cours du Groupe au moins jusqu'au 31 décembre 2018.

Après avoir examiné avec le plus grand soin les éléments décrits ci-dessus, le conseil d'administration a conclu que la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2017 selon la méthode de la continuité de l'exploitation est une hypothèse appropriée.

## 1.4-Principes comptables

### 1. Méthodes de consolidation

Nos états financiers incluent CGG S.A. et toutes ses filiales.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle de la filiale est obtenu. Elles sont consolidées tant que le contrôle perdure. La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette filiale, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient. Même si elle détient moins de la majorité des droits de vote dans la filiale, la société mère peut avoir le pouvoir, notamment du fait d'accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote ou encore du fait de droits de vote potentiels.

Les états financiers des filiales sont établis à la même date que la société mère et selon des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupes sont intégralement éliminés.

Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle. Les modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En cas de perte du contrôle d'une filiale, nous :

- ▶ décomptabilisons les actifs (y compris tout écart d'acquisition éventuel) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date de la perte du contrôle ;
- ▶ décomptabilisons la valeur comptable de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris tous les autres éléments du résultat global qui lui sont attribuables) ;
- ▶ comptabilisons :
  - » la juste valeur de la contrepartie éventuellement reçue au titre de la transaction, de l'événement ou des circonstances qui ont abouti à la perte de contrôle, et
  - » si la transaction qui a abouti à la perte de contrôle implique une distribution de parts de la filiale à des propriétaires agissant en cette qualité, cette distribution ;
- ▶ comptabilisons toute participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur à la date de perte de contrôle ;
- ▶ reclassons en résultat, ou transférons directement en résultats non distribués, la part de la société mère dans les autres éléments du résultat global ;
- ▶ comptabilisons toute différence qui en résulte au titre de profit ou de perte en résultat attribuable à la société mère.

Nous utilisons la méthode de comptabilisation par mise en équivalence pour les filiales qualifiées de coentreprises, dans lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint et avons des

droits sur l'actif net de celles-ci. Le Groupe possède effectivement des sociétés sous contrôle commun, dans lesquelles le contrôle économique est partagé en vertu d'un accord contractuel. Les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent alors le consentement unanime des partenaires.

### 2. Conversion des états financiers de certaines filiales françaises et des filiales étrangères et des opérations en devises

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Groupe a changé la devise de présentation de ses états financiers consolidés de l'euro au dollar US afin de mieux refléter le profil des produits, des coûts et des flux de trésorerie qui sont principalement générés en dollars US, et ainsi, permettre de mieux figurer sa performance financière.

Les comptes des filiales du Groupe sont tenus dans leur monnaie locale, à l'exception des comptes des filiales pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est différente. Pour ces filiales, les comptes sont tenus dans la principale monnaie de l'environnement économique dans lequel ces sociétés opèrent. Les écarts d'acquisition des filiales sont comptabilisés dans leur devise fonctionnelle.

Les états de situation financière des sociétés dont la monnaie n'est pas le dollar US sont convertis en dollars US au cours de change de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de l'année. Les différences de conversion qui en résultent sont enregistrées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Pour les sociétés étrangères mises en équivalence, l'incidence des variations de change sur l'actif net est inscrite directement en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires comptabilisés en devises étrangères sont revalorisés au cours de clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents qui en résultent sont enregistrés directement en compte de résultat. Les différences de change latent sur des actifs et passifs monétaires dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

### 3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition sont mesurés comme la somme de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle. Pour chaque regroupement d'entreprise, nous évaluons toute participation détenue dans l'entreprise acquise et ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit pour la quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise à laquelle donnent droit ces titres représentant des droits de propriété actuels. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur les périodes durant lesquelles ils sont encourus.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, nous réévaluons la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisons l'éventuel profit ou perte en résultat. Nous comptabilisons toute contrepartie éventuelle à sa juste valeur à la date de l'acquisition comme faisant partie de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise. Nous comptabilisons les changements de juste valeur de contreparties éventuelles comme des instruments financiers qui relèvent du champ d'application d'IAS 39 ; ainsi, tout profit ou perte en résultant est comptabilisé soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global. Si la contrepartie éventuelle est classée en capitaux propres, celle-ci n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

L'écart d'acquisition à la date d'acquisition est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur et des participations ne donnant pas le contrôle par rapport au solde net des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris, la différence est constatée en résultat. Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est égal à sa valeur initiale minorée des pertes de valeurs cumulées constatées au cours des différents exercices. Afin d'effectuer des tests de perte de valeur, l'écart d'acquisition comptabilisé après un regroupement d'entreprise est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités. Si l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si le Groupe se sépare d'une activité incluse dans cette unité, l'écart d'acquisition lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession et est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

#### 4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsqu'il peut être estimé de manière fiable, lorsqu'il est probable que tous les avantages économiques associés à la transaction vont bénéficier au Groupe et lorsque les coûts associés à la transaction (supportés ou restants à supporter) peuvent être mesurés de manière fiable.

##### Études multi-clients

Le chiffre d'affaires généré par les études multi-clients est composé (i) des préfinancements et (ii) de la vente de licences d'utilisation après achèvement des études (« après-ventes »).

*Préfinancements* — d'une manière générale, le Groupe obtient des engagements d'achats de la part de clients avant l'achèvement même de l'étude sismique. Ces engagements couvrent tout ou partie des blocs de la zone d'étude. En contrepartie, le client est généralement habilité à intervenir directement dans la définition ou à participer aux spécifications du projet, et autorisé à accéder en priorité aux données acquises, le plus souvent à des conditions préférentielles d'achat.

Les préfinancements sont reconnus en chiffre d'affaires selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction de l'avancement physique dudit projet.

*Après-ventes* — d'une manière générale, le Groupe accorde une licence d'utilisation permettant un accès non exclusif à des données sismiques correctement formatées et dûment définies issues de la bibliothèque d'études multi-clients, en contrepartie d'un paiement fixe et déterminé. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à la signature du contrat et lorsque le client a accès aux données.

Si le contrat comporte de multiples éléments, le revenu est décomposé et affecté aux différents éléments du contrat sur la base de leur juste valeur respective, qui peut être différente de la ventilation contractuelle.

*Après-ventes sur des contrats* — le Groupe conclut des accords dans lesquels il octroie des licences d'accès pour un nombre déterminé de blocs de la bibliothèque d'études multi-clients. Ces contrats permettent au client de sélectionner des blocs spécifiques et d'accéder aux données sismiques correspondantes pour une durée limitée. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès que le client a accès aux données et a sélectionné les blocs, et que le chiffre d'affaires peut être estimé de manière fiable.

##### Études exclusives

Le Groupe réalise des services sismiques — acquisition, traitement — pour le compte de clients donnés. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction du taux d'exécution du contrat.

La facturation et les coûts relatifs aux transits des navires sismiques au démarrage de l'étude sont différés et reconnus sur la durée du contrat au rythme de l'avancement technique.

Dans certains contrats d'études exclusives et dans un nombre limité d'études multi-clients, le Groupe s'engage à respecter certains objectifs. Le Groupe diffère la reconnaissance du chiffre d'affaires sur ces contrats jusqu'à ce que tous les objectifs qui donnent au client un droit d'annulation ou de remboursement soient atteints.

##### Vente de matériel

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de la livraison aux clients. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

##### Vente de logiciels et de matériel informatique

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel informatique ou de logiciels est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de l'acceptation du produit par le client, et dès lors que le Groupe n'a plus d'obligations résiduelles



significatives. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

Si la vente d'un logiciel ou d'un matériel informatique nécessite un aménagement particulier qui entraîne une modification ou une adaptation du produit, l'ensemble est comptabilisé, comme pour un contrat de prestation classique, selon la méthode à l'avancement.

Si le contrat comporte de multiples sections (par exemple mises à jour ou améliorations, support client post-contractuel tel la maintenance, ou des services), le revenu est décomposé et affecté aux différents éléments du contrat sur la base de leur juste valeur respective, qui peut être différente de la ventilation indiquée dans le contrat.

Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance concerne notamment des contrats « support client » post-livraison et est enregistré en « acomptes clients » et rattaché en produits au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

### Autres prestations géophysiques

Le chiffre d'affaires provenant des autres prestations géophysiques est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les prestations géophysiques ont été réalisées et, dans le cadre de contrats long-terme, suivant la méthode à l'avancement à la date de clôture.

### Programmes de fidélisation des clients

Le Groupe peut octroyer des crédits de prestations à ses principaux clients. Ces crédits sont déterminés contractuellement sur la base des volumes d'affaires annuels réalisés auprès de ces clients et facturés, et sont utilisables sur des services futurs.

Ces crédits sont considérés comme un élément séparé de la vente initiale. Le chiffre d'affaires relatif à ces crédits n'est reconnu que lorsque l'obligation a été remplie. Ces crédits sont mesurés à leur juste valeur sur la base des taux contractuels et des volumes d'affaires annuels prévisionnels.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net inclut l'ensemble des charges relatives aux dettes financières (celles-ci incluant les emprunts obligataires, les prêts et découverts bancaires, les contrats de crédit-bail), net des produits financiers provenant des dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

Les coûts d'emprunt relatifs à des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu sont capitalisés.

## 6. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

L'impôt sur les bénéfices inclut toutes les taxes assises sur les profits taxables.

Un impôt différé est constaté sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est jugé suffisamment probable ou quand il y a des différences temporelles imposables existantes par nature qui se retournent pendant une période donnée. Lorsque les lois fiscales limitent la comptabilisation pour lesquelles les pertes fiscales pourront être récupérables en face du bénéfice imposable futur pour chaque année, le montant d'actif d'impôt différé reconnu provenant des pertes fiscales suite des différences temporelles imposables existantes est limité comme spécifié par la législation fiscale.

Un impôt différé passif est également constaté sur les immobilisations incorporelles valorisées lors de regroupement d'entreprises (actifs technologiques, relations clientèles).

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

## 7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- ▶ installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans ;
- ▶ véhicules : 3 à 5 ans ;
- ▶ avions : 5 à 10 ans ;
- ▶ navires sismiques : 12 à 30 ans ;
- ▶ bâtiments industriels : 20 ans ;
- ▶ bâtiments administratifs et commerciaux : 20 à 40 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

## Contrats de location

Les biens financés par un contrat de location-financement ou de location de longue durée, qui en substance transfère tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur un solde restant dû au passif. Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. L'amortissement économique relatif à des immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail est comptabilisé comme si le Groupe en détenait la propriété juridique.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges d'exploitation jusqu'à l'échéance du contrat.

## Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture ou lorsqu'il y a un indice de perte de valeur.

## Études multi-clients

Les études multi-clients représentent des études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles (y compris les éventuels coûts de transit). Les études multi-clients sont valorisées sur la base des coûts précédents moins les amortissements cumulés ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. Un test de dépréciation d'actif est effectué au moins une fois par an (ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur).

Les études multi-clients sont amorties d'une manière qui reflète le profil de consommation de leurs avantages économiques durant les périodes de préfinancement et d'après-ventes. Un taux d'amortissement de 80% correspondant au ratio des coûts capitalisés par rapport au total des ventes attendues durant la vie comptable de l'étude est appliqué sur toute vente normative de l'étude, à moins d'indications spécifiques conduisant à l'utilisation d'un taux différent. Si tel est le cas, le taux d'amortissement est ajusté pour refléter, le cas échéant, l'impact commercial des éléments de prix convenus. Compte tenu du cycle économique d'un projet multi-clients, nos études sont en général complètement amorties ou dépréciées dans les cinq ans suivant leur livraison.

Les études multi-clients sont classées dans une même catégorie lorsqu'elles sont situées dans une même zone

géographique avec les mêmes perspectives de ventes, ces estimations étant généralement fondées sur les historiques de ventes.

## Dépenses de développement

Les dépenses de recherche et développement, engagées dans le but d'acquérir un savoir-faire technique ou scientifique, sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement, si elles concernent la découverte ou l'amélioration d'un processus, sont capitalisées si les critères suivants sont réunis :

- ▶ le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- ▶ la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- ▶ les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- ▶ il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs. Le Groupe doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.

Les dépenses capitalisées comprennent le coût des matériels, les salaires directs, ainsi qu'un prorata approprié de charges indirectes. Toutes les autres dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les coûts de développement capitalisés sont amortis sur cinq ans.

Les frais de recherche et de développement en compte de résultat représentent le coût net des dépenses de développement qui ne sont pas capitalisées, des dépenses de recherche et des subventions acquises au titre de la recherche et du développement.

## Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels correspondent principalement aux fichiers clients, à la technologie et aux marques commerciales acquis lors de regroupements d'entreprises. Les fichiers clients sont généralement amortis sur des périodes de 10 à 20 ans et la technologie sur des périodes de 5 à 10 ans.

## Perte de valeur

Les valeurs nettes comptables des actifs du Groupe, à l'exception des stocks, des actifs générés par des contrats de construction, des actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5, des impôts différés actifs, des actifs relatifs aux régimes de retraite et des actifs

financiers, font l'objet d'une revue afin d'identifier le risque de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Lorsqu'une telle indication existe, leur valeur recouvrable doit être déterminée. Les facteurs considérés comme importants et pouvant conduire à une revue de perte de valeur sont :

- ▶ sous-performance significative par rapport aux résultats attendus fondés sur des données historiques ou estimées ;
- ▶ changement significatif relatif à l'utilisation des actifs testés ou à la stratégie menée pour l'ensemble des activités ;
- ▶ tendance significativement à la baisse de l'industrie ou de l'économie.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie dont la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture ou bien dès qu'une indication de perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie survient.

La valeur d'utilité est généralement déterminée en fonction d'une estimation par le Groupe des flux de trésorerie futurs attendus des actifs ou des unités génératrices de trésorerie évalués, ces flux étant actualisés avec le coût moyen pondéré du capital (CMPC) annuellement retenu par le Groupe pour chaque secteur. Lorsque la valeur recouvrable retenue correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la juste valeur est déterminée par référence à un marché actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Pour un actif non autonome, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif est rattaché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat et viennent, dans le cas d'un groupe d'actifs non autonomes affecté à une unité génératrice de trésorerie, réduire en premier lieu la valeur nette comptable des écarts d'acquisition affectés à l'unité génératrice de trésorerie, puis les valeurs nettes comptables des actifs au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, à la condition que la valeur nette comptable ne devienne pas inférieure à sa valeur d'usage ou à sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur comptable d'un actif, autre qu'un écart d'acquisition, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur d'un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être immédiatement comptabilisée au compte de résultat, sauf si l'actif est

comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas celle-ci doit être traitée comme une réévaluation positive.

Une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

### Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs classés en actifs détenus en vue de la vente correspondent à des actifs non courants dont la valeur comptable sera recouvrée par une cession plutôt que par son utilisation dans le cadre de l'exploitation. Les actifs détenus en vue de la vente sont valorisés au plus bas de leur coût historique et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

## 8. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise est initialement comptabilisée au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. L'écart d'acquisition qui fait partie de la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise n'est pas comptabilisé individuellement et n'est pas soumis au test de dépréciation séparément.

La valeur comptable totale de la participation est soumise au test de dépréciation selon IAS 36 en tant qu'actif unique, en comparant sa valeur recouvrable avec sa valeur comptable.

À la fin de chaque période de reporting, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans les entreprises mises en équivalence. Dans ce cas, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des participations. La perte de valeur éventuelle est comptabilisée dans la ligne « Résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat sauf cas particuliers.

Lorsqu'une participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise et devient un actif financier, les intérêts conservés dans l'ancienne entreprise associée ou coentreprise sont évalués à la juste valeur.

Toute différence entre la valeur comptable de la participation à la date de cessation de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur des intérêts conservés et le produit lié à la vente est reconnue au compte de résultat.

## 9. Participations et autres immobilisations financières

Les participations et autres immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des prêts et créances.

### Titres de participation dans des sociétés non consolidées

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées

sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global, sauf en cas de perte de valeur jugée définitive.

### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti.

### Dépréciation

À la fin de chaque période de *reporting*, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat.

En cas d'indication objective de dépréciation des titres de participation dans des sociétés non consolidées (par exemple en cas de baisse sévère ou durable de la valeur de cet actif), une perte de valeur non réversible est enregistrée au compte de résultat.

### Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque :

- ▶ les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- ▶ lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsque le Groupe a l'obligation de remettre sans délai significatif tout flux de trésorerie qu'elle recouvre pour le compte des bénéficiaires finaux ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, soit (b) le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier sont transférés, le Groupe évalue dans quelle mesure il conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Si le Groupe ne transfère pas, mais ne conserve pas non plus, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif transféré, et conserve le contrôle de l'actif transféré, il continue à comptabiliser l'actif transféré à hauteur de son implication continue. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués sur une base reflétant les droits et obligations conservés par le Groupe.

Quand l'implication continue du Groupe prend la forme d'une garantie de l'actif transféré, la mesure de l'implication continue

est déterminée comme suit : le plus faible des montants entre la valeur comptable de cet actif et le montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourra être tenu de rembourser.

## 10. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## 11. Stocks et encours de production

Les stocks et encours de production sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré pour le secteur Équipement et selon la méthode FIFO (First in, First out) pour les secteurs Acquisition de Données Contractuelles & Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »).

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour dépréciation des stocks et des travaux en cours sont présentées dans le compte de résultat consolidé en « Coût des ventes ».

## 12. Clients et comptes rattachés

Les clients des activités Acquisition de Données Contractuelles et Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR ») sont généralement d'importantes compagnies pétrolières nationales et internationales, ce qui réduit le risque potentiel de crédit. En ce qui concerne l'activité Équipement, une grande partie des ventes fait l'objet de lettres de crédit irrévocables.

Le Groupe constate une dépréciation des créances douteuses, déterminée en fonction du risque de défaillance de certains clients, des tendances historiques, ainsi que d'autres facteurs. Les pertes sur créances irrécouvrables ne sont pas significatives pour les périodes présentées.

Les créances à l'avancement non facturées représentent le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement sur des contrats pour lesquels la facturation n'a pas été présentée au client. Ces créances sont généralement facturées dans les 30 à 60 jours qui suivent la réalisation de la prestation.

## 13. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable.

## Provisions pour contrats déficitaires

Les contrats déficitaires (ou dits « onéreux ») font l'objet d'une provision correspondant aux coûts inévitables engagés et restant à engager pour la réalisation du contrat, qui ne seront pas couverts par les revenus liés à ce contrat et estimés par le Groupe.

## Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

*Régimes à cotisations définies*: le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues, et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

*Régimes à prestations définies* :

- ▶ Les provisions sont déterminées suivant la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (*projected unit credit method*), qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.
- ▶ Le passif enregistré dans l'état de situation financière correspond à la valeur de l'obligation actualisée, nette de la juste valeur des actifs de régime. L'impact de l'actualisation est calculé sur la base du montant net de la provision et comptabilisé au compte de résultat.
- ▶ Les coûts de services passés sont reconnus immédiatement si les prestations ont été acquises immédiatement après la mise en place ou la modification d'un régime à prestation définies.
- ▶ Le Groupe comptabilise les gains et pertes actuariels relatifs aux régimes à prestations définies en capitaux propres.

## 14. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées :

- ▶ à l'émission, à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des frais d'émission et/ou des primes d'émission ;
- ▶ puis au coût amorti, correspondant à la juste valeur à laquelle est initialement comptabilisé le passif financier, diminuée des remboursements en principal et majorée ou minorée du cumul de l'amortissement, de toute différence entre cette juste valeur initialement comptabilisée et le montant à l'échéance ; l'amortissement des différences entre la juste valeur initialement comptabilisée et le montant à l'échéance se fait selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 15. Emprunts convertibles

Le Groupe comptabilise séparément les composantes d'une obligation convertible qui, d'une part, crée un passif financier et, d'autre part, confère au porteur de l'obligation une option de conversion de l'obligation en instrument de capitaux propres du Groupe.

Le Groupe détermine d'abord la valeur comptable de la composante passif en évaluant la juste valeur d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante capitaux propres associée.

La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé pris dans son ensemble. La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres est présentée nette de l'imposition différée relative.

La somme des valeurs comptables attribuées aux composantes de passif et de capitaux propres lors de la comptabilisation initiale est toujours égale à la juste valeur qui serait attribuée à l'instrument dans sa globalité.

## 16. Instruments financiers dérivés

Afin de limiter son exposition aux risques de change liés à des activités libellées dans des monnaies différentes de la monnaie principale de l'environnement économique, le Groupe a recours à des instruments financiers conclus de gré à gré. Le Groupe peut également avoir recours à des contrats de swap de taux d'intérêts afin de limiter son exposition aux variations de ces taux. Conformément à sa politique de couverture, le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture à des fins spéculatives. Cependant, certains de ces dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont traités comme des instruments spéculatifs et donc comptabilisés en « Autres charges et produits financiers ».

Les dérivés de gré à gré sont conclus dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Les écarts de change sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à la partie efficace d'une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion cumulé », la partie inefficace étant comptabilisée en compte de résultat. La valeur cumulée des écarts de change enregistrés directement en capitaux propres sera comptabilisée en compte de résultat lors de la cession ou de la perte de l'investissement net.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture au poste « Résultats enregistrés directement en capitaux propres ». La partie inefficace est enregistrée en « Autres charges et produits financiers ». Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte prévue affecte le résultat. Si la transaction prévue ne se réalise pas, les montants précédemment reconnus en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en compte de résultat.

Les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture sont enregistrées en compte de résultat en « Autres charges et produits financiers ».

## 17. Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la période présentés dans le tableau de flux de trésorerie sont classés en trois catégories : opérations d'exploitation, d'investissement et de financement.

### Flux de trésorerie générés par les opérations d'exploitation

Les opérations d'exploitation correspondent aux principales activités génératrices de revenus pour le Groupe ainsi qu'à celles qui n'appartiennent pas aux activités d'investissement et de financement.

### Flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement

Les opérations d'investissement correspondent aux acquisitions ou cessions d'actifs à long terme ainsi qu'aux autres investissements non compris dans les équivalents de trésorerie. Lors de l'acquisition d'une filiale, un poste unique, égal au montant versé net des disponibilités ou équivalents de trésorerie détenus par la filiale au moment de l'acquisition, permet de constater la sortie de trésorerie liée à l'investissement.

Les investissements en études multi-clients sont présentés nets des dotations aux amortissements capitalisés dans les études multi-clients, afin de refléter les sorties de trésorerie effectives. Ces dotations aux amortissements sont également retraitées au niveau des opérations d'exploitation.

### Flux de trésorerie générés par les opérations de financement

Les opérations de financement concernent les opérations entraînant des variations sur les capitaux propres et les emprunts effectués par l'entité. Elles incluent les charges financières décaissées.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière consolidé comprennent des dépôts bancaires ainsi que de la monnaie fiduciaire et des placements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois.

## 18. Paiements fondés sur des actions, incluant les options de souscription ou d'achat d'actions

Certains salariés du Groupe (dont les cadres dirigeants) reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces droits peuvent donner lieu soit à l'attribution d'actions (paiement en actions) soit à un versement (paiement en numéraire).

### Paiement en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuée est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en coût du personnel (avec une contrepartie reconnue en capitaux propres) suivant le mode d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'octroi à la date de fin d'acquisition des droits. La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle mathématique de Black-Scholes.

### Paiement en numéraire

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial. Les engagements résultant de rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie sont provisionnés durant la période de blocage. Ils sont valorisés à leur juste valeur à chaque date de clôture de l'état de situation financière et tout changement de juste valeur est comptabilisé en compte de résultat.

## 19. Subventions

Les subventions publiques, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées dans le poste « Coûts nets de recherche et de développement ».

Les subventions remboursables sont présentées dans l'état de situation financière en autres dettes non courantes.

## 20. Résultat par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe (ajusté des montants après impôt, des dividendes préférentiels, des écarts résultants du règlement des actions préférentielles et d'autres effets similaires d'actions préférentielles classées en capitaux propres) par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation durant l'année plus le nombre moyen pondéré des actions ordinaires qui seraient émises suite à la conversion des obligations convertibles, l'exercice des options en circulation ainsi que des actions gratuites sous condition de performance.

## NOTE 2 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS, ACQUISITIONS ET CESSIONS

### Au cours de l'exercice 2017

#### Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires

Le 20 janvier 2017, CGG a conclu plusieurs accords en vue de réduire de manière substantielle les montants dus en vertu des contrats d'affrètement de trois navires d'exploration sismique mis à l'arrêt. Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 58,6 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5% souscrites par les cocontractants aux contrats d'affrètement concernés. Le 13 mars, CGG a conclu un accord en vue de réduire de manière substantielle le montant dû en vertu du contrat d'un navire d'exploration sismique en opération, l'« Oceanic Champion ». Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 12,1 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5% souscrites par le cocontractant du contrat d'affrètement concerné. Les conséquences de ces accords sont reflétées dans la Note 21 « Autres Produits et Charges » de ce document.

#### Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires

En avril 2017, nous avons conclu des accords avec Eidesvik, les prêteurs de la facilité de crédit Nordique, et les prêteurs des facilités de crédit des entités Eidesvik Seismic Vessels AS (ESV) et Oceanic Seismic Vessels AS (OSV), en vue de l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires.

En vertu de ces accords, Global Seismic Shipping AS (« GSS »), une société de droit norvégien nouvellement créée et détenue à 50% par chacune des deux parties, CGG d'une part (à travers sa filiale Exploration Investment Resources II AS) et Eidesvik d'autre part, détient (i) Geo Vessels AS, ancienne filiale de CGG qui est propriétaire de cinq navires sismiques (un navire réarmé en mars 2017, le Géo Coral et quatre navires désarmés ou « cold-stacked », le Geo Caribbean, le Geo Celtic, le CGG Alize et l'Oceanic Challenger) et (ii) ESV et OSV (deux entités dans lesquelles nous détenions auparavant 49% des parts) qui sont respectivement propriétaires des navires sismiques Océanic Vega et Océanic Sirius. Global Seismic Shipping AS est consolidée selon la méthode la mise en équivalence.

Le tableau suivant détaille la contrepartie reçue ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs apportés :

En millions de dollars US

Juste valeur de notre participation dans la société Global Seismic Shipping AS	71,9
<b>Contrepartie reçue totale (a)</b>	<b>71,9</b>
<b>Valeur comptable des actifs et passifs apportés</b>	
Trésorerie	7,5
Sociétés mises en équivalence (1)	48,3
Immobilisations corporelles, nettes	301,0
Crédit-bail net	(3,1)
Dettes financières — part court terme (2)	(182,5)
Provisions — part court terme	(4,8)
Provisions — part long terme	(13,4)
Autres passifs courants	(30,0)
Passifs liés aux contrats d'affrètement	(72,1)
<b>Valeur comptable totale des actifs et passifs apportés (b)</b>	<b>50,9</b>
<b>Plus-value réalisée (c) = (a) - (b)</b>	<b>21,0</b>
Réduction des montants dus en vertu des contrats d'affrètement (d)	(72,1)
<b>Impact net de l'opération au niveau du résultat d'exploitation (3) (e) = (c) + (d)</b>	<b>(51,1)</b>
Autres produits (charges) financiers	(15,0)
Coût de l'endettement financier net	(3,3)
<b>Impact net de l'opération au niveau du résultat financier (4) (f)</b>	<b>(18,3)</b>
<b>Impact net sur le compte de résultat (e) + (f)</b>	<b>(69,4)</b>

(1) Relatif aux 49% de parts que nous détenions directement dans ESV et OSV, comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence au 31 mars 2017.

(2) Relatif à la facilité de crédit Nordique.

(3) L'impact net de l'opération au niveau du résultat d'exploitation est une perte de 51,1 millions de dollars US ventilée comme suit :

- » une plus-value de 21,0 millions de dollars US découlant de notre contribution dans GSS et enregistrée sur la ligne « Plus (moins) values sur cessions d'actifs » du compte de résultat (Voir Note 21 « Autres Produits et Charges »).
- » une charge de 72,1 millions de dollars US liée à la réduction des montants dus en vertu de la renégociation et de la prolongation des contrats d'affrètement des navires "Vega" et "Sirius". Cette charge correspond à la compensation accordée à ESV et OSV lors de la renégociation des contrats d'affrètement. Elle est enregistrée sur la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat (Voir Note 21 « Autres Produits et Charges »).

(4) L'impact de l'opération au niveau du résultat financier est une perte de 18,3 millions de dollars US ventilée comme suit :

- » une charge de 15,0 millions de dollars US enregistrée sur la ligne « Autres produits (charges) financiers » du compte de résultat,
- » une charge de 3,3 millions de dollars US enregistrée sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » du compte de résultat.

## Engagement du processus de restructuration financière

Le 6 février 2017, CGG a sollicité l'accord des porteurs d'Obligations Senior et des créanciers du Prêt à Terme B pour se donner la possibilité de demander la nomination d'un mandataire ad hoc sans que cette démarche ne constitue un Cas de Défaut (« Event of Default »). CGG avait reçu auparavant les consentements des créanciers des lignes de crédit française et américaine pour la nomination d'un mandataire ad hoc.

Le 20 février 2017, CGG a annoncé l'obtention de la majorité requise des créanciers du Prêt à Terme B, des Obligations Senior 2020, des Obligations Senior 2021 et des Obligations Senior 2022 et la prolongation de la Consultation des Porteurs d'Obligations Senior 2017.

Le 23 février 2017, CGG a annoncé la signature des « supplemental indentures » des Obligations Senior 2020, 2021 et 2022 pour permettre la nomination d'un mandataire ad hoc et son intention de mettre fin à ses engagements au titre du contrat obligataire des Obligations Senior 2017. Le paiement au trustee, au bénéfice des porteurs, des sommes dues à la maturité des Obligations Senior 2017, du principal (8,3 millions de dollars US) et des intérêts, a eu lieu le vendredi 24 février 2017. A l'issue de cette opération, le montant de dettes non-sécurisées (Obligations Senior et Océanes) s'élève à 1 884 millions de dollars US.

Le 27 février 2017, un Mandataire ad hoc a été nommé pour mieux conduire et faciliter les discussions avec et entre toutes les parties prenantes de la restructuration financière du Groupe.

Le 3 mars 2017, CGG a entamé un processus de restructuration financière dans le but de réduire de manière drastique la dette et son coût en numéraire pour les aligner sur sa génération de trésorerie. Afin de faciliter ces discussions relatives à sa restructuration menées sous l'égide d'un mandataire ad hoc, CGG a conclu des accords de confidentialité et initié des discussions avec les actionnaires.

Conformément aux accords de confidentialité, CGG a dû rendre public le 12 mai 2017, l'état d'avancement à cette date des négociations relatives à sa restructuration financière et certaines informations auparavant confidentielles, parmi lesquelles certains objectifs financiers ainsi que des informations complémentaires sur ses segments d'activités.

Le 2 juin 2017, CGG a annoncé un accord de principe sur un plan de restructuration financière avec ses principaux créanciers et DNCA qui est à la fois créancier et actionnaire.

Le 14 juin 2017, CGG a annoncé qu'à la suite de la conclusion d'accords juridiquement contraignants, venant confirmer

l'accord de principe avec ses principaux créanciers financiers annoncé le 2 juin 2017, la société a entamé les procédures juridiques afin de mettre en œuvre un plan de restructuration global pré-accordé, comprenant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en France ainsi que l'ouverture de procédures de Chapter 11 et de Chapter 15 aux Etats-Unis.

Dans le cadre de cette procédure, le Tribunal de Commerce de Paris qui a ouvert la procédure de sauvegarde a désigné l'ancien mandataire ad hoc en qualité d'administrateur judiciaire de CGG S.A..

En amont des procédures judiciaires aux Etats-Unis et en France, CGG et certains de ses créanciers financiers ont signé un accord de « lock-up » le 13 juin 2017, aux termes duquel les parties se sont engagées à réaliser toute action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation de la restructuration. Les termes et conditions de l'accord de « lock-up » sont relativement usuels et comprennent notamment l'obligation pour les créanciers de voter en faveur des plans de sauvegarde et de Chapter 11 (sous réserve de réception des communications appropriées), de renoncer à certains droits (waivers), de signer la documentation requise pour permettre la restructuration et de ne pas céder leurs participation dans la dette à moins que l'acquéreur ne signe l'accord de « lock-up » ou n'en soit déjà un signataire (et qu'il soit par conséquent déjà tenu par ces stipulations). L'accord de « lock-up » a été signé par (i) un comité de coordination des prêteurs sécurisés, détenant collectivement environ 53,8 % du montant total en principal de la dette sécurisée du groupe, (ii) un comité ad hoc des porteurs de Senior Notes, détenant environ 52,4 % du montant total en principal des Senior Notes, et (iii) DNCA, détenant 5,5 % du montant total en principal des Senior Notes de la Société et environ 20,7 % du montant total en principal des OCEANES. De plus, CGG a également signé un accord de soutien à la restructuration avec DNCA, en sa qualité d'actionnaire détenant environ 7,9 % du capital de la Société, par lequel DNCA s'engage à réaliser, en qualité d'actionnaire, toute action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation du plan de restructuration, et notamment à voter en faveur des résolutions adéquates en assemblée générale d'actionnaires et à ne pas vendre ses actions CGG pendant le processus de restructuration. En octobre 2017, suite à certains engagements pris par CGG et qui sont détaillés dans le communiqué de presse du 17 octobre 2017, l'actionnaire de longue date Bpifrance Participations (représentant environ 9,35% du capital et 10,9 % des droits de vote) s'est engagé à voter en faveur des résolutions requises pour approuver la restructuration financière.



Résultats du placement privé : le 13 juillet 2017, le Groupe a annoncé qu'à la date du 7 juillet 2017 (soit à la fin de la période de placement), des Porteurs Éligibles représentant 86,08% du montant total en principal des Senior Notes se sont engagés à souscrire aux Nouveaux Instruments (nouvelles obligations senior de second rang de 375 millions de dollars US (second lien senior notes) à taux variable / 8,5% PIK (payment-in-kind) d'une durée de six ans, avec bons de souscription d'actions) conformément aux modalités de l'Accord de Placement Privé et ont adhéré à l'Accord de Lock-up. L'émission des Nouveaux Instruments a été garantie (backstopped) par les membres du comité ad hoc des porteurs de Senior Notes détenant, à la date de l'Accord de Placement Privé, 52,4% du montant total en principal des Senior Notes, qui se sont également engagés à souscrire à leur quote-part proportionnelle des Nouveaux Instruments.

Adoption du projet de plan de sauvegarde par les comités de créanciers en France le comité des établissements de crédit et assimilés a adopté le 28 juillet 2017 le projet de plan de sauvegarde à l'unanimité, et l'assemblée générale unique des obligataires à une majorité de 93,5% des votes exprimés.

Acceptation du plan de Chapter 11 par les créanciers : fin septembre 2017, dans le cadre des procédures de Chapter 11 ouvertes le 14 juin 2017 par l'U.S. Bankruptcy Court du Southern District de New York à l'égard de ses 14 principales filiales et sous-filiales étrangères, chacune débitrice ou garante au titre de l'endettement financier existant du Groupe CGG, l'ensemble des classes de créanciers autorisées à voter, a massivement accepté le plan de Chapter 11.

Plus précisément, les créanciers ayant voté au titre des Prêts Sécurisés se sont prononcés à l'unanimité en faveur du plan, et les créanciers ayant voté au titre des Obligations Senior à une majorité de 97,14% en nombre et 97,96% en montant.

Le 13 octobre 2017, un prospectus relatif à certaines opérations d'émission prévues par le projet de plan de sauvegarde et le plan de « Chapter 11 » dans le cadre du plan de restructuration financière de CGG a été mis à disposition du public (visa AMF n°17-551). Le prospectus est composé du document de référence de la société CGG, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1er mai 2017, de l'actualisation du document de référence de la Société, déposée auprès de l'AMF le 13 octobre 2017, de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus) en date du 13 octobre 2017, et du résumé du prospectus.

Le 16 octobre 2017, le tribunal américain compétent a confirmé le plan de « Chapter 11 ».

Le 17 octobre 2017, une Note Complémentaire a été mise à disposition du public. Cette note décrit l'engagement de Bpifrance Participations de voter en faveur des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière ainsi que les engagements corrélatifs pris par la Société et certains de ses créanciers dans le cadre de la procédure de sauvegarde.

Le 31 octobre 2017, l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue a réuni un quorum de 22,48 % du capital, qui a permis de délibérer sur la partie ordinaire de l'ordre du jour, à savoir principalement l'approbation des comptes 2016. En revanche, ce quorum n'a pas permis à l'assemblée de

délibérer sur les résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière. En effet, le quorum requis sur la partie de l'assemblée générale extraordinaire sur première convocation est de 25% du capital, et de 20% sur seconde convocation.

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée sur seconde convocation a approuvé l'ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière.

Le 1er décembre 2017, le Tribunal de commerce de Paris a homologué le plan de sauvegarde de CGG, après avoir déclaré irrecevables en leurs demandes les porteurs d'Océanes qui avaient intenté un recours à son encontre.

Le 21 décembre 2017, dans le cadre de la procédure dite de « Chapter 15 », le Tribunal Américain compétent a reconnu le jugement d'arrêté de son plan de sauvegarde rendu le 1er décembre dernier par le Tribunal de commerce de Paris.

*Les étapes suivantes sont des événements 2018. Pour faciliter la compréhension du processus, ils sont présentés ci-dessous au lieu de la note 30 — événements postérieurs à la clôture.*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 13 novembre 2017 a décidé de réduire le capital social d'un montant total de 17.485.187,71 euros, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action qui serait ramenée de 0,80 euro à 0,01 euro. La réalisation définitive de cette réduction de capital a été constatée le 15 janvier 2018 par le Conseil d'administration de la Société, qui a également constaté que le capital social est ramené d'un montant de 17.706.519,20 euros (son montant initial) à un montant de 221.331,49 euros divisé en 22.133.149 actions d'une valeur nominale d'un centime (0,01) d'euro chacune.

CGG a réalisé avec succès une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 112.215.060,36 euros (prime d'émission incluse) (l'« Emission avec DPS »), par voie d'émission de 71.932.731 actions de la Société (les « Actions Nouvelles ») chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (les « BSA #2 » et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA »), au prix de souscription unitaire de 1,56 euro par ABSA (soit 0,01 euro de nominal et 1,55 euro de prime d'émission).

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 2 février 2018, la demande totale, qui s'est élevée à 132,5 millions d'euros, a été supérieure de 20,3 millions d'euros à l'objectif visé, soit un taux de souscription de 118,06%. Le nombre d'ABSA souscrites à titre irréductible s'élève à 65.283.036 et représente 90,76 % des ABSA à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 19.639.466 ABSA et n'a été en conséquence que partiellement satisfaite à hauteur de 6.649.695 ABSA.

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, répondant aux objectifs de la Société de renforcer son bilan et sa flexibilité financière pour continuer à investir dans l'avenir. Ce plan comprenait (i) la conversion en capital de la quasi-totalité de la dette non-sécurisée, (ii) l'extension des échéances de la dette sécurisée et (iii) l'apport de liquidités complémentaires pour faire face à divers scénarios d'activité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, la Société a émis le 21 février 2018 :

- » 663,6 millions de dollars US en principal d'obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1%) + 6,5% en numéraire et 2,05% d'intérêts capitalisés (émis par CGG Holding (U.S.) Inc.), en échange du solde des Prêts Sécurisés, après prise en compte du remboursement partiel initial de 150 millions de dollars US ;
- » 355,1 millions de dollars US et 80,4 millions d'euros en principal d'obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1%) + 4% en numéraire et 8,5% en d'intérêts capitalisés (émis par CGG S.A.) [comprenant 275 millions de dollars US et 80,4 millions d'euros de nouvelles liquidités et 80,2 millions de dollars US en échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior (étant précisé que les obligations libellées en dollars qui correspondent aux nouvelles liquidités et à l'échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior sont fongibles) ;
- » 71.932.731 actions de la Société (les « Actions Nouvelles ») chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (les « BSA #2 » et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA »), toutes souscrites en espèces par des titulaires de droits préférentiels de souscription. Les produits bruts de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 112 millions d'euros;
- » 35.311.528 actions nouvelles (Actions Créanciers 1) résultant de la conversion en capital des OCEANes;
- » 449.197.594 actions nouvelles (Actions Créanciers 2) résultant de la conversion en capital des Obligations Senior;
- » 22.133.149 bons de souscription d'actions attribués au profit des actionnaires de CGG (les « BSA #1 »);
- » 113.585.276 bons de souscription d'actions au profit des souscripteurs aux Nouvelles Obligations de Second Rang (les « BSA #3 »);
- » 7.099.079 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA de Coordination »);
- » 10.648.619 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA Garantie »).

En conséquence de l'émission des Actions Nouvelles, des Actions Créanciers 1 et des Actions Créanciers 2, le capital social de la Société s'établit à un montant de 5.785.750,02 euros, divisé en 578.575.002 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

	<b>BSA #1</b>	<b>BSA #2</b>	<b>BSA #3</b>	<b>BSA de Coordination</b>	<b>BSA Garantie</b>
Nombre total de BSA émis	22.133.149	71.932.731	113.585.276	7.099.079	10.648.619
Parité d'exercice	3 BSA #1 pour 4 actions nouvelles	3 BSA #2 pour 2 actions nouvelles	1 BSA #3 pour 1 action nouvelle	1 BSA de Coordination pour 1 action nouvelle	1 BSA Garantie pour 1 action nouvelle
Prix d'exercice	3,12 euros par action nouvelle	4,02 euros par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle
Nombre d'actions maximum à émettre sur exercice des BSA (hors ajustements)	29.477.5362	47.955.154	113.585.276	7.099.079	10.648.619
Date d'échéance prévue des BSA	21 février 2022	21 février 2023	21 août 2018	21 août 2018	21 août 2018

Avant la conversion en capital des dettes non sécurisées, les Obligations Senior et les OCEANes ont été respectivement radiées du marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg et d'Euronext Paris.

Le 1er décembre 2017, le Tribunal de Commerce de Paris a homologué le plan de sauvegarde de CGG et le 21 février

2018 les 14 filiales garantes sont sorties de « Chapter 11 » aux Etats-Unis.

Le plan de restructuration financière de CGG est désormais finalisé.

Suite à la restructuration financière avec règlement-livraison de tous les titres et instruments, CGG bénéficie d'une situation de bilan assainie avec notamment :

- » Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre 2017 pour un montant de 315,4 millions de dollars US convertis au taux de clôture de 1,1993

	<b>Composante en Euros</b>	<b>Autres devises (*)</b>	<b>Total</b>
	<i>(En million d'Euros)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19,1	292,5	<b>315,4</b>

(\*): Inklus principalement de l'USD et les autres devises converties en USD

- » Produits nets de la restructuration du 21 février 2018 pour un montant de 307,9 millions de dollars US (ou de 259,1 millions de dollars US après le paiement des frais liés à la restructuration) converti au taux de 1,2312 du 21 février 2018.

	<b>Composante en Euros</b>	<b>Composante en USD</b>	<b>Total</b>
	<i>(En million d'Euros)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>
Produits nets de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel	103,0	—	126,8
Produits nets de l'émission des obligations sécurisées de second rang 2024	72,1	247,8	336,5
Remboursement des obligations sécurisées de premier rang 2023	—	(150,0)	(150,0)
Paiement des intérêts des OCEANes	(4,5)	—	(5,5)
<b>Produits nets de la restructuration</b>	<b>170,7</b>	<b>97,8</b>	<b>307,9</b>
Paiement des frais liés à la restructuration	(21,3)	(22,6)	(48,8)
<b>Produits nets</b>	<b>149,4</b>	<b>75,2</b>	<b>259,1</b>

- » La dette financière (brute) a été ramenée à 1 205,1 millions de dollars US convertis au taux de 1,2312 du 21 février 2018,

	<b>Composante en Euros</b>	<b>Composante en USD</b>	<b>Total</b>
	<i>(En million d'Euros)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>
<b>Dette financière (brute) au 31 décembre (1)</b>	<b>935,7</b>	<b>1 833,1</b>	<b>2 985,1</b>
Conversion en capital des OCEANes et des Obligations Senior	(762,6)	(1 169,1)	(2 108,0)
Remplacement de la dette sécurisée	(124,7)	(659,2)	(812,7)
Obligations sécurisées de second rang 2024	80,4	355,1	454,1
Obligations sécurisées de premier rang 2023	—	663,6	663,6
Frais de "rollover" liés aux obligations sécurisées de premier rang 2023	—	19,9	19,9
Etalement des intérêts de la dette	—	3,0	3,0
<b>Impact total sur la dette financière brute</b>	<b>(806,9)</b>	<b>(786,6)</b>	<b>(1 780,0)</b>
<b>Dette financière (brute) au 21 février 2018</b>	<b>128,8</b>	<b>1 046,5</b>	<b>1 205,1</b>

(1): La dette brute au 31 décembre 2017, convertie au taux de 1,1993, s'élève à 2 955,3 millions de dollars US.

La restructuration financière avec règlement-livraison de tous les titres et instruments se traduira au premier trimestre 2018 par un gain de c. 0,75 milliard de dollars US dans le compte de résultat consolidé. De plus, les capitaux propres augmenteront de c. 1,3 milliard de dollars US suite à l'émission de nouvelles actions (provenant de la conversion en capital de la dette non sécurisée, de l'augmentation de capital et de l'exercice futur de BSA 3, de BSA de Coordination et de BSA de Garantie). L'augmentation totale des capitaux propres s'élèvera à c. 2,05 milliards de dollars.

Les impacts sur l'exercice 2017 liés à cette restructuration financière sont

- » honoraires professionnels pour c. 102 millions de dollars US (voir note 21)
- » accélération de l'amortissement des frais d'émission historiques pour c. 23 millions de dollars US (voir note 13)

## Au cours de l'exercice 2016

### Engagement du processus de restructuration financière

En novembre 2016, lors de la présentation des résultats financiers du troisième trimestre 2016, le Groupe a annoncé qu'il prendrait les mesures nécessaires pour évaluer les options existantes à court et long terme, afin de répondre au mieux aux contraintes de sa structure financière.

### Émission d'actions

Le 13 janvier 2016, CGG a lancé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final brut de l'opération s'élève à 350 589 080,16 euros et se traduit par la création de 531 195 576 actions nouvelles. Les produits nets de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 337 millions d'euros (soit 368 millions de dollars US) et ont pour objet de renforcer ses fonds propres et d'améliorer sa liquidité, dans le cadre du financement de son Plan de Transformation.

Cette opération a été garantie en totalité (hors engagements de souscription de Bpifrance Participations et d'IFP Énergies Nouvelles) par un syndicat bancaire. Les honoraires et frais relatifs à cette opération se sont élevés à 13 millions d'euros (soit 14 millions de dollars US).

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 5 février 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FROOOO120164). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 708 260 768 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Regroupement d'actions

La Société a mis en œuvre le 20 juillet le regroupement d'actions approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai. Chaque actionnaire s'est vu attribuer 1 action nouvelle portant jouissance courante contre 32 actions anciennes. Le premier cours de l'action le 20 juillet a été calculé sur la base du dernier cours coté le 19 juillet (0,69 euro) multiplié par 32.

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 20 juillet 2016, sur une nouvelle ligne de cotation

(code ISIN FROO13181864). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 22 133 149 actions de 12,80 euros de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Changement de la valeur nominale des actions ordinaires

Le 11 août 2016, la Société a effectué le changement de la valeur nominale des actions ordinaires. La Société a décidé de réduire le capital social de 265 597 788 euros (soit 304,1 millions de dollars US au taux historique) pour le ramener de 283 304 307,20 euros à 17 706 519 euros (soit 20,3 millions de dollars US) par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 12,80 euros à 0,80 euro après réalisation du regroupement. La somme de 265 597 788 euros, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée au compte « prime d'émission ».

### Acquisitions et cessions

CGG a annoncé le 29 avril 2016 avoir conclu un accord contractuel avec NEOS pour la vente de la Ligne de Produits Multi-physique. Au 31 décembre 2016, la vente n'avait pas eu lieu et l'accord a pris fin.

Le 24 mars 2016, CGG a cédé les 49 % qu'elle détenait dans la société Gardline CGG Pte Ltd qui était mise en équivalence dans les états financiers du Groupe. (Voir Note 8 « sociétés mises en équivalence »).

## Au cours de l'exercice 2015

Conformément à l'accord-cadre signé fin 2013 avec la société Industrialization & Energy Services Company (TAQA), il a été apporté à Argas au cours de l'exercice 2015 98 % du capital d'Ardiseis FZCO par les sociétés CGG et TAQA (apport de 49 % du capital d'Ardiseis FZCO par CGG et TAQA, respectivement). Par cet accord, ARGAS est devenu l'actionnaire d'Ardiseis FZCO à hauteur de 98 % du capital. L'ensemble des ressources d'Ardiseis FZCO et d'ARGAS sont regroupées dans un nouveau Groupe ARGAS, doté d'un capital plus important, et détenu à 51 % par TAQA et à 49 % par CGG, plus efficace et plus puissant sur un périmètre d'activité plus étendu.

Le 31 octobre 2015, CGG a vendu sa bibliothèque multi-clients canadienne et collecté le montant correspondant.

## NOTE 3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des créances clients par échéance est la suivante :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Clients et comptes rattachés, bruts — part court terme	391,9	330,9	662,0
Provision pour créances douteuses — part court terme	(33,1)	(37,1)	(42,3)
<b>Clients et comptes rattachés, nets — part court terme</b>	<b>358,8</b>	<b>293,8</b>	<b>619,7</b>
Clients et comptes rattachés, bruts — part à plus d'un an	3,1	6,9	0,7
Provision pour créances douteuses — part à plus d'un an	—	—	—
<b>Clients et comptes rattachés, nets — part à plus d'un an</b>	<b>3,1</b>	<b>6,9</b>	<b>0,7</b>
Créances à l'avancement non facturées	160,7	134,1	192,1
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>522,6</b>	<b>434,8</b>	<b>812,5</b>

Les provisions pour créances douteuses concernent exclusivement les créances échues à la date de clôture.

Au 31 décembre 2017, l'analyse de la balance âgée des clients et comptes rattachés s'établit comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Non échus &lt; 30 jours</b>	<b>30-60 jours</b>	<b>60-90 jours</b>	<b>90-120 jours</b>	<b>&gt; 120 jours</b>	<b>Total</b>	
2017 Clients et comptes rattachés — nets	248,8	32,9	23,5	10,2	4,1	42,4	361,9
2016 Clients et comptes rattachés — nets	189,1	33,6	17,5	3,1	6,5	50,9	300,7
2015 Clients et comptes rattachés — nets	390,6	98,9	26,2	17,3	24,3	63,1	620,4

### Litiges

Le 18 mars 2013, la société CGG Services SAS, une filiale de CGG S.A., a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de la société indienne ONGC aux fins de recouvrer certaines sommes dues par cette dernière au titre de trois contrats commerciaux conclus entre les deux sociétés entre 2008 et 2010. Le tribunal arbitral a rendu une sentence en faveur du Groupe le 26 juillet 2017. ONGC a fait appel de la décision le 27 octobre 2017. Nous estimons que la procédure en cours nous permettra de recouvrer à minima le montant figurant à notre bilan au 31 décembre 2017 au titre de ces créances clients non réglées.

### Contrats d'affacturage

En 2017, le Groupe a conclu un contrat avec une institution financière afin de percevoir des paiements anticipés dans le cadre d'un projet d'acquisition marine et de traitements de données avec un client. Le droit à collecter les factures à émettre est transféré à une institution financière après acceptation mensuelle par le client de l'avancement des travaux en cours. Néanmoins, les termes de ce contrat ne permettent pas la décomptabilisation de ces travaux en cours

financés (comptabilisés dans le poste « Clients et comptes rattachés »). Une dette correspondant aux paiements reçus a été comptabilisée dans le poste « Passifs courants associés avec les créances cédées » dans l'Etat de Situation Financière Consolidé.

Au 31 Décembre 2017, nous avons comptabilisé un montant de 9,8 millions de dollars US dans le poste « Passifs courants associés avec les créances cédées » dans l'Etat de Situation Financière Consolidé dans le cadre de l'accord décrit ci-dessus.

Le Groupe a également conclu un contrat d'affacturage avec la même institution bancaire. Le montant total des créances commerciales transférées s'élevait à 76,0 millions de dollars US. Les principaux risques conservés par le Groupe sont le risque de non-paiement pour une période de 60 jours et le risque de litige commercial, lesquels ont été historiquement bas au regard des créances transférées. En conséquence, le Groupe a constaté un montant s'élevant à 7,6 millions de dollars US correspondant à son implication continue. Les coûts relatifs reconnus en résultat d'exploitation sont non significatifs.

Le Groupe n'a pas de contrat d'affacturage en cours au 31 décembre 2016 et 2015.

## NOTE 4 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

<i>En millions de dollars US</i>	31 décembre 2017			31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières et pièces détachées	12,7	(0,6)	12,1	12,0	(0,9)	11,1	15,2	(0,6)	14,6
Matières premières et produits intermédiaires	68,6	(20,6)	48,0	67,0	(17,2)	49,8	76,0	(14,9)	61,1
Travaux en cours	117,4	(33,3)	84,1	138,4	(28,5)	109,9	159,0	(25,8)	133,2
Produits finis	115,8	(20,7)	95,1	110,0	(14,5)	95,5	134,5	(14,1)	120,4
<b>STOCKS ET TRAVAUX EN COURS</b>	<b>314,5</b>	<b>(75,2)</b>	<b>239,3</b>	<b>327,4</b>	<b>(61,1)</b>	<b>266,3</b>	<b>384,7</b>	<b>(55,4)</b>	<b>329,3</b>

### Variation de la période

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Solde en début de période</b>	<b>266,3</b>	<b>329,3</b>	<b>417,3</b>
Variations	(47,7)	(52,6)	(45,0)
Dotation nette de reprise aux provisions pour dépréciation	(6,8)	(7,6)	(8,2)
Effets de change	27,5	(6,8)	(33,0)
Variation de périmètre	—	—	—
Autres	—	4,0	(1,8)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>239,3</b>	<b>266,3</b>	<b>329,3</b>

## NOTE 5 AUTRES ACTIFS COURANTS ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Créances d'impôt et sociales	46,5	31,8	40,8
Juste valeur des instruments financiers	—	—	0,3
Disponibilités bloquées	12,1	4,0	0,7
Autres créances diverses	22,7	42,7	42,6
Acomptes fournisseurs	19,6	12,0	20,9
Charges constatées d'avance	16,1	15,3	13,9
<b>AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>117,0</b>	<b>105,8</b>	<b>119,2</b>

### Actifs détenus en vue de la vente

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Site de Massy, terrain	—	—	7,6
Navires sismiques	13,4	15,0	22,0
Équipements sismiques et autres actifs	1,2	3,6	4,8
<b>ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE</b>	<b>14,6</b>	<b>18,6</b>	<b>34,4</b>

En 2016, le Groupe a cédé l'intégralité du site de Massy dont une partie avait déjà été cédée en 2015. Une dépréciation exceptionnelle a été reconnue pour un montant de 7,0 millions de dollars US (voir note 21).

En 2015, le Groupe avait également cédé deux des trois navires précédemment classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du plan de réduction de la flotte en 2014.

## NOTE 6 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS COURANTS

### Au 31 décembre 2017

<i>En millions de dollars US</i>	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres <sup>(a)</sup>	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	37,1	5,9	(11,3)	—	1,4	33,1
Stocks et en cours	61,1	7,4	(0,6)	—	7,3	75,2
Actifs d'impôt	6,5	1,6	—	—	0,1	8,2
Autres actifs	3,6	0,2	—	—	—	3,8
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>108,3</b>	<b>15,1</b>	<b>(11,9)</b>	<b>—</b>	<b>8,8</b>	<b>120,3</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

### Au 31 décembre 2016

<i>En millions de dollars US</i>	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres <sup>(a)</sup>	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	42,3	12,3	(17,2)	—	(0,3)	37,1
Stocks et en cours	55,4	9,0	(1,4)	—	(1,9)	61,1
Actifs d'impôt	6,9	0,5	(0,1)	—	(0,8)	6,5
Autres actifs	7,5	0,3	(4,2)	—	—	3,6
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>112,1</b>	<b>22,1</b>	<b>(22,9)</b>	<b>—</b>	<b>(3,0)</b>	<b>108,3</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

### Au 31 décembre 2015

<i>En millions de dollars US</i>	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres <sup>(a)</sup>	Solde à la clôture
Clients et comptes rattachés	34,8	12,2	(6,4)	—	1,7	42,3
Stocks et en cours	51,7	9,3	(1,1)	—	(4,5)	55,4
Actifs d'impôt	8,0	1,3	(2,1)	—	(0,3)	6,9
Autres actifs	9,8	1,1	(1,1)	—	(2,3)	7,5
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>104,3</b>	<b>23,9</b>	<b>(10,7)</b>	<b>—</b>	<b>(5,4)</b>	<b>112,1</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

## NOTE 7 PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Au 31 décembre

<i>En millions de dollars US</i>	2017	2016	2015
Titres non consolidés	3,8	8,8	15,3
Prêts et avances	38,4	18,2	65,1
Dépôts et autres	20,4	24,9	7,2
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>62,6</b>	<b>51,9</b>	<b>87,6</b>

En 2017, le Groupe a mis en nantissement 21,4 million de dollars US de ses autres immobilisations financières dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie.

## Titres non consolidés

En millions de dollars US	Pays	% d'intérêt à fin 2017	Valeurs au 31 décembre		
			2017	2016	2015
Tronic's Microsystems SA	France	—	—	—	3,4
Geokinetics Inc.	États-Unis	16,00 %	1,7	6,0	9,0
Autres investissements dans des sociétés non consolidées (non significatif individuellement)			2,1	2,8	2,9
<b>TOTAL TITRES NON CONSOLIDÉS</b>			<b>3,8</b>	<b>8,8</b>	<b>15,3</b>

Au 31 décembre 2017, les titres non consolidés ont diminué en raison de la dépréciation de 4,3 millions de dollars US de notre participation dans Geokinetics Inc.

Au 31 décembre 2016, les titres non consolidés ont diminué en raison de la dépréciation de 3,0 millions de dollars US de notre participation dans Geokinetics Inc. De plus, au cours de l'année 2016, CGG a cédé la participation de 9,17 % qu'elle détenait dans la société Tronic's Microsystems SA.

Au 31 décembre 2015, les titres non consolidés ont diminué principalement en raison de la dépréciation de 40,0 millions de dollars US de notre part dans Geokinetics Inc. De plus, au cours de l'année 2015, la participation dans Tronic's Microsystems SA a baissé de 15,43 % à 9,17 %.

Aucune restriction ou aucun engagement n'existe entre le Groupe et les entités non consolidées.

## Prêts et avances consentis

Ce poste inclut un prêt accordé par CGG Services (Norway) AS à la joint-venture Global Seismic Shipping AS pour un montant actualisé net de 15,6 millions de dollars au 31 décembre 2017 et un prêt accordé par CGG Holding BV à la joint-venture PTSC CGGV Geophysical Survey Limited pour un montant actualisé net de 13,7 millions de dollars US, 13,0 millions de dollars US et 24,0 millions de dollars US, respectivement au 31 décembre 2017, 2016 et 2015.

Un prêt d'un montant de 38,0 millions de dollars US au 31 décembre 2015 a été consenti à la joint-venture Seabed Geosolutions BV. CGG a participé à l'augmentation de capital par conversion d'une partie de la dette de la société Seabed Geosolutions BV pour 19,0 millions de dollars US et le montant restant, 19,0 millions de dollars US, a été complètement remboursé par la société Seabed Geosolutions BV au 31 décembre 2016.



## NOTE 8 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre

En millions de dollars US		Siège	% d'intérêt à fin 2017	Au 31 décembre		
				2017	2016	2015
<b>Secteur opérationnel Acquisition de Données Contractuelles Marine</b>						
CGG Eidesvik Ship Management AS	Norvège/Bergen	49,0 %	0,2	0,2	0,2	
Eidesvik Seismic Vessels AS <sup>(a)</sup>	Norvège/Bomlo	—	—	21,0	19,0	
Gardline CGG Pte Ltd <sup>(b)</sup>	Singapour	—	—	—	7,7	
Geo Ship Management Services SAS (auparavant Geofield Ship Management Services SAS) <sup>(c)</sup>	France/Massy	—	—	—	(0,1)	
Global Seismic Shipping AS <sup>(a)</sup>	Norvège/Bomlo	50,0 %	63,5	—	—	
Oceanic Seismic Vessels AS <sup>(a)</sup>	Norvège/Bomlo	—	—	27,0	25,4	
PT Elnusa-CGGVeritas Seismic	Indonésie/Djakarta	49,0 %	0,2	0,4	0,3	
PTSC CGGV Geophysical Survey Limited	Vietnam/Vung Tau City	49,0 %	—	9,6	18,9	
<b>Secteur opérationnel Acquisition Terrestre et Multi-physique</b>						
Argas	Arabie Saoudite/Al-Khobar	49,0 %	68,3	64,5	73,4	
Seabed Geosolutions BV	Pays-Bas/Amsterdam	40,0 %	60,1	67,5	53,4	
Veri-Illuq Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0 %	(0,1)	(0,1)	(0,1)	
Yamoria Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0 %	(0,3)	(0,3)	(0,3)	
<b>Secteur opérationnel « GGR »</b>						
Petroleum Edge Limited	UK / London	50,0 %	(2,3)	(1,1)	—	
Réservoir Évaluation Services LLP <sup>(d)</sup>	Kazakhstan/Almaty	49,0 %	3,1	1,8	2,9	
<b>INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>			<b>192,7</b>	<b>190,5</b>	<b>200,7</b>	

(a) En avril 2017, CGG a conclu des accords avec Eidesvik, les prêteurs de la facilité de crédit Nordique, et les prêteurs des facilités de crédit des entités « ESV » et « OSV » en vue de l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires à travers la création de la joint-venture Global Seismic Shipping AS (GSS). Cette nouvelle compagnie, « GSS », détient 100 % des parts d'« ESV » et d'« OSV ».

(b) Le 24 mars 2016, CGG a cédé les 49 % qu'elle détenait dans la société Gardline CGG Pte Ltd.

(c) Le 13 juin 2016, CGG a acheté les 50 % restant dans la société Geofield Ship Management Services SAS. La compagnie a ensuite été renommée Geo Ship Management Services SAS.

(d) Le 19 février 2017, CGG a acquis 13 % de parts supplémentaires dans la société Réservoir Évaluation Services LLP.

La variation du poste « Sociétés mises en équivalence » se décompose ainsi :

### Variation de la période

Au 31 décembre

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Solde en début de période</b>	<b>190,5</b>	<b>200,7</b>	<b>137,7</b>
Variation de périmètre	23,6	(8,6)	4,9
Investissements effectués durant l'année	0,7	19,0	40,0
Quote-part des résultats	(20,1)	(8,2)	21,4
Dividendes reçus et remboursement de capital	(2,0)	(13,0)	(5,1)
Variation de change et autres	—	0,6	1,8
<b>Solde en fin de période</b>	<b>192,7</b>	<b>190,5</b>	<b>200,7</b>

En 2017, la variation de périmètre correspond à hauteur de 23,6 millions de dollars US à l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires). En 2016, la variation de périmètre correspondait à hauteur de

(8,6) millions de dollars US à la cession de nos parts détenues dans la société Gardline CGG PTE Ltd. En 2015, la variation de périmètre correspondait à hauteur de 4,9 millions de dollars US à la cession de nos parts détenues dans la société Magnitude Microseismic LLC.

Les investissements en 2016 correspondaient pour 19,0 millions de dollars US à notre participation à l'augmentation de capital par conversion d'une partie de la dette de la société Seabed Geosolutions BV. Les

investissements en 2015 correspondaient pour 40,0 millions de dollars US à notre participation à l'augmentation de capital par conversion d'une partie de la dette de la société Seabed Geosolutions BV.

## Sociétés mises en équivalence significatives

Le tableau ci-dessous résume les données financières pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 des principales entités mises en équivalence à travers lesquelles le Groupe opère dans le secteur Acquisition Terrestre et Acquisition Marine pour des raisons stratégiques :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Argas</b>	<b>Global Seismic Shipping AS</b>	<b>Seabed Geosolutions BV</b>
Chiffre d'affaires	131,9	19,6	89,9
Amortissements et dépréciations	(31,7)	(23,7)	(23,7)
Coût de l'endettement financier	(0,4)	(11,9)	(0,9)
Impôt sur les bénéfices	(1,3)	—	(1,5)
<b>Résultat net</b>	<b>11,3</b>	<b>(17,1)</b>	<b>(18,7)</b>
Disponibilités	38,2	24,1	(0,9)
Actifs courants	52,2	1,8	41,5
Actifs non courants	99,2	457,6	209,8
Passifs financiers courants	—	13,2	—
Passifs courants	31,2	0,7	47,7
Passifs financiers non courants	—	342,7	5,2
Passifs non courants	14,4	—	0,2
<b>Capitaux propres</b>	<b>144,0</b>	<b>126,9</b>	<b>197,3</b>
<b>Dividendes versés à CGG</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Un prêt d'un montant actualisé net de de 15,6 millions de dollars US a été consenti à Global Seismic Shipping AS par CGG Services (Norway) AS au 31 décembre 2017.

convertit en capital pour les 19,0 millions de dollars US restant au 31 décembre 2016.

Un prêt d'un montant de 38,0 millions de dollars US au 31 décembre 2015 a été consenti à Seabed Geosolutions BV. Ce prêt a été remboursé pour 19,0 millions de dollars US et

Les transactions réalisées avec ces entités sont présentées dans la note 27 — Transactions avec des sociétés liées.

La réconciliation entre les données financières des principales entités mises en équivalence présentées ci-dessus et la valeur nette des investissements dans l'état de situation financière du Groupe au 31 décembre 2017 d'une part et le résultat des sociétés mises en équivalence d'autre part se détaille comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Argas</b>	<b>Global Seismic Shipping AS</b>	<b>Seabed Geosolutions BV</b>	<b>Autres entités mises en équivalence</b>	<b>Total</b>
Capitaux propres	144,0	126,9	197,3		
% d'intérêt	49 %	50 %	40 %		
Part des capitaux propres des principales entités mises en équivalence	70,6	63,5	78,9		
Ajustements et éliminations	(2,3)	—	(18,8)		
<b>Valeur nette des investissements dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>68,3</b>	<b>63,5</b>	<b>60,1</b>	<b>0,8</b>	<b>192,7</b>

<i>En millions de dollars US</i>				Autres entités mises en équivalence	Total
	Argas	Global Seismic Shipping AS	Seabed Geosolutions BV		
Résultat net	11,3	(17,1)	(18,7)		
% d'intérêt	49 %	50 %	40 %		
Part du résultat net des principales entités mises en équivalence	5,5	(8,6)	(7,5)		
Ajustements et éliminations	(1,7)	0,1	—		
<b>Résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>3,8</b>	<b>(8,5)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>(7,9)</b>	<b>(20,1)</b>

## NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre							
	2017			2016			2015	
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets	
Terrains	15,2	—	15,2	17,4	—	17,4	17,1	
Constructions	244,0	(129,6)	114,4	223,2	(114,9)	108,3	122,8	
Matériels et outillages	874,1	(741,6)	132,5	982,5	(750,5)	232,0	320,5	
Matériel de transport	167,7	(124,7)	43,0	607,4	(289,7)	317,7	373,8	
Mobiliers, agencements et divers	108,0	(92,5)	15,5	113,5	(92,9)	20,6	30,3	
Immobilisations en cours	9,7	—	9,7	12,6	—	12,6	20,7	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 418,7</b>	<b>(1 088,4)</b>	<b>330,3</b>	<b>1 956,6</b>	<b>(1 248,0)</b>	<b>708,6</b>	<b>885,2</b>	

### Variation du poste « Immobilisations corporelles »

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Solde en début de période</b>	<b>708,6</b>	<b>885,2</b>	<b>1 238,2</b>
Acquisitions	45,4	57,2	78,5
Amortissements	(116,1)	(221,6)	(393,6)
Cessions	(18,7)	(4,4)	(13,3)
Effets de change	15,6	(4,5)	(18,4)
Variation de périmètre	(301,0)	—	—
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	(3,5)	(0,5)	(4,4)
Autres	—	(2,8)	(1,8)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>330,3</b>	<b>708,6</b>	<b>885,2</b>

En 2017, la ligne « Variation de périmètre » correspond à l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires).

En 2016, la ligne « Amortissements » comprenait des dépréciations exceptionnelles d'actifs du secteur marine pour un montant de 24,4 millions de dollars US. En 2015, la ligne

« Amortissements » comprenait des dépréciations exceptionnelles d'actifs du secteur marine pour un montant de 110 millions de dollars US. La valeur recouvrable retenue pour nos bateaux possédés correspond à la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie (voir notes 19 et 21).

Les cessions correspondent essentiellement à des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut.

## Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors crédit-bail)	45,4	57,2	78,5
Coûts de développement capitalisés — voir notes 10 et 20	34,1	34,0	41,5
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles (hors études multi-clients) — voir note 10	4,7	9,0	10,6
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(3,0)	4,3	15,0
<b>Total acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles selon le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>81,2</b>	<b>104,5</b>	<b>145,6</b>

## Contrats de crédit-bail

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre						
	2017			2016			2015
	Bruts	Amort. cumulés	Nets	Bruts	Amort. cumulés	Nets	Nets
Matériel géophysique et de transport en crédit-bail	5,6	(5,1)	0,5	7,9	(2,5)	5,4	7,3
Terrain et constructions en crédit-bail	92,5	(21,9)	70,6	80,7	(16,3)	64,4	69,7
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CRÉDIT-BAIL</b>	<b>98,1</b>	<b>(27,0)</b>	<b>71,1</b>	<b>88,6</b>	<b>(18,8)</b>	<b>69,8</b>	<b>77,0</b>

## Dépenses de réparation et maintenance

En 2017, le « Coût des ventes » correspond à hauteur de 39,9 millions de dollars US à des dépenses de réparation des

équipements et des navires sismiques. Ces dépenses s'élevaient à 44,3 millions de dollars US en 2016 et à 64,2 millions de dollars US en 2015.

## NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre						
	2017			2016			2015
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets
Études multi-clients Marine	4 677,7	(3 936,8)	740,9	4 337,6	(3 598,4)	739,2	809,2
Études multi-clients Terrestre	716,5	(626,1)	90,4	683,4	(574,7)	108,7	117,9
Coûts de développement capitalisés	432,5	(228,5)	204,0	384,6	(183,1)	201,5	199,9
Logiciels	113,2	(88,9)	24,3	106,9	(76,2)	30,7	39,9
Technologies	75,2	(75,1)	0,1	83,3	(82,3)	1,0	4,2
Fichiers clients	232,3	(165,3)	67,0	246,2	(170,9)	75,3	85,4
Marques	44,2	(31,6)	12,6	43,7	(31,2)	12,5	12,4
Autres immobilisations incorporelles	103,4	(90,5)	12,9	97,9	(82,1)	15,8	17,8
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 395,0</b>	<b>(5 242,8)</b>	<b>1 152,2</b>	<b>5 983,6</b>	<b>(4 798,9)</b>	<b>1 184,7</b>	<b>1 286,7</b>

## Variation du poste « Immobilisations incorporelles »

Variation de la période	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<i>En millions de dollars US</i>			
<b>Solde en début de période</b>	<b>1 184,7</b>	<b>1 286,7</b>	<b>1 373,8</b>
Investissements dans études multi-clients	281,0	337,4	357,4
Coûts de développement capitalisés	34,1	34,0	41,5
Autres acquisitions	4,7	9,0	10,6
Dépréciation des études multi-clients	(297,7)	(417,2)	(369,5)
Autres amortissements	(65,1)	(64,4)	(113,2)
Cessions	—	(0,1)	(6,0)
Effets de change	10,5	(2,6)	(14,2)
Autres	—	1,9	6,3
<b>Solde en fin de période</b>	<b>1 152,2</b>	<b>1 184,7</b>	<b>1 286,7</b>

En 2017, la ligne « dépréciation des études multi-clients » comprenait une perte de valeur de 23,1 millions de dollars US. Depuis 2016 et l'application de l'amendement de la norme IAS 38, CGG n'applique plus d'amortissement linéaire pour les études multi-clients.

En 2016 et 2015, la dépréciation des études multi-clients comprenait une perte de valeur de respectivement

96,8 millions de dollars US et 41,8 millions de dollars US (voir note 21).

En 2015, cette ligne comprenait une dépréciation des fichiers clients d'un montant de 39,7 millions de dollars US (voir note 21).

## Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie et de la note 19

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Investissements dans les études multi-clients	281,0	337,4	357,4
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	(30,0)	(42,3)	(72,8)
<b>Investissement dans les études multi-clients selon le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>251,0</b>	<b>295,1</b>	<b>284,6</b>

## NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

Variation de la période	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<i>En millions de dollars US</i>			
<b>Solde en début de période</b>	<b>1 223,3</b>	<b>1 228,7</b>	<b>2 041,7</b>
Augmentation	—	—	1,9
Dépréciation	—	—	(803,8)
Effets de change	10,7	(5,4)	(11,1)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>1 234,0</b>	<b>1 223,3</b>	<b>1 228,7</b>

Une dépréciation de 804 millions de dollars US au 31 décembre 2015 a été reconnue suite au test annuel de valeur des écarts d'acquisition et comptabilisée dans la ligne « Autres produits et charges nets » du Compte de résultat consolidé (voir la note 21 « Autres produits et charges d'exploitation »).

### Revue des tests de valeur

La Direction du Groupe effectue au moins une fois par an un test de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des actifs à durée de vie indéterminée affectés aux unités génératrices de trésorerie, afin d'apprécier si une dépréciation pour perte de valeur est nécessaire.

La valeur recouvrable retenue par le Groupe correspond à la valeur d'utilité des actifs, unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, définie comme étant l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés. Dans certains cas, la valeur recouvrable retenue est la juste valeur des actifs minorée des coûts de cession, le cas échéant définie par rapport à un marché actif.

Suite à la réorganisation de CGG en quatre secteurs au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, les unités génératrices de trésorerie ont été redéfinies en cohérence avec les nouveaux secteurs à présenter. L'unité génératrice de trésorerie Marine a été scindée en trois : i/ Unité génératrice de trésorerie Marine exclusive, ii/ Marine multi-clients, intégrée dans l'unité

Le tableau suivant décrit le détail des écarts d'acquisition par segment :

	<b>Au 31 décembre</b>		
<i>En millions de dollars US</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Acquisition de données contractuelles <sup>(a)</sup></b>	—	—	—
<b>Ressources Non Opérées</b>	—	—	—
<i>UGT Multi-clients</i>	284	284	284
<i>UGTs d'Imagerie et Réservoir</i>	771	770	770
<i>Groupe d'UGTs GGR</i>	—	—	—
<b>GGR</b>	<b>1 055</b>	<b>1 054</b>	<b>1 054</b>
<b>Équipement</b>	<b>179</b>	<b>169</b>	<b>175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 234</b>	<b>1 223</b>	<b>1 229</b>

L'écart d'acquisition supporté par le groupe constitué des quatre unités génératrices de trésorerie de GGR a été alloué aux unités génératrices de trésorerie de ce groupe au 3<sup>e</sup> trimestre 2015. Cette allocation a été réalisée selon le prorata de leur valeur relative et a été allouée comme suit : 273 millions de dollars US à l'UGT Multi-clients et 317 millions de dollars US aux UGTs d'Imagerie et Réservoir.

Depuis 2013, l'écart d'acquisition résiduel du segment Acquisition de Données Contractuelles était porté uniquement par l'unité génératrice de trésorerie Marine. Dès lors, les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable et l'analyse des sensibilités seront détaillées pour l'unité génératrice de trésorerie Marine et non pour les unités génératrices de trésorerie Acquisition de Données Contractuelles.

### Hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable

Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs en approche valeur d'usage, la Direction du Groupe est amenée à effectuer certains jugements, à retenir certaines estimations et hypothèses au regard d'éléments incertains. Les valeurs d'utilité sont déterminées sur la base d'hypothèses économiques, et de conditions d'exploitation prévisionnelles comme présenté ci-dessous :

- ▶ flux de trésorerie prévisionnels estimés du budget 2018 et des perspectives 2019-2020 tels que présentés aux Conseils d'administration du 8 mars 2018 ;

génératrice de trésorerie Multi-clients et iii/ Unité génératrice de trésorerie ressources marine non opérées. L'unité génératrice de trésorerie Marine exclusive est incluse dans le segment Acquisition de Données Contractuelles, la Marine Multi-clients a été intégrée dans l'unité Multi-clients au sein du segment GGR et l'unité ressources marine non opérées se trouve dans le segment Ressources Non Opérées (voir la note 19 pour plus de détails).

Par conséquent, il y a maintenant neuf unités génératrices de trésorerie. Une unité génératrice de trésorerie est un groupe homogène d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs.

- ▶ utilisation des flux de trésorerie normatifs au-delà de la troisième année ; le poids des flux normatifs actualisés représente plus de 80 % de la valeur d'utilité totale ;
- ▶ taux de croissance à long terme est de 2,0 % pour toutes les UGTs ;
- ▶ taux d'actualisation après impôts, inchangé par rapport à 2016, considéré comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur concerné :
  - » 10,0 % pour le secteur Équipement (correspondant à un taux avant impôt de 13,0 %),
  - » 9,5 % pour les unités génératrices de trésorerie du secteur GGR (correspondant à un taux avant impôt compris entre 12,0 % et 12,6 %).

Notre CMPC est calculé avec le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Pour confirmer nos calculs, une société d'évaluation indépendante a été mandatée en 2016 pour revoir nos calculs. Elle a conclu que les CMPC utilisés en 2016 pour chaque secteur étaient en ligne avec leurs évaluations. Les CMPC avant impôt sont calculés par itération : le CMPC avant impôt est le taux d'actualisation permettant d'obtenir la même valeur actuelle nette (VAN) calculé avec un CMPC après impôt et en excluant les charges d'impôts des flux de trésorerie projetés.

## En 2017

### GGR

L'augmentation des prix du baril a amélioré de manière significative les performances financières des clients de GGR, ce qui devrait conduire à de meilleures perspectives de marché. Cependant, la plupart des grands clients annoncent qu'ils maintiendront un strict contrôle de leurs dépenses d'investissement et qu'ils veulent rester performants avec un prix du baril bien en dessous du prix actuel. Pour autant, nos clients sont actifs dans l'exploration des bassins qui offrent de larges réserves et des conditions commerciales attractives, et nous pensons que ces activités vont continuer en 2018. Il s'agit en particulier des eaux profondes du Mexique et du Brésil dans lesquelles GGR est bien positionné avec des données multi-clients de qualité. Nous prévoyons aussi que la demande restera élevée pour nos produits et services en Norvège et que le secteur britannique de la mer du Nord verra un rebond.

Beaucoup de nos clients dépensent leurs budgets en priorité pour augmenter la production à partir de leurs infrastructures existantes, et GGR en bénéficie au travers de projets de services, d'imagerie et de multi-clients de grande taille dans des zones matures. CGG est aussi reconnu comme leader pour ses capacités d'imagerie à partir des données de modules (nodes) de fond de mer. Nos clients investissent par ailleurs massivement en terrestre en Amérique du Nord, bassins dans lesquels notre contribution est plus modeste, mais il est utile de rappeler que GGR investit chaque année pour développer notre librairie multi-clients sur ces bassins non-conventionnels les plus actifs.

La stratégie de croissance pour les activités GGR en 2018 restera de :

- ▶ maintenir nos investissements dans de nouvelles études multi-clients, et avec un niveau de préfinancement acceptable ;
- ▶ continuer nos investissements en recherche et développement et dans les talents pour maintenir notre position de leader en imagerie haut de gamme et augmenter notre offre de logiciels ;
- ▶ développer nos activités de réservoir et de géologie au travers d'investissements accrus dans les librairies multi-clients et grâce à une expansion géographique ;
- ▶ tirer plus de valeur de nos offres intégrées.

Les capitaux employés de l'UGT multi-clients s'élevaient à 1 096 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluaient 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés des UGTs d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 114 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluaient 771 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

### Equipement

En 2018, Sercel attend un chiffre d'affaires en progression comparé à 2017 avec une amélioration des ventes terrestres dans un contexte pétrolier plus stabilisé comparé à 2017 et grâce au besoin de renouvellement des équipements après

des années de sous-investissement. Sercel verra la poursuite de la progression du système 508<sup>XT</sup> technologiquement avancé face aux systèmes vieillissants. Géographiquement, de nouvelles opportunités se dessinent en Inde et en Algérie au-delà de nos marchés traditionnels (Russie, Chine et Moyen Orient). L'activité des équipements géophysiques d'acquisition marine devrait également progresser, mais de façon modérée en l'absence de commande importante de la part de CGG et des difficultés de financement de nos clients. Les contracteurs de sismique marine continuent de faire face à un marché difficile, réduisant leur capacité d'investissement dans de nouveaux équipements. Toutefois les flottes opérées commencent à vieillir et le stock en surplus, suite au décommissionnement de plusieurs navires, s'amenuise. Dans cet environnement de marché, compte tenu notamment de sa base installée, Sercel estime pouvoir maintenir en 2018 sa position de leader en tirant profit des opportunités de croissance offertes par sa gamme actuelle de produits, l'application de nouvelles technologies et sa présence géographique diversifiée.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 604 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluaient 179 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2017.

## En 2016

Les capitaux employés de l'UGT multi-clients s'élevaient à 1 165 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluaient 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés des UGTs d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 147 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluaient 770 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 617 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluaient 169 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2016.

## En 2015

L'unité génératrice de trésorerie Marine a été fortement impactée par les conditions de marché qui apparaissent plus durablement détériorées que prévu avant l'été 2015. Suite à la nouvelle phase de notre plan de réduction de flotte et aux conditions de marché difficiles, le test de valeur de notre unité génératrice de trésorerie Marine s'était traduit par une dépréciation pour perte de valeur des écarts d'acquisition à hauteur de 365 millions de dollars US au 31 décembre 2015. Il n'y avait plus d'écart d'acquisition dans l'unité génératrice de trésorerie Marine exclusive (et donc plus dans le segment Acquisition de Données Contractuelles) et dans l'unité génératrice de trésorerie ressources marine non opérées (et donc dans le segment Ressources Non Opérées).

Bien que le segment GGR ait mieux résisté aux conditions de marché que l'Acquisition de Données Contractuelles, l'intégration des bateaux tirant des études multi-clients dans le

segment GGR et la révision de nos prévisions financières, se sont traduites par une dépréciation d'écart d'acquisition de 439 millions de dollars US. Sur ces 439 millions de dollars US, 436 millions de dollars US étaient liés à l'UGT Multi-clients et s'expliquaient principalement par l'allocation de 273 millions de dollars US de l'écart d'acquisition supporté par le groupe d'UGTs de GGR décrite ci-dessus. Après dépréciation des écarts d'acquisition, les capitaux employés de l'unité génératrice de trésorerie Multi-clients s'élevait à 1 344 millions de dollars US à fin décembre dont 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition. Après dépréciation des écarts d'acquisition, les capitaux employés des unités génératrices de trésorerie d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 167 millions de dollars US à fin décembre dont 770 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les changements d'hypothèses sont présentés de la façon suivante :

En millions de dollars US	Écart d'acquisition	Excédent des flux de trésorerie futurs attendus actualisés sur la valeur nette comptable des actifs incluant les écarts d'acquisition	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
			à une diminution de 10 % des flux 2019	à une augmentation de 10 % des flux 2019	à une diminution de 10 % des flux normatifs	à une augmentation de 10 % des flux normatifs	à une diminution de 0,25 point sur le taux d'actualisation net d'impôt	à une augmentation de 0,25 point sur le taux d'actualisation net d'impôt
UGT Multi-clients	284	181	(11)	+11	(112)	+112	+48	(45)
UGTs d'Imagerie et Réservoir	771	549	(7)	+7	(137)	+137	+58	(55)
Équipement	179	437	(2)	+2	(96)	+96	+38	(36)
<b>TOTAL</b>	<b>1 234</b>							

## Sensibilité aux changements dans les hypothèses retenues

Le changement de certaines hypothèses définies par la Direction du Groupe, en particulier le taux d'actualisation et les flux normatifs (basés sur l'EBITDAS) retenus, peut affecter significativement l'évaluation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie, et donc les résultats du test de valeur du Groupe. Le profil du cycle peut affecter, dans une moindre mesure que les deux facteurs précédents, l'évaluation de la valeur d'utilité de nos unités génératrices de trésorerie. Les flux de trésorerie générés pendant l'année 2019 (choisis comme année médiane de la séquence de trois ans) représentent une hypothèse importante.

## NOTE 12 AUTRES PASSIFS COURANTS

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
TVA et autres taxes à payer	48,5	25,6	53,6
Produits constatés d'avance	58,0	72,0	100,8
Juste valeur des instruments financiers (voir note 14)	—	—	1,0
Autres passifs d'exploitation	16,6	42,6	43,2
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>123,1</b>	<b>140,2</b>	<b>198,6</b>

## NOTE 13 DETTES FINANCIÈRES

La dette financière brute du Groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 2 955,3 millions de dollars US. Elle s'élevait à 2 850,4 millions de dollars US au 31 décembre 2016. Voir

note 2 « Événements Marquants » afin d'obtenir plus d'informations quant aux ajustements significatifs apportés à la dette du Groupe lors d'événements post-clôture.



Notre dette brute se décompose comme suit au 31 Décembre 2017 :

En millions de dollars US	Au 31 décembre						
	2017			2016			2015
	1 an	> 1 an	Total	1 an	> 1 an	Total	Total
Obligations à haut rendement	1 573,9	—	1 573,9	8,3	1 421,8	1 430,1	1 438,4
Obligations convertibles	396,0	—	396,0	—	332,9	332,9	329,0
Prêt à Terme <sup>(a)</sup>	337,4	—	337,4	1,0	331,8	332,8	334,6
Lignes de crédit <sup>(a)</sup>	470,5	—	470,5	13,5	535,4	548,9	540,1
Emprunts bancaires et autres emprunts <sup>(a)</sup>	4,6	—	4,6	34,1	60,1	94,2	131,1
Contrats de crédit-bail	5,8	52,3	58,1	8,9	66,7	75,6	86,1
<b>Total dettes long terme</b>	<b>2 788,2</b>	<b>52,3</b>	<b>2 840,5</b>	<b>65,8</b>	<b>2 748,7</b>	<b>2 814,5</b>	<b>2 859,3</b>
Intérêts courus	114,6	—	114,6	34,3	—	34,3	24,8
<b>Dette financière</b>	<b>2 902,8</b>	<b>52,3</b>	<b>2 955,1</b>	<b>100,1</b>	<b>2 748,7</b>	<b>2 848,8</b>	<b>2 884,1</b>
Découverts bancaires	0,2	—	0,2	1,6	—	1,6	0,7
<b>TOTAL <sup>(b)</sup></b>	<b>2 903,0</b>	<b>52,3</b>	<b>2 955,3</b>	<b>101,7</b>	<b>2 748,7</b>	<b>2 850,4</b>	<b>2 884,8</b>

(a) Au 31 décembre 2017, 809,8 millions de dollars US sur un total de 808,5 millions de dollars US (lignes de crédit, emprunts bancaires et autres emprunts) sont garantis par des immobilisations corporelles et des créances.

(b) Suite à l'achèvement de la restructuration financière, la dette financière diminue à 1 205 millions de dollars US au 21 février 2018 (dont 10 millions de dollars US sont courants et 1 195 millions de dollars US sont non courants) contre 2 955 millions de dollars US au 31 décembre 2017. Voir note 2 « Événements Marquants ».

Note : pour la compréhension du tableau ci-dessus, les différentes composantes de dettes financières sont présentées avec leurs échéances normales pour l'année 2016, quand bien même ces dettes -hormis les contrats de crédit-bail-, sont intégralement présentées dans les éléments courants du fait de l'application d'IAS 1.

## Dettes financières par sources de financement

En millions de dollars US	Variation de la période
	2017
<b>Solde en début de période</b>	<b>2 848,8</b>
Remboursement d'emprunts	(26,9)
Nouveaux emprunts	2,3
Paiement du principal des contrats de crédit-bail	(5,7)
Charges d'intérêts payés	(85,0)
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>(115,3)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>211,0</b>
<b>Crédit Nordic</b> (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires)	<b>(182,5)</b>
<b>Dette liée aux contrats d'affrètement des navires</b> (voir note 2 — Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires)	<b>70,7</b>
<b>Incidence des variations des taux de change</b>	<b>133,2</b>
<b>Autre</b>	<b>(10,8)</b>
<b>Solde en fin de période</b>	<b>2 955,1</b>

## Dettes financières par sources de financement

	Date d'émission	Échéance	Montant nominal	Solde net au 31.12.2017	Taux d'intérêt
			<i>(en millions de devises)</i>	<i>(en millions de dollars US)</i>	
Obligation à haut rendement 2020	2014	2020	400 €	479,5	5,875 %
Obligation à haut rendement 2021	2011	2021	650 US\$	604,2	6,5 %
Obligation à haut rendement 2021 (voir note 2 — Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires)	2017	2021	71 US\$	70,7	6,5 %
Obligation à haut rendement 2022	2014	2022	500 US\$	419,5	6,875 %
<b>Sous-total obligations à haut rendement</b>				<b>1 573,9</b>	
Obligations convertibles 2019	2012	2019	35 €	40,2	1,25 %
Obligations convertibles 2020	2015	2020	325 €	355,8	1,75 %
<b>Sous-total Obligations convertibles</b>				<b>396,0</b>	
<b>Prêt à Terme</b>	2015	2019	342 US\$	<b>337,4</b>	Libor+5,5%
<b>Lignes de crédit</b>	—	—	—	<b>470,5</b>	—
Autres emprunts bancaires	—	—	—	1,4	—
Autres emprunts	—	—	—	3,2	—
<b>Sous-total emprunts bancaires et autres emprunts</b>				<b>4,6</b>	
Crédit-bail immobilier	2010	2022	75 €	57,7	—
Autres crédits-baux	—	—	—	0,4	—
<b>Sous-total crédits-baux</b>				<b>58,1</b>	
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>				<b>2 840,5</b>	

## Dettes financières par devise

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Dollar US	1 756,7	1 879,3	1 873,8
Euro	1 083,8	935,2	985,5
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>	<b>2 840,5</b>	<b>2 814,5</b>	<b>2 859,3</b>

## Dettes financières par taux d'intérêt

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Taux variables (taux effectif moyen au 31 décembre 2017 : 6,76 %, 2016 : 5,13 %, 2015 : 5,05 %)	807,9	820,9	783,9
Taux fixes (taux effectif moyen au 31 décembre 2017 : 5,42 %, 2016 : 5,43 %, 2015 : 6,48 %)	2 032,6	1 993,6	2 075,4
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>	<b>2 840,5</b>	<b>2 814,5</b>	<b>2 859,3</b>

Les taux d'intérêts variables sont généralement indexés sur les taux interbancaires de la devise concernée.

## Ratios financiers au 31 décembre 2017

Les ratios d'endettement maximal et de couverture d'intérêts ne s'appliquent pas au 31 décembre 2017 en raison d'une exemption obtenue dans l'accord de « lock-up » signé par certains des prêteurs sécurisés le 13 juin 2017 (voir note 2 « Evènements Marquants »).

## Accélération de l'amortissement des frais d'émission de la dette

Suite à l'approbation du projet de plan de sauvegarde en France par les comités de créanciers le 28 juillet 2017 et l'approbation du plan du Chapter 11 aux Etats-Unis par les classes de créanciers autorisées à voter fin septembre 2017, une grande partie de la dette a été convertie en capitaux propres ou en nouvelles obligations le 21 février 2018 (voir note 2 « Evènements Marquants »). De ce fait, nous avons accéléré l'amortissement des frais d'émission. Cet ajustement s'élevait à 22,6 millions de dollars US au 31 décembre 2017.

## Prêt à Terme

Le montant de ce prêt à terme restant à rembourser était de 337,4 millions de dollars US au 31 décembre 2017, net des frais d'émissions.

Le 19 novembre 2015, CGG S.A. a annoncé que sa filiale, CGG Holding (U.S.) Inc. ("CGG US"), lançait une Offre d'Échange concernant les Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017, les Obligations de Premier Rang à 6,5 % arrivant à échéance en 2021 ainsi que sur les Obligations de Premier Rang à 6,875 % arrivant à échéance en 2022 émises par CGG S.A.

CGG US proposait des participations dans des prêts senior à terme garantis ("Prêts à Terme") en échange de tout ou partie des Obligations de Premier rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017 et, jusqu'à un montant cumulé de 135 millions de dollars US, des Obligations de Premier Rang à 6,5 % arrivant à échéance en 2021 et/ou des Obligations de Premier Rang à 6,875 % arrivant à échéance en 2022 dès lors que cet échange s'accompagnait de l'offre d'échange simultanée pour un montant égal ou supérieur aux Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017.

L'encours obligataire des Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017 était de 135 millions de dollars US au 30 septembre 2015.

Le 18 décembre 2015, CGG a annoncé que :

- ▶ 126,7 millions de dollars US sur les 135 millions de dollars US d'obligation 2017 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;
- ▶ 45,1 millions de dollars US sur les 650 millions de dollars US d'obligation 2021 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;
- ▶ 80,4 millions de dollars US sur les 500 millions de dollars US d'obligation 2022 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;
- ▶ dans le cadre d'une transaction menée en complément de l'opération d'échange, 84,4 millions d'euros de prêt Fugro

ont été également échangés contre un prêt senior à terme garanti à échéance 2019 à hauteur de 90 millions de dollars US.

Les Prêts à Terme arrivent à échéance le 15 mai 2019, et portent intérêt, à la discrétion de CGG US, au taux LIBOR majoré de 5,50 % par an ou au taux de base ajusté majoré de 4,50 % par an. Le taux LIBOR ajusté dispose d'un plancher à 1,00 % et le taux de base ajusté ne doit pas être inférieur à 2,00 %.

Le prêt senior à terme est sécurisé sur une base *pari passu* avec les lignes de crédit « French Revolver » et « Revolver US ». Les éléments apportés en sûreté et/ou en nantissement comprennent notamment les *streamers* de la flotte, la bibliothèque multiclients américaine, les titres des principales entités opérationnelles Sercel (Sercel SA et Sercel Inc.), les titres des principales entités opérationnelles de GGR et certains prêts internes.

## Obligations à haut rendement

CGG S.A. a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2017 (entièrement remboursé), 2020, 2021 et 2022.

Ces obligations font l'objet d'une cotation au Luxembourg sur le marché non réglementé Euro MTF et sont garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contiennent certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe.

## Obligations à haut rendement (500 millions de dollars US, 6,875 % Senior Notes, échéance 2022)

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, l'encours obligataire des Obligations de Premier Rang arrivant à échéance en 2022 est de 419,6 millions de dollars US (voir Prêt à terme ci-dessus).

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 500 millions de dollars US, au taux de 6,875 % et à échéance 2022.

Cet emprunt obligataire, émis au pair, a contribué au remboursement anticipé de la totalité du solde résiduel de 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire au taux de 9,50 % à échéance 2016, ainsi qu'au remboursement anticipé de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7,75 % et à échéance 2017.

## Obligations à haut rendement (71 millions de dollars US, 6,5 % Senior Notes, échéance 2021)

Le 20 janvier 2017, CGG a conclu plusieurs accords en vue de réduire de manière substantielle les montants dus en vertu des contrats d'affrètement de trois navires d'exploration sismique mis à l'arrêt. Dans le cadre des accords permettant

de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 58,6 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par les cocontractants aux contrats d'affrètement concernés. Le 13 mars, CGG a conclu un accord en vue de réduire de manière substantielle le montant dû en vertu du contrat d'un navire d'exploration sismique en opération, l'« Oceanic Champion ». Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 12,1 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par le cocontractant du contrat d'affrètement concerné.

### **Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6,5 % Senior Notes, échéance 2021)**

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, l'encours obligataire des Obligations de Premier Rang arrivant à échéance en 2021 est de 604,9 millions de dollars US (voir Prêt à terme ci-dessus).

Le 31 mai 2011, CGG S.A. avait émis par placement privé international un emprunt obligataire d'un nominal de 650 millions de dollars US à échéance juin 2021 et portant intérêt au taux de 6,5 %.

Les obligations avaient été émises à un prix de 96,45 % du pair, correspondant à un rendement de 7,0 %. Le produit net de cette émission avait été affecté au remboursement total du crédit *Senior Term Loan B* de 508 millions de dollars US et au remboursement des 70 millions de dollars US résiduels de l'emprunt obligataire de 530 millions de dollars US à échéance 2015.

### **Obligations à haut rendement (400 millions d'euros, 5,875 % Senior Notes, échéance 2020)**

Le 23 avril 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions d'euros (ou 546,3 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,3658), au taux de 5,875 % et à échéance 2020.

Cet emprunt obligataire, émis au pair, a permis le rachat des obligations à option de conversion (OCEANE) d'un montant nominal de 360 millions d'euros, au taux de 1,75 %, et à échéance 2016. Le produit net restant a été utilisé pour le paiement anticipé de l'échéance 2015 du crédit vendeur accordé par Fugro pour un montant de 28,1 millions d'euros.

### **Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7,75 % Senior Notes, échéance 2017)**

Le 24 février 2017, CGG a satisfait et mis un terme à ses engagements au titre de l'indenture pour l'intégralité des 8,3 millions de dollars US résiduel de l'emprunt obligataire 7,75 % à échéance 2017.

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, l'encours obligataire des Obligations de Premier Rang arrivant à échéance en 2017 est de 8,3 millions de dollars US (voir Prêt à terme ci-dessus).

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 7,75 %, d'un montant nominal initial de 400 millions de dollars US à échéance 2017. Le remboursement, effectué à 101,292 % du pair, a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 500 millions de dollars US, décrite ci-dessus.

Le 9 février 2007, CGG S.A. avait émis sur les marchés internationaux de capitaux un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US à échéance 2017 au taux nominal de 7,75 %. Les fonds reçus avaient permis au Groupe de rembourser une partie du prêt relais de 700 millions de dollars US ayant financé l'acquisition de Veritas.

### **Obligations convertibles**

#### **Obligations convertibles (325 millions d'euros, 1,75 % Senior Notes, échéance 2020)**

Au 31 décembre 2017, la dette relative aux OCEANE 2020 s'élevait à 296,7 millions d'euros (ou 355,8 millions de dollars US).

Suite au regroupement d'actions et au changement de la valeur nominale des actions ordinaires de 2017 (voir note 15) le ratio de conversion des Océane était de 0,044 action CGG pour une obligation.

En mai 2015, CGG a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à apporter 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 2019 (OCEANE 2019) contre de nouvelles obligations convertibles OCEANE 2020. La parité d'échange était fixée à cinq OCEANE 2020 contre deux OCEANE 2019.

Le 26 juin 2015, les porteurs d'OCEANE 2019 ont échangé 90,3 % de leurs obligations, soit 10 114 014 obligations. En rémunération de cet apport, le Groupe a procédé à l'émission de 25 285 035 OCEANE 2020 à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un montant nominal total de 325,1 millions d'euros (ou 363,7 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,1189).

La valeur nominale unitaire des OCEANE 2020 a été fixée à 12,86 euros (contre 32,14 euros pour l'OCEANE 2019). Ces nouvelles obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année (contre 1,25 % pour l'OCEANE 2019) et donnent droit à l'attribution d'actions CGG nouvelles ou existantes à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Ces obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG S.A., sous certaines conditions.

Au 30 juin 2015, les composantes capitaux propres et passif financier des OCEANE 2019 apportées à l'échange ont été décomptabilisées tandis que les OCEANE 2020 ont été comptabilisées à leur juste valeur. L'impact de la transaction sur le résultat net consolidé a été non significatif. L'impact sur les capitaux propres s'est élevé à 8,6 millions de dollars US, net d'impôts différés. La dette relative aux OCEANE 2020 a été estimée à 265,4 millions d'euros (ou 296,9 millions de dollars US) avec un taux d'intérêt à 6,63 %.

### Obligations convertibles (35 millions d'euros, précédemment 360 millions d'euros, 1,25 % Senior Notes, échéance 2019)

Au 31 décembre 2017, la dette relative aux OCEANE 2020 s'élevait à 33,5 millions d'euros (ou 40,2 millions de dollars US).

Suite au regroupement d'actions et au changement de la valeur nominale des actions ordinaires de 2017 (voir note 15) le ratio de conversion des Océane était de 0,044 action CGG pour une obligation.

D'autre part, CGG n'ayant pas exercé son option de remboursement anticipé des 9,7 % restant, le solde résiduel de la dette financière relative aux OCEANE 2019 s'établit à 30,3 millions d'euros (ou 34 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,1189) dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2015.

Le 20 novembre 2012, CGG S.A. avait procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'un montant nominal de

360 millions d'euros. Le produit net de l'émission avait été affecté au financement partiel des 1,2 milliard de dollars US de l'acquisition de la Division Géoscience (hors librairie multi-clients et OBN) de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations avait été fixée à 32,14 euros, ce qui faisait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Les obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG S.A., sous certaines conditions.

Au 20 novembre 2012, le montant de la dette financière s'élevait à 359 millions de dollars US (277 millions d'euros) et la composante en capitaux propres à 98 millions de dollars US (75 millions d'euros), nets de frais d'émission. La juste valeur de la dette avait été estimée avec un taux d'intérêt à 5,47 %.

## Facilités de crédit

Montant disponible sur les lignes de crédit au 31 décembre 2017 :

	Date		Montant utilisé
	d'émission	Échéance	
	<i>En millions de dollars US</i>		
Crédit renouvelable US	2013	2018	161,9
Crédit renouvelable France <sup>(a)</sup>	2013	2018	309,5
<b>TOTAL avant frais d'émission</b>	—	—	<b>471,4</b>

### Facilité de crédit « Revolver US »

Cette ligne de crédit de 165 millions de dollars US a été mise en place le 15 juillet 2013, sur cinq ans.

### Facilité de crédit « French Revolver »

Le 24 juillet 2014, la maturité de notre facilité de crédit « French Revolver » a été étendue. La facilité de crédit « French Revolver » s'élève à 325 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2016 et à 275 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2017.

Le 31 juillet 2013, une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune a été conclue.

### Crédit Nordique

Voir emprunts bancaires ci-dessous.

## Emprunts bancaires

### Crédit Nordique de 250 millions de dollars US

Le « changement de propriété de la flotte » (voir note 2 « Evénements Marquants ») a pour conséquence de réduire la

dette brute du Groupe de 182,5 millions de dollars US correspondant à l'encours en principal de la facilité de crédit Nordique au 31 mars 2017.

Le Groupe a conclu le 16 décembre 2014 l'amendement et l'extension de son accord de crédit nordique avec un pool de banques dirigé par Nordea. Par cet accord, le montant de cette facilité de crédit a été porté de 175 millions de dollars US à 250 millions de dollars US et la maturité de mai 2018 à décembre 2019. Ce nouveau crédit est composé d'une facilité de crédit de 100 millions de dollars US et d'un prêt de 150 millions de dollars US. Un contrat de swap de taux d'intérêt a été contracté afin de figer le taux annuel à 4,3 %.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, une convention de crédit de cinq ans d'un montant de 200 millions de dollars US et garantie par des actifs (navires), avait été signée afin notamment de rembourser l'échéance 2013 de notre crédit vendeur Fugro.

Un contrat de *swap* de taux d'intérêt avait alors été contracté afin de figer le taux annuel à 4,4 %.

### Facilité de crédit sécurisée de 25 millions de dollars US

Le solde restant dû au 31 décembre 2017 est de 0,6 million de dollars US.

Le 29 septembre 2014, cette ligne a été réduite à 12,5 millions de dollars US puis à 6,3 millions de dollars US le 18 décembre 2014, en ligne avec la réduction de nos investissements en équipements et de notre flotte.

Le 19 décembre 2013, un contrat de prêt en plusieurs tirages d'un montant maximum de 25 millions de dollars US avait été signé afin de financer l'acquisition d'équipements maritimes en un maximum de douze lots mensuels pendant une période d'un an. Un contrat de swap de taux d'intérêt avait alors été contracté afin de figer le taux annuel à 3,6 % le 30 décembre 2014. Ce prêt est remboursable sur cinq ans après la date limite de tirage.

### Facilité de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US

Le 12 février 2016, la Société a procédé au remboursement de l'intégralité de cette facilité de crédit.

Le 13 janvier 2011, la société Exploration Vessel Resources II AS avait signé une convention de crédit sécurisée de 45 millions de dollars US faisant l'objet d'une garantie émise en faveur des banques.

### Autres emprunts

#### Crédit vendeur accordé par Fugro

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, le Crédit vendeur accordé par Fugro a été totalement remplacé par le prêt sénior à terme sécurisé à échéance 2019 (voir plus haut).

Le 22 décembre 2014, Fugro et CGG ont amendé le crédit vendeur de telle sorte que 50% du remboursement prévu le 31 janvier 2016 soit remboursé au plus tard le 31 janvier 2017 et les 50% restants au plus tard le 31 janvier 2018 (c'est-à-dire 42,2 millions d'euros à rembourser pour les 31 janvier 2017 et 2018).

Le 27 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de 28,1 millions d'euros (soit 38,6 millions de dollars US convertis au taux moyen historique de 1,3726), initialement dus le 31 janvier 2015. Ce remboursement anticipé a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 400 millions d'euros à échéance 2020 décrite ci-dessus.

Le 21 août 2013, le Groupe avait procédé au remboursement partiel du crédit vendeur de Fugro pour 112,5 millions d'euros.

Dans le cadre de l'acquisition de la Division Géoscience du groupe Fugro le 31 janvier 2013, Fugro avait accordé au Groupe un crédit vendeur de 125 millions d'euros avec une maturité de cinq ans et portant intérêts au taux de 5,5 % par an, porté à 225 millions d'euros lors de l'acquisition effective de l'activité aéroportée.

## NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Du fait de son activité internationale, le Groupe est exposé à des risques généraux liés aux opérations à l'étranger. Les principaux risques de marché auxquels le Groupe est exposé sont notamment l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Le Groupe ne conclut pas de contrats d'instruments financiers à des fins spéculatives.

Pour une information détaillée, voir également le chapitre 3 « Facteurs de risques » de notre document annuel de Référence.

### Gestion du risque de change

CGG tire une partie substantielle de son chiffre d'affaires de ventes à l'étranger et est donc soumise aux risques relatifs aux fluctuations des taux de change. Les recettes et dépenses de CGG sont libellées de manière prépondérante en dollars US et en euros, et dans une moindre mesure en devises telles que le dollar canadien, le real brésilien, le dollar australien, la couronne norvégienne, la livre sterling et le yuan chinois.

### Analyse de sensibilité

Les fluctuations des taux de change du dollar US par rapport à d'autres devises, l'euro en particulier, ont eu dans le passé et auront à l'avenir un effet significatif sur les résultats du Groupe. Le Groupe tente de minimiser ce risque grâce à sa politique de couverture. Le Groupe ne peut garantir son niveau de rentabilité dans l'absolu ni que les fluctuations des taux de change n'aient pas un effet significativement défavorable sur ses résultats d'exploitation futurs.

Le Groupe estime ses dépenses nettes courantes en euros à un montant de l'ordre de 350 millions, et, en conséquence, une variation défavorable de 10 cents dans la parité moyenne de change entre l'euro et le dollar US aurait un impact négatif de l'ordre de 35 millions de dollars US au niveau de son résultat d'exploitation et de ses capitaux propres. Voir le chapitre 3 « Facteurs de risques ».

L'exposition au risque de change au 31 décembre 2017 figure dans le tableau ci-après :

<b>Au 31 décembre 2017</b>						
<i>(Converti en millions de dollars)</i>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Engagements en devises</b>	<b>Position nette avant couverture</b>	<b>Instruments financiers de couverture</b>	<b>Position nette après couverture</b>
	<b>(a)</b>	<b>(b)</b>	<b>(c)</b>	<b>(d) = (a) - (b) ± (c)</b>	<b>(e)</b>	<b>(g) = (d) + (e) - (f)</b>
<b>USD (a)</b>	<b>1 469,6</b>	<b>1 869,9</b>	—	<b>(400,3)</b>	—	<b>(400,3)</b>

(a) Actifs et passifs monétaires en dollars US dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est l'euro.

<b>Au 31 décembre 2017</b>						
<i>(Converti en millions de dollars)</i>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Engagements en devises</b>	<b>Position nette avant couverture</b>	<b>Instruments financiers de couverture</b>	<b>Position nette après couverture</b>
	<b>(a)</b>	<b>(b)</b>	<b>(c)</b>	<b>(d) = (a) - (b) ± (c)</b>	<b>(e)</b>	<b>(g) = (d) + (e) - (f)</b>
<b>EUR (a)</b>	<b>71,9</b>	<b>167,7</b>	—	<b>(95,8)</b>	—	<b>(95,8)</b>

(a) Actifs et passifs monétaires en Euro dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.

La dette financière brute comprend les concours bancaires, la part à court terme des dettes financières et les dettes financières à long terme. La dette financière nette correspond à la dette financière brute moins les disponibilités et valeurs mobilières de placement.

La dette financière nette est présentée comme une information complémentaire car certains investisseurs estiment que présenter la dette nette des disponibilités fournit une meilleure appréciation du risque d'endettement financier. Toutefois, d'autres sociétés peuvent présenter leur dette nette différemment. La dette nette ne mesure pas la performance financière en IFRS et ne doit pas être considérée comme une alternative à d'autres mesures de performances présentées en IFRS.

Au 31 décembre 2017, la composante euro de la dette financière nette de 2 640 millions de dollars US s'élevait à 917 millions d'euros sur la base d'un taux de clôture de 1,1993. Une variation de 10 cents du taux de clôture est ainsi susceptible d'avoir un impact de l'ordre de 92 millions de dollars US sur la dette financière nette du Groupe.

#### Contrats de ventes à terme

Les instruments dérivés ont un but de couverture de l'exposition aux fluctuations de change durant la période de réalisation des contrats.

Au 31 décembre 2017, le Groupe ne détenait aucun contrat de vente à terme.

L'impact de ces contrats de vente à terme sur les états financiers est le suivant :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Montant dans l'état de situation financière des contrats de vente à terme de devises (voir notes 5 et 12)	—	—	(0,7)
Profits (pertes) enregistrés en résultat (voir note 21)	—	0,2	(2,5)
Profits (pertes) enregistrés directement en capitaux propres (avant impôts différés)	—	(0,2)	1,1

#### Gestion du risque de taux

La stratégie du Groupe est de gérer le risque de taux par l'utilisation maximale de dettes à taux fixe. Ainsi, l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts est limitée dans la mesure où 72 % de la dette financière brute au 31 décembre 2017 est constituée d'emprunts obligataires à taux fixe ainsi que d'un certain nombre de contrats de crédit-bail et de lignes de

crédit bancaires à moyen terme à taux fixes et de maturités variables. La dette variable du Groupe est composée des facilités de crédit « French Revolver », « Revolver US » et du prêt à terme. Ces taux d'intérêts variables sont indexés sur des durées courtes de 3 mois généralement. En conséquence, il peut en résulter une variation de la charge d'intérêt correspondante en fonction de l'évolution des taux d'intérêt à court terme.

## Analyse de sensibilité

L'exposition au risque de taux par maturité au 31 décembre 2017 figure dans le tableau ci-après :

31.12.2017 En millions de dollars US	Actifs financiers <sup>(a)</sup> (A)		Passifs financiers <sup>(a)</sup> (B)		Exposition nette avant couverture (C) = (A) - (B)		Instruments de taux de couverture (D)		Exposition nette après couverture (E) = (C) + (D)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	98	156	1 981	809	(1 883)	(653)	—	—	(1 883)	(653)
De 1 à 2 ans	—	—	12	—	(12)	—	—	—	(12)	—
De 3 à 5 ans	—	—	41	—	(41)	—	—	—	(41)	—
Plus de 5 ans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>156</b>	<b>2 034</b>	<b>809</b>	<b>(1 936)</b>	<b>(653)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(1 936)</b>	<b>(653)</b>

(a) Hors découverts bancaires, intérêts courus, ajustements IFRS et prime d'émission.

Les sources de financement du Groupe CGG sont constituées d'emprunts garantis et de facilités de crédit soumis à des taux d'intérêts variables. En conséquence, les charges financières du Groupe peuvent augmenter si les taux d'intérêts augmentent. L'analyse de sensibilité porte sur une exposition nette passive après prise en compte des couvertures de (653) millions de dollars US. Le taux moyen de la part variable

de la dette au 31 décembre 2017 était de 6,8 % alors que le taux de rémunération des actifs financiers était de 1,4 %. Toute augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts augmenterait les charges financières du Groupe de près de 6,5 millions de dollars US par an, alors qu'une baisse de 100 points de base diminuerait les charges financières de 6,5 millions de dollars US.

### Au 31 décembre 2017

En millions de dollars US	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(6,5)	(6,5)
Impact d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt	6,5	6,5

## Gestion du risque de crédit

Afin de minimiser le risque de crédit, ou risque de contrepartie, le Groupe conclut des contrats de couverture uniquement avec des institutions financières et des banques commerciales de premier rang. Bien que le risque de crédit puisse être formé par le coût de remplacement à la juste valeur estimée de l'instrument, le Groupe considère que le risque de subir une perte reste mineur, et que la perte en question ne serait de toute façon pas significative. Les créances clients du Groupe ne représentent pas un risque de crédit significatif, du fait de la large variété de clients, des différents marchés dans lesquels le Groupe opère, et de sa

présence dans plusieurs zones géographiques. Des procédures spécifiques ont été implémentées afin de contrôler le paiement des clients et ainsi diminuer le risque d'impayés. Les deux plus importants clients du Groupe contribuent en 2017 pour respectivement 10,4 % et 8,6 % au chiffre d'affaires consolidé. Ils contribuaient respectivement pour 6,7 % et 6,4 % en 2016 et 5,0 % et 4,9 % en 2015.

## Gestion du risque de liquidité

Pour plus d'informations, merci de vous référer à la note « 1.3 — Continuité d'exploitation » ainsi qu'au chapitre « 3.1.3 — Risques liés à l'endettement du Groupe ».



## Impact et ventilation des instruments financiers sur l'état de situation financière

L'impact et la ventilation sur l'état de situation financière des instruments financiers du Groupe au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

**Au 31 décembre 2017**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Hiérarchie des justes valeurs (a)</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Juste valeur par résultat</b>	<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>Prêts, créances et dettes d'exploitation</b>	<b>Dettes au coût amorti</b>	<b>Instruments dérivés</b>
Titres non consolidés	Niveau 3	3,8	3,8	—	3,8	—	—	—
Actifs financiers non courants	Niveau 3	58,8	58,8	—	—	58,8	—	—
Clients et comptes rattachés	Niveau 3	522,6	522,6	—	—	522,6	—	—
Actifs financiers courants	Niveau 2	—	—	—	—	—	—	—
Équivalents de trésorerie	Niveau 2	85,8	85,8	85,8	—	—	—	—
Trésorerie	Niveau 2	229,6	229,6	229,6	—	—	—	—
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>900,6</b>	<b>900,6</b>	<b>315,4</b>	<b>3,8</b>	<b>581,4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Dettes financières (note 13)	Niveau 2	2 840,5	2 023,8	—	—	—	2 023,8	—
Découverts bancaires	Niveau 2	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—
Fournisseurs et comptes rattachés	Niveau 3	169,9	169,9	—	—	169,9	—	—
Passifs financiers courants	Niveau 2	—	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>3 010,6</b>	<b>2 193,9</b>	<b>0,2</b>	<b>—</b>	<b>169,9</b>	<b>2 023,8</b>	<b>—</b>

(a) Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- » niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- » niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- » niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le classement des éléments de l'état de situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs n'a fait l'objet d'aucune modification.

En raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances clients et des dettes fournisseurs est considérée identique à leur valeur comptable.

A la date du 31 décembre 2017 :

- » les Obligations Senior 2020 se négociaient à un prix reflétant une décote de 53,4% par rapport à leur valeur nominale ;
- » les Obligations Senior 2021 se négociaient à un prix reflétant une décote de 52,9% par rapport à leur valeur nominale ;
- » les Obligations Senior 2022 se négociaient à un prix reflétant une décote de 52,5% par rapport à leur valeur nominale ;
- » les OCEANes 2019 se négociaient à un prix reflétant une décote de 31,3% par rapport à leur valeur nominale ;
- » les OCEANes 2020 se négociaient à un prix reflétant une décote de 82,7% par rapport à leur valeur nominale.
- » Nous avons utilisé la cotation de nos prêts à terme (source Bank Of America : 101,6%) afin de déterminer la juste valeur des dettes sécurisées (les facilités de crédit revolving et le prêt à terme).

## NOTE 15 CAPITAL SOCIAL ET PLANS D'OPTIONS

Au 31 décembre 2017, le capital social de CGG S.A. se composait de 22 133 149 actions ordinaires de valeur nominale 0,80 euro. Au 31 décembre 2016, il se composait de 22 133 149 actions ordinaires et au 31 décembre 2015, de 5 533 287 actions ordinaires.

### Droits et privilèges associés aux actions ordinaires

Les actions ordinaires donnent droit à dividendes. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double. Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves disponibles de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société. Au 31 décembre 2017, le montant des réserves libres de la société mère s'élevait à 255,1 millions d'euros (305,9 millions de dollars US).

Aucun dividende n'a été versé en 2017, 2016 et 2015.

### Émission d'actions

Le 13 janvier 2016, CGG a lancé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final brut de l'opération s'élève à 350 589 080,16 euros et se traduit par la création de 531 195 576 actions nouvelles. Les produits nets de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 337 millions d'euros (soit 368 millions de dollars US) et ont pour objet de renforcer ses fonds propres et d'améliorer sa liquidité, dans le cadre du financement de son Plan de Transformation.

Cette opération a été garantie en totalité (hors engagements de souscription de Bpifrance Participations et d'IFP Énergies Nouvelles) par un syndicat bancaire. Les honoraires et frais relatifs à cette opération se sont élevés à 13 millions d'euros (soit 14 millions de dollars US).

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 5 février 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FROOOO120164). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 708 260 768 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

L'augmentation capital du 21 février 2018 est décrite en note 2.

### Regroupement d'actions

La Société a mis en œuvre le 20 juillet 2016 le regroupement d'actions approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2016. Chaque actionnaire s'est vu attribuer 1 action nouvelle portant jouissance courante contre 32 actions anciennes. Le premier cours de l'action le 20 juillet a été calculé sur la base du dernier cours coté le 19 juillet (0,69 euro) multiplié par 32.

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est

faite le 20 juillet 2016, sur une nouvelle ligne de cotation (code ISIN FROO13181864). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 22 133 149 actions de 12,80 euros de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Changement de la valeur nominale des actions ordinaires

Le 11 août 2016, la Société a effectué le changement de la valeur nominale des actions ordinaires. La Société a décidé de réduire le capital social de 265 597 788 euros (soit 304,1 millions de dollars US au taux historique) pour le ramener de 283 304 307 euros à 17 706 519 euros (soit 20,3 millions de dollars US) par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 12,80 euros à 0,80 euro après réalisation du regroupement. La somme de 265 597 788 euros, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée au compte « prime d'émission ».

### Plans d'options

Suite à diverses résolutions adoptées par le Conseil d'administration, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions ordinaires à certains de ses salariés, cadres et administrateurs.

Le Conseil d'administration du 6 janvier 2010 avait décidé d'attribuer 220 000 options de souscription d'actions à un bénéficiaire. Le prix de souscription avait été fixé à 14,71 euros. Les options ont une durée de huit ans ; 110 000 de ces options de souscription d'actions ont été acquises immédiatement, 55 000 ont été acquises le 7 janvier 2011 et 55 000 le 7 janvier 2012.

Le Conseil d'administration du 22 mars 2010 avait décidé d'attribuer :

- ▶ 1 348 150 options de souscription d'actions à 338 bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 19,44 euros. Les options ont une durée de huit ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Président-Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 19,44 euros. Les droits aux dites options seront acquis par tiers sur les trois premières années du plan, d'une durée de huit ans. Cette acquisition par tiers est soumise à des conditions de performance fondées sur la réalisation de l'un des trois objectifs suivants :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie

variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le 21 octobre 2010, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer 120 000 options de souscription d'actions à trois bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 16,88 euros. Les options ont une durée de huit ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan.

Le 24 mars 2011, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 964 363 options de souscription d'actions à 364 bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 25,48 euros. Les options ont une durée de huit ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan ;
- ▶ 66 667 options de souscription d'actions au Président du Conseil d'administration et 133 333 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 25,48 euros. Les droits aux dites options seront acquis par tiers sur les trois premières années du plan, d'une durée de huit ans. Cette acquisition par tiers est soumise à des conditions de performance fondées sur la réalisation de l'un des trois objectifs suivants :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 590 625 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 420 000 options de souscription d'actions aux membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),

- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;

- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),

- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 24 juin 2013, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 062 574 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;

- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 180 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 euros. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 135 843 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 120 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 25 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 168 290 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 220 600 options de souscription d'actions au Directeur Général et 111 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 159 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 23 juin 2016, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 4 126 368 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;

- ▶ 882 400 options de souscription d'actions au Directeur Général et 444 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;

- ▶ 318 080 options de souscription d'actions au seul membre du Comité Corporate qui n'est pas mandataire social. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2017 :

	Options initialement attribuées	Options initialement attribuées après opérations sur capital (a)	Options non exercées au 31.12.2017 (b) (c) (d)	Prix d'exercice par action (b) (c) (d)	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 6 janvier 2010	220 000	8 668	8 668	373,44 €	6 janvier 2018	0,2 mois
Plan du 22 mars 2010	1 548 150	60 980	51 394	493,44 €	22 mars 2018	2,7 mois
Plan du 21 octobre 2010	120 000	4 727	1 564	428,80 €	21 octobre 2018	9,7 mois
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	45 863	38 345	646,72 €	24 mars 2019	14,7 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	55 563	19 720	476,48 €	26 juin 2020	29,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	61 443	30 817	493,44 €	24 juin 2021	41,8 mois
Plan du 26 juin 2014	1 655 843	61 939	41 353	274,88 €	26 juin 2022	53,9 mois
Plan du 25 juin 2015	1 769 890	66 205	47 790	160,64 €	25 juin 2023	65,8 mois
Plan du 23 juin 2016	6 658 848	208 089	184 732	21,76 €	23 juin 2024	77,8 mois
<b>TOTAL</b>	<b>16 190 293</b>	<b>573 477</b>	<b>424 383</b>			

(a) Options initialement attribuées réévaluées suite aux augmentations de capital de 2012 et 2016 ainsi que le regroupement d'actions de 2016

(b) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	Ajustement du nombre d'options au 23 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 6 janvier 2010	231 538	14,71	13,98
Plan du 22 mars 2010	1 430 622	19,44	18,47
Plan du 21 octobre 2010	126 291	16,88	16,05
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84

(c) Suite à l'augmentation de capital de février 2016, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	Ajustement du nombre d'options au 29 février 2016	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 6 janvier 2010	277 370	13,98	11,67
Plan du 22 mars 2010	1 675 700	18,47	15,42
Plan du 21 octobre 2010	100 072	16,05	13,40
Plan du 24 mars 2011	1 287 848	24,21	20,21
Plan du 26 juin 2012	1 061 569	17,84	14,89
Plan du 24 juin 2013	1 495 770	18,47	15,42
Plan du 26 juin 2014	1 782 127	10,29	8,59
Plan du 25 juin 2015	1 998 861	6,01	5,02

(d) Suite au regroupement d'actions de juillet 2016, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	Ajustement du nombre d'options au 20 juillet 2016	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 6 janvier 2010	8 668	11,67	373,44
Plan du 22 mars 2010	52 183	15,42	493,44
Plan du 21 octobre 2010	3 128	13,40	428,80
Plan du 24 mars 2011	40 167	20,21	646,72
Plan du 26 juin 2012	20 766	14,89	476,48
Plan du 24 juin 2013	43 238	15,42	493,44
Plan du 26 juin 2014	49 660	8,59	274,88
Plan du 25 juin 2015	63 013	5,02	160,64
Plan du 23 juin 2016	208 089	0,68	21,76

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2017, 2016 et 2015 :

	2017		2016		2015	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>En euros, sauf nombre d'options</i>						
<b>Options non exercées en début d'exercice</b>	<b>510 837</b>	<b>235,86 €</b>	<b>10 043 037</b>	<b>16,14 €</b>	<b>10 696 143</b>	<b>19,31 €</b>
Attributions	—	—	6 658 848	0,68 €	1 769 890	6,01 €
Ajustements liés au regroupement d'actions	—	—	(16 004 834)	235,79 €	—	—
Ajustements liés à l'augmentation de capital	—	—	1 976 021	13,48 €	—	—
Exercées	—	—	—	—	—	—
Échues non exercées	(86 454)	216,91 €	(2 162 235)	274,26 €	(2 422 996)	22,75 €
<b>Options non exercées en fin d'exercice</b>	<b>424 383</b>	<b>239,72 €</b>	<b>510 837</b>	<b>235,86 €</b>	<b>10 043 037</b>	<b>16,14 €</b>
Options exerçables en fin d'exercice	205 418	443,16 €	209 618	450,25 €	6 018 303	20,11 €

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 5,74 euros en 2017, 20,33 euros en 2016 et 154,88 euros en 2015 (les cours moyens ont été ajustés suite au regroupement d'actions de juillet 2016).

## Unités de performance

### Plan d'attribution du 25 juin 2015

Le 25 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 712 300 unités de performance sous conditions de performance dont 27 500 au Directeur Général, 12 500 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 20 000 aux autres membres du Comité Corporate et 639 800 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacun des segments d'activité, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs Groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2015 qui sera définitivement acquis aux Bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des segments d'activité.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

### Plan d'attribution du 23 juin 2016

Le 23 juin 2016, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 2 566 880 unités de performance sous conditions de performance dont 108 960 au Directeur Général, 49 600 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 39 680 aux autres membres du Comité Corporate et 2 269 440 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacun des segments d'activité, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs Groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2016 qui sera définitivement acquis aux Bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des segments d'activité.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

## Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2015 et 2016 et les plans d'unités de performance 2015 et 2016 sont réalisées en application de la norme IFRS 2. La valorisation des options attribuées est calculée le jour de l'attribution selon la méthode Black & Scholes.

	Options attribuées	Volatilité <sup>(a)</sup>	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)	Durée de vie résiduelle (en années)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2015	1 769 890	42 %	0,14 %	6,01	4	1,64	0,0 %
Plan d'options 2016	6 658 848	47 %	-0,31 %	0,68	4	0,23	0,0 %

(a) Correspond à la moyenne de la volatilité moyenne historique retraitée et de la volatilité implicite.

	Actions gratuites attribuées	Accomplissement des conditions de performance <sup>(a)</sup>	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros) <sup>(b)</sup>	Dividendes
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2015	712 300	0 %	5,48	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2016	2 566 880	50 %	0,67	0,0 %

(a) Estimé.

(b) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.



Selon IFRS 2, la juste valeur des options attribuées depuis le 7 novembre 2002 est reconnue en charge sur la durée de vie du plan. Le détail de ces charges est présenté dans le tableau suivant :

<i>En millions de dollars US</i>	Charge IFRS 2 totale			Dont pour les dirigeants du Groupe		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Plan d'options 2012	—	0,2	0,2	—	0,1	(0,2)
Plan d'options 2013	0,1	0,3	1,1	—	—	0,1
Plan d'options 2014	0,3	1,1	1,6	—	0,1	0,4
Plan d'options 2015	0,4	0,9	0,5	0,1	0,2	0,1
Plan d'options 2016	0,4	0,3	—	0,1	—	—
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2013 — part en actions	—	—	(0,8)	—	—	(0,1)
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2014 — part en actions	—	(0,6)	0,1	—	(0,1)	—
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2015 — part en actions	(0,5)	0,1	0,4	(0,1)	—	—
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2016 — part en actions	0,1	0,2	—	—	—	—
<b>Charge totale des transactions dénouées par remise d'instruments de capitaux propres</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>

## NOTE 16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En millions de dollars US</i>	Solde au 31.12.2016	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	Désactualisation	Autres <sup>(a)</sup>	Solde au 31.12.2017
Provisions pour frais de restructuration	37,0	28,0	(29,0)	(3,5)	—	0,1	32,6
Provisions pour contrats déficitaires	64,6	2,1	(92,6)	(0,5)	0,2	42,4	16,2
Provisions pour litiges	0,8	0,7	(0,6)	(0,1)	—	0,1	0,9
Autres provisions relatives à des contrats	7,7	3,2	(0,4)	(1,6)	—	(0,7)	8,2
Provisions pour charge de démobilitation des navires	0,6	0,7	(0,9)	—	—	—	0,4
<b>Total provisions court terme</b>	<b>110,7</b>	<b>34,7</b>	<b>(123,5)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>0,2</b>	<b>41,9</b>	<b>58,3</b>
Provision pour unités de performance réglées en numéraire (note 15)	0,2	—	—	(0,2)	—	0,1	0,1
Provisions pour engagements de retraite	59,5	4,2	(2,1)	—	—	1,1	62,7
Provisions pour risques fiscaux	7,2	1,7	(0,7)	—	—	0,1	8,3
Provisions pour contrats déficitaires	70,4	7,2	—	—	0,6	(60,0)	18,2
Provisions pour garantie clients	2,2	1,7	(2,4)	—	—	0,3	1,8
Provisions pour risques douaniers et autres impôts	22,6	8,8	(0,4)	—	—	(0,5)	30,5
<b>Total provisions long terme</b>	<b>162,1</b>	<b>23,6</b>	<b>(5,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,6</b>	<b>(58,9)</b>	<b>121,6</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>272,8</b>	<b>58,3</b>	<b>(129,1)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>0,8</b>	<b>(17,0)</b>	<b>179,9</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des changements de périmètre (voir note 2), les reclassements entre comptes ainsi que les gains ou pertes de change actuariels.

### **Provisions pour frais de restructuration**

En 2017, les provisions pour restructuration relatives au plan de transformation correspondent principalement à des charges liées aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis (voir note 21).

En 2016, le Groupe a utilisé une partie des provisions pour restructuration relatives au plan de transformation.

### **Provisions pour contrats déficitaires (court terme et long terme)**

En 2017, le Groupe a utilisé et comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires (voir note 21).

En 2016, le Groupe a utilisé et comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires du fait de la reprise plus lente que prévue initialement dans le cadre du plan de réduction de sa flotte (voir note 21).

### **Provisions pour garantie clients**

Le poste « Provisions pour garantie clients » correspond aux garanties données par Sercel à ses clients externes.

### **Provisions pour engagements de retraite**

Les principaux engagements de retraite et autres avantages similaires que le Groupe accorde à ses salariés se situent en France et au Royaume-Uni.

De plus, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en décembre 2004 pour les membres du Comité Exécutif et les membres du Directoire de Sercel Holding. En 2016 et 2017, il n'a fait l'objet d'aucun versement. En 2015, 8,3 millions de dollars US ont été versés.

Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

- ▶ prise en compte de facteurs de rotation du personnel et de mortalité ;
- ▶ âge de départ en retraite entre 60 et 66 ans pour la France ;
- ▶ taux d'actualisation et taux moyen d'augmentation des émoluments futurs ;
- ▶ taxes sur les régimes de retraite et les retraites complémentaires.

Au 31 décembre 2017, le montant de la provision pour engagement de retraite nette s'élève à 62,7 millions de dollars US.

Les engagements relatifs aux droits accumulés et les provisions constituées au titre de l'ensemble des engagements de retraite du Groupe se présentent comme suit :

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Éléments enregistrés dans l'état de situation financière</b>			
Obligation <sup>(a)</sup>	152,4	138,9	139,1
Juste valeur des actifs de régime	(89,7)	(79,4)	(81,2)
<b>Obligation nette</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>	<b>57,9</b>
<b>Passif net (actif) enregistré dans l'état de situation financière</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>	<b>57,9</b>
<b>Éléments enregistrés en résultat de la période</b>			
Charge annuelle des prestations de services	3,1	4,4	5,7
Charge (produit) d'intérêt pour l'exercice	1,1	1,3	1,2
Effets des réductions/liquidations	—	(5,7)	(6,9)
Taxes	—	—	—
<b>Charge (produit) nette de la période</b>	<b>4,2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Variation de la provision enregistrée dans l'état de situation financière</b>			
<b>Provision au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>59,5</b>	<b>57,9</b>	<b>73,9</b>
Charge nette de la période	4,2	—	—
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global <sup>(b)</sup>	(6,0)	9,2	3,8
Cotisations payées	(0,3)	(1,4)	(10,0)
Paiement d'indemnités	(1,8)	(1,5)	(3,0)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	7,1	(4,7)	(6,8)
Autres	—	—	—
<b>Provision nette au 31 décembre</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>	<b>57,9</b>
<b>Variation de l'obligation</b>			
<b>Obligation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>138,9</b>	<b>139,1</b>	<b>155,2</b>
Taxes	—	—	—
Charge annuelle des prestations de services	3,1	4,4	5,7
Cotisations payées	—	0,3	0,4
Charge d'intérêt pour l'exercice	3,3	4,0	4,2
Coût des services passés	—	—	—
Paiement d'indemnités	(5,7)	(2,8)	(12,9)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	(2,2)	19,2	4,3
Effets des réductions/liquidations	—	(5,7)	(6,9)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	15,0	(19,6)	(10,9)
Autres	—	—	—
<b>Engagement au titre des droits accumulés au 31 décembre</b>	<b>152,4</b>	<b>138,9</b>	<b>139,1</b>
<b>Variation des actifs de régime</b>			
<b>Juste valeur des actifs de régime au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>79,4</b>	<b>81,2</b>	<b>81,3</b>
Produit d'intérêt pour l'exercice	2,2	2,7	3,0
Cotisations payées	0,3	1,7	10,4
Paiement d'indemnités	(3,9)	(1,3)	(9,9)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	3,8	10,0	0,5
Effets des réductions/liquidations	—	—	—
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	7,9	(14,9)	(4,1)
Autres	—	—	—
<b>Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre <sup>(c)</sup></b>	<b>89,7</b>	<b>79,4</b>	<b>81,2</b>
<b>Paramètres de base utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite du Groupe :</b>			
Taux d'actualisation <sup>(d)</sup>	1,50 %	1,50 %	2,00 %
Taux moyen d'augmentation des émoluments futurs <sup>(e)</sup>	2,42 %	2,41 %	2,84 %

(a) En 2017, l'obligation s'élève à 152,4 millions de dollars US, dont 33,2 millions de dollars US pour des plans à prestations définies non couverts (29,3 millions de dollars US en 2016 et 29,1 millions de dollars US).

La durée moyenne des régimes d'indemnités de fin de carrière est de 17,6 ans au 31 décembre 2017, 19,0 ans au 31 décembre 2016 et de 20,3 ans au 31 décembre 2015.

(b) Autres éléments du résultat global

Au 31 décembre 2017, le total cumulé des pertes actuarielles enregistrées dans les autres éléments du résultat global s'élève à 16,2 millions de dollars US.

L'estimation des écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global est déterminée comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global</b>			
Ajustements issus de l'expérience	3,2	(2,4)	3,1
Changement d'hypothèses démographiques	(2,2)	0,8	(1,7)
Changement d'hypothèses financières	(3,2)	20,8	2,9
Écarts actuariels sur les fonds de préfinancement	(3,8)	(10,0)	(0,5)
<b>Sous-total enregistré en autres éléments du résultat global</b>	<b>(6,0)</b>	<b>9,2</b>	<b>3,8</b>

(c) *Actifs de régime*

Les principales catégories d'actifs exprimées en pourcentage de la juste valeur des actifs de régime sont les suivantes :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actions	51 %	49 %	51 %
Obligations	18 %	18 %	19 %
Immobilier	7 %	7 %	7 %
Autres	24 %	26 %	23 %

(d) *Taux d'actualisation*

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe pour les entités de la zone euro est de 1,50 %. Le taux d'actualisation retenu est obtenu par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Le Groupe se réfère à l'indice Iboxx.

Le taux d'actualisation utilisé pour le Royaume-Uni est de 2,70 %

Une augmentation de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait une diminution de l'obligation de 6,4 millions de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'obligation de 6,8 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 point du taux d'actualisation aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations

de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,1 million de dollars US).

(e) *Émoluments futurs*

Une augmentation de 0,25 point du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs entraînerait une augmentation de l'obligation de 1,3 million de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 point entraînerait une diminution de l'obligation de 1,3 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 point du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,1 million de dollars US).

## NOTE 17 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Le détail des autres passifs non courants se présente comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Subventions d'État à la recherche	0,6	0,9	1,5
Intéressement et participation des salariés	8,7	12,7	18,0
Autres passifs non courants	8,6	7,8	—
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>17,9</b>	<b>21,4</b>	<b>19,5</b>

## NOTE 18 ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2017	2016	2015
Obligations liées aux dettes financières <sup>(a)</sup>	2 953,1	3 284,8	3 585,9
Obligations issues des locations-financements	35,6	39,4	77,3
Contrats d'affrètement coque nue des navires <sup>(b)</sup>	460,2	533,9	518,3
Obligations issues des locations simples	190,9	234,7	309,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 639,8</b>	<b>4 092,8</b>	<b>4 490,5</b>

(a) Voir note 2 « Evènements Marquants » afin d'obtenir plus d'informations quant aux ajustements significatifs apportés à la dette du Groupe lors d'évènements post-clôture.

(a) Au 31 décembre 2017, le montant des engagements hors bilan correspondant aux chartes coques-nue s'élève à 460,2 millions de dollars US. Ce montant inclut 397,0 millions de dollars US liés aux bateaux opérés via GSS, 13,8 millions de dollars US liés aux navires inclus dans le plan de réduction de la flotte et 49,4 millions de dollars US liés aux autres navires opérés par le Groupe.

Le tableau suivant présente sur les périodes à venir les paiements futurs relatifs aux obligations et engagements contractuels au 31 décembre 2017 :

Paiements dus par période

En millions de dollars US	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Obligations liées aux dettes financières :</b>					
Remboursements dettes à taux fixe	2 134,9	—	—	—	2 134,9
Remboursements dettes à taux variable <sup>(a)</sup>	809,2	—	—	—	809,2
Intérêts sur emprunts obligataires	9,0	—	—	—	9,0
<b>Total obligations liées aux dettes financières</b>	<b>2 953,1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 953,1</b>
<b>Obligations issues des locations-financements :</b>					
Obligations issues des locations-financements à taux fixe	8,2	15,6	11,8	—	35,6
Obligations issues des locations-financements à taux variable <sup>(a)</sup>	—	—	—	—	—
<b>Total obligations issues des locations-financements</b>	<b>8,2</b>	<b>15,6</b>	<b>11,8</b>	<b>—</b>	<b>35,6</b>
<b>Contrats d'affrètement coque nue des navires</b>	<b>72,2</b>	<b>102,9</b>	<b>91,3</b>	<b>193,8</b>	<b>460,2</b>
<b>Obligations issues des locations simples</b>	<b>49,7</b>	<b>55,2</b>	<b>41,5</b>	<b>44,5</b>	<b>190,9</b>
<b>TOTAL OBLIGATIONS CONTRACTUELLES <sup>(b)</sup></b>	<b>3 083,2</b>	<b>173,7</b>	<b>144,6</b>	<b>238,3</b>	<b>3 639,8</b>

(a) Les paiements sont déterminés sur la base des taux variables en vigueur au 31 décembre 2017.

(b) Les paiements en devises sont convertis en dollars sur la base des taux de change du 31 décembre 2017.

### Obligations contractuelles — locations-financements

Le Groupe a des engagements sur des contrats long terme concernant des terrains, bâtiments et équipements. Les dates d'expiration de ces différents contrats de crédit-bail s'étendent jusqu'en 2022.

Au 31 décembre 2017, la réconciliation entre les obligations issues des locations-financements et les dettes de crédit-bail se présente comme suit :

En millions de dollars US	Moins d'un an	1-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Obligations issues des locations-financements</b>	<b>8,2</b>	<b>27,4</b>	<b>—</b>	<b>35,6</b>
Effet de l'actualisation	(2,4)	(6,6)	—	(9,0)
Option d'achat du siège social	—	31,5	—	31,5
<b>Dettes de locations-financements (voir note 13)</b>	<b>5,8</b>	<b>52,3</b>	<b>—</b>	<b>58,1</b>

## Obligations contractuelles — locations simples

Les contrats de locations simples correspondent principalement aux contrats d'affrètement « coque nue » des navires sismiques, aux équipements géophysiques et aux bureaux et matériels informatiques.

Le coût total des locations est de 180,2 millions de dollars US en 2017, 245,7 millions de dollars US en 2016 et 294,8 millions de dollars US en 2015.

## Garanties

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Opérations</b>			
Garanties émises en faveur des clients (cautions données principalement dans le cadre d'appels d'offres ou de la réalisation de contrats)	403,1	534,4	562,3
Autres garanties et divers engagements (douanes, administrations locales dans des filiales étrangères)	111,8	203,1	197,3
<b>Financement</b>			
Garanties émises en faveur des banques (lignes de découverts bancaires principalement)	22,3	—	23,2
<b>TOTAL</b>	<b>537,2</b>	<b>737,5</b>	<b>782,8</b>

Les échéances des garanties nettes octroyées à fin 2017 sont les suivantes :

En millions de dollars US	France				
	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Opérations</b>					
Garanties émises en faveur des clients	262,8	59,6	80,7	—	403,1
Autres garanties et divers engagements	54,7	33,2	21,3	2,6	111,8
<b>Financement</b>					
Garanties émises en faveur des banques	22,3	—	—	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>339,8</b>	<b>92,8</b>	<b>102,0</b>	<b>2,6</b>	<b>537,2</b>

## Autres

Les engagements donnés ou reçus vis-à-vis des sociétés liées sont présentés en note 8.

Il n'existe pas d'engagement hors bilan significatif non décrit ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

## Litiges et autres risques

La Société fait l'objet de réclamations et d'actions judiciaires dans le cours normal de son activité. À ce jour, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir

ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou de son Groupe.

### Demande d'information du Bureau of Industry and Security (BIS) du Département du Commerce américain

Le 10 septembre 2015, le BIS a mis un terme à ce dossier par l'émission d'une *warning letter* sans aucune pénalité financière. Le 29 juillet 2015, l'*US Office of Foreign Assets Control* (OFAC) a émis une *pre-penalty notice*. Un accord transactionnel a été signé le 15 décembre 2015. Au titre de cet accord, CGG a versé une amende d'un montant de 614 250 dollars US.

Depuis le 30 Septembre 2015, le Groupe est organisé en quatre secteurs (i) Acquisition de Données Contractuelles, (ii) Géologie, Géophysique et Réservoir, (iii) Équipement, (iv) Ressources Non Opérées. L'information financière est présentée par secteur d'activité sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance au sein du Groupe.

Prenant acte du bas de cycle particulièrement long que traverse le marché sismique, et à l'aune des communications des Majors du secteur des hydrocarbures à l'été 2015 soulignant la nécessité de réduire plus encore leurs dépenses d'exploration dans un contexte de repli marqué et durable du prix du baril, CGG a décidé au troisième trimestre 2015 de mettre en œuvre de nouvelles mesures d'adaptation du Groupe et notamment de réduire sa flotte marine à cinq navires pour la dédier de manière prépondérante à la production multi-clients. Cette flotte réduite sera ainsi désormais allouée en moyenne pour deux tiers à des programmes multi-clients et pour un tiers seulement à des études exclusives. En conséquence, une partie des actifs possédés ne sera pas opérée pendant une certaine période. Les coûts de ces ressources non-opérées ainsi que les coûts du Plan de Transformation sont reportés dans le secteur opérationnel « Ressources Non-Opérées ».

### Ces secteurs sont les suivants :

#### ► **Acquisition de Données Contractuelles, qui regroupe les secteurs opérationnels suivants :**

- » Acquisition Marine : services d'acquisition de données sismiques menés par le Groupe pour le compte d'un client spécifique ;
- » Acquisition Terrestre et Multi-physique : autres services d'acquisition de données sismiques menés par le Groupe pour le compte d'un client spécifique.

► **Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »).** Ce secteur opérationnel regroupe les activités données multi-clients (développement et gestion d'une bibliothèque d'études sismiques et géologiques que nous menons et vendons à plusieurs clients sur une base non-exclusive), et Imagerie et Réservoir (services de traitement, d'imagerie et d'interprétation de données et d'études de réservoir pour des tiers, conseil géophysique et solutions logiciels sismiques et solutions de gestion de données géologiques). Ces deux secteurs opérationnels combinent souvent leurs offres commerciales générant ainsi des synergies entre leurs activités respectives. Le secteur GGR inclut les coûts, les investissements industriels et les capitaux employés des bateaux alloués à la production multi-clients ;

► **Équipement,** qui est chargé de la fabrication et de la commercialisation des matériels et des équipements sismiques d'acquisition de données, pour les activités Terrestre et Marine. Nous opérons cette activité au travers de notre sous-groupe Sercel ;

► **Ressources Non Opérées,** qui comprend les coûts des ressources marines non opérées ainsi que les coûts du Plan de Transformation du Groupe (principalement des

provisions pour restructuration et des provisions pour contrats déficitaires). Les capitaux employés de ce secteur comprennent les actifs non opérés et les provisions relatives au Plan de Transformation. Dans ce secteur, la valeur recouvrable retenue est la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

En complément du résultat d'exploitation, le résultat avant charges d'intérêts et d'impôts (« EBIT ») peut être utilisé comme un indicateur de performance pour les secteurs par le management en raison d'une part significative de nos activités gérées au travers de nos sociétés mises en équivalence. L'EBIT correspond au résultat d'exploitation, plus le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les ventes internes analytiques entre les secteurs d'activité sont effectuées aux prix du marché. Elles correspondent principalement à des ventes de matériels effectuées par le secteur Équipement pour les secteurs Acquisition de Données Contractuelles et GGR (la référence étant le marché spot). Comme GGR comprend la capacité marine allouée aux études multi-clients il n'y a plus de services rendus par l'Acquisition de Données Contractuelles pour GGR au titre des études multi-clients. Les transactions entre les filiales du Groupe sont effectuées au prix du marché.

Ces revenus intersecteurs et le résultat opérationnel en découlant sont éliminés en consolidation et présentés dans la colonne « Éliminations et autres ».

Les ventes intersecteurs du secteur Équipement et le résultat opérationnel en découlant, sont éliminés en consolidation et présentés comme suit dans les tableaux ci-dessous : (i) le résultat d'exploitation et l'EBIT relatif à nos secteurs Acquisition de Données Contractuelles et GGR sont présentés après élimination des dépenses d'amortissement correspondant aux marges inter-segments incluses dans les immobilisations vendues par le secteur Équipement aux secteurs Acquisition de Données Contractuelles et GGR ; et (ii) les dépenses d'investissements industriels de nos secteurs Acquisition de Données Contractuelles et GGR sont présentées après élimination de la marge intersecteur.

Le résultat d'exploitation et l'EBIT incluent des éléments exceptionnels qui sont mentionnés s'ils sont significatifs. Les frais de siège qui couvrent principalement les activités de direction, de financement et d'administration juridique et fiscale sont inclus dans la colonne « Éliminations et autres » dans les tableaux qui suivent. Le Groupe ne présente pas d'éléments du résultat financier par secteur d'activité dans la mesure où ces indicateurs sont suivis au niveau du Groupe.

Les actifs identifiables sont ceux utilisés dans l'activité de chaque secteur d'activité. Les actifs non affectés aux activités et ceux du siège sont relatifs aux « Participations et autres immobilisations financières » et « Trésorerie et équivalents de trésorerie » dans les états de situation financière consolidés. Le Groupe ne présente pas ces actifs par zone géographique.

Les capitaux employés représentent le total des actifs hors « Trésorerie et équivalents de trésorerie », moins (i) les « Passifs courants » hors « Concours bancaires » et « Dettes financières court terme » et (ii) les passifs non courants hors « Dettes financières ».

Les tableaux ci-après présentent le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et l'EBIT par secteur d'activité, ainsi que le chiffre d'affaires par zone géographique (localisation client). En 2017, les deux clients les plus importants au sein du

Groupe représentent 10,4 % et 8,6 % des revenus consolidés, comparé à 6,7 % et 6,4 % en 2016, et 5,0 % et 4,9 % en 2015.

## Analyse par secteur d'activité

2017

<i>En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés En milliards de dollars US</i>	Acquisition de données contractuelles	Ressources non opérées	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires tiers</b>	<b>284,9</b>	—	<b>819,6</b>	<b>215,5</b>	—	<b>1 320,0</b>
Chiffre d'affaires intersecteur	3,8	—	—	25,7	(29,5)	—
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>288,7</b>	—	<b>819,6</b>	<b>241,2</b>	<b>(29,5)</b>	<b>1 320,0</b>
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(43,9)	(19,8)	(87,5)	(29,8)	(0,2)	(181,2)
Dotation aux amortissements multi-clients	—	—	(297,7)	—	—	(297,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(91,4)</b>	<b>(220,4)</b>	<b>130,7</b>	<b>(35,9)</b>	<b>(46,5)</b>	<b>(263,5)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence <sup>(a)</sup>	(11,2)	(8,5)	(0,4)	—	—	(20,1)
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(b)</sup></b>	<b>(102,6)</b>	<b>(228,9)</b>	<b>130,3</b>	<b>(35,9)</b>	<b>(46,5)</b>	<b>(283,6)</b>
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) <sup>(c)</sup>	17,0	—	45,0	22,2	(3,0)	81,2
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	—	251,0	—	—	251,0
<b>Capitaux employés</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	—	<b>3,2</b>
<b>Total actifs</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>	—	<b>3,9</b>

(a) Le résultat opérationnel des sociétés mises en équivalence s'élève à (11,9) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

(b) Au niveau Groupe, le résultat d'exploitation et l'EBIT consolidés avant coûts liés au Plan de Transformation s'élèvent respectivement à (77,2) millions de dollars US et (97,3) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'EBIT du secteur Ressources Non Opérées comprend (186,3) millions de dollars US liés au Plan de Transformation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'EBIT du secteur GGR comprend (23,1) millions de dollars US liés à la dépréciation d'études multiclients. Depuis 2016 et l'adoption d'IAS 38 amendé, CGG n'applique plus de dépréciation linéaire sur les études multiclients.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (37,8) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (8,7) millions de dollars US.

(c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (34,1) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations.



## 2016

<i>En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés En milliards de dollars US</i>	Acquisition de données contractuelles	Ressources non opérées	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires tiers</b>	<b>232,2</b>	—	<b>784,0</b>	<b>179,3</b>	—	<b>1 195,5</b>
Chiffre d'affaires intersecteur	5,8	—	—	75,7	(81,5)	—
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>238,0</b>	—	<b>784,0</b>	<b>255,0</b>	<b>(81,5)</b>	<b>1 195,5</b>
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(62,7)	(93,5)	(101,1)	(35,5)	(0,4)	(293,2)
Dotation aux amortissements multi- clients	—	—	(417,2)	—	—	(417,2)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(98,9)</b>	<b>(170,0)</b>	<b>(15,9)</b>	<b>(41,9)</b>	<b>(69,8)</b>	<b>(396,5)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence <sup>(a)</sup>	(6,0)	—	(2,2)	—	—	(8,2)
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(b)</sup></b>	<b>(104,9)</b>	<b>(170,0)</b>	<b>(18,1)</b>	<b>(41,9)</b>	<b>(69,8)</b>	<b>(404,7)</b>
Acquisition d'immobilisations (hors multi- clients) <sup>(c)</sup>	27,7	—	60,1	12,4	4,3	104,5
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	—	295,1	—	—	295,1
<b>Capitaux employés</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	—	<b>3,5</b>
<b>Total actifs</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>2,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>4,3</b>

(a) Le résultat opérationnel des sociétés mises en équivalence s'élevait à (6,9) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

(b) Au niveau Groupe, le résultat d'exploitation et l'EBIT consolidés avant coûts liés au Plan de Transformation et impairments s'élevaient respectivement à (212,7) millions de dollars US et (220,9) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'EBIT du secteur Acquisition de Données Contractuelles incluait (0,8) million de dollars US de dépréciation d'immobilisations incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'EBIT du secteur Ressources Non Opérées comprenait (54,3) millions de dollars US liés au Plan de Transformation et (31,4) millions de dollars US liés à la dépréciation des bateaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'EBIT du secteur GGR comprenait (96,8) millions de dollars US liés à la dépréciation d'études multiclients et (0,5) millions de dollars US liés à la dépréciation d'immobilisations incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la colonne « Éliminations et autres » incluait des frais de siège d'un montant de (33,2) millions de dollars US et des éliminations intersectorielles pour (36,6) millions de dollars US.

(c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprenaient des coûts de développement capitalisés de (34,0) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La colonne « Éliminations et autres » correspondait à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

## 2015

<i>En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)</i>	Acquisition de données contractuelles	Ressources non opérées	GGR	Équipement	Éliminations et autres	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires tiers</b>	<b>593,2</b>	—	<b>1 107,6</b>	<b>400,1</b>	—	<b>2 100,9</b>
Chiffre d'affaires intersecteur	22,3	—	—	37,2	(59,5)	—
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>615,5</b>	—	<b>1 107,6</b>	<b>437,3</b>	<b>(59,5)</b>	<b>2 100,9</b>
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(653,4)	(28,6)	(586,9)	(41,7)	—	(1 310,6)
Dotation aux amortissements multi-clients	—	—	(369,5)	—	—	(369,5)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(674,5)</b>	<b>(235,8)</b>	<b>(204,0)</b>	<b>25,9</b>	<b>(69,2)</b>	<b>(1 157,6)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence <sup>(a)</sup>	21,7	—	(0,3)	—	—	21,4
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(b)</sup></b>	<b>(652,8)</b>	<b>(235,8)</b>	<b>(204,3)</b>	<b>25,9</b>	<b>(69,2)</b>	<b>(1 136,2)</b>
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) <sup>(c)</sup>	34,3	—	73,2	23,1	15,0	145,6
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	—	—	284,6	—	—	284,6
<b>Capitaux employés</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>2,5</b>	<b>0,6</b>	—	<b>3,9</b>
<b>Total actifs</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>2,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>5,0</b>

(a) Le résultat opérationnel des sociétés mises en équivalence s'élevait à 38,3 millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(b) Au niveau Groupe, le résultat d'exploitation et l'EBIT consolidés avant coûts liés au Plan de Transformation s'élevaient respectivement à 60,9 millions de dollars US et 82,3 millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'EBIT du secteur Acquisition de Données Contractuelles incluait :

(i) (365,0) millions de dollars US de dépréciation de l'écart d'acquisition Marine ;

(ii) (110,0) millions de dollars US de dépréciation d'équipements Marine ;

(iii) (33,0) millions de dollars US de dépréciation d'immobilisations incorporelles ;

(iv) (10,9) millions de dollars US de dépréciation d'immobilisations corporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'EBIT du secteur Ressources Non Opérées comprenait (207,8) millions de dollars US liés au Plan de Transformation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'EBIT du secteur GGR comprenait :

(i) (438,8) millions de dollars US liés à la dépréciation d'écarts d'acquisition d'UGTs de GGR ;

(ii) (41,8) millions de dollars US liés à la dépréciation d'études multiclients ;

(iii) (11,2) millions de dollars US liés à la dépréciation d'immobilisations incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la colonne « Éliminations et autres » incluait des frais de siège d'un montant de (38,6) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (30,6) millions de dollars US.

(c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprenaient des coûts de développement capitalisés de (41,5) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La colonne « Éliminations et autres » correspondait à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

## Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique (de destination)

<i>En millions de dollars US</i>	2017		2016		2015	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	353,3	26,8 %	356,9	29,9 %	528,4	25,2 %
Amérique latine	331,1	25,1 %	170,2	14,2 %	232,9	11,1 %
Europe, Afrique et Moyen-Orient	424,2	32,1 %	481,7	40,3 %	875,6	41,7 %
Asie-Pacifique	211,4	16,0 %	186,7	15,6 %	464,0	22,0 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 320,0</b>	<b>100 %</b>	<b>1 195,5</b>	<b>100 %</b>	<b>2 100,9</b>	<b>100 %</b>

Le chiffre d'affaires de la France est de 15,5 millions de dollars US pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

## Analyse du chiffre d'affaires par catégorie

En millions de dollars US	2017		2016		2015	
	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%
Ventes de prestations de services et royalties	905,1	68,6 %	906,3	75,8 %	1 451,3	69,1 %
Ventes de biens et équipements	202,4	15,3 %	168,7	14,1 %	378,3	18,0 %
Après-ventes d'études multi-clients	200,3	15,2 %	111,1	9,3 %	256,2	12,2 %
Loyers et locations	12,2	0,9 %	9,4	0,8 %	15,1	0,7 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 320,0</b>	<b>100 %</b>	<b>1 195,5</b>	<b>100 %</b>	<b>2 100,9</b>	<b>100 %</b>

## NOTE 20 COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Frais de recherche et développement	(84,5)	(93,2)	(143,1)
Frais de développement capitalisés	34,1	34,0	41,5
<b>Dépenses de recherche et développement</b>	<b>(50,4)</b>	<b>(59,2)</b>	<b>(101,6)</b>
Aide à la recherche constatée en résultat	21,6	45,6	32,9
<b>COÛTS NETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>(28,8)</b>	<b>(13,6)</b>	<b>(68,7)</b>

Les coûts de recherche et développement se rapportent principalement :

- ▶ pour les segments Acquisition de Données Contractuelles & GGR, à des projets rattachés aux activités Traitement de données et Acquisition de Données Marine ;

- ▶ pour le segment Équipement, à des projets relatifs aux systèmes d'enregistrement de données sismiques.

L'augmentation des aides à la recherche constatée en résultat en 2016 par rapport à 2015 provient principalement d'un niveau de crédit impôt recherche plus élevé aux États-Unis en 2016.

## NOTE 21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Dépréciation des écarts d'acquisitions	—	—	(803,8)
Dépréciation d'actifs	—	(129,7)	(206,9)
Charges de restructuration	(296,2)	(167,3)	(120,8)
Variation des provisions pour restructuration	88,9	113,0	(87,0)
<b>Dépréciations exceptionnelles et charges de restructuration, nettes</b>	<b>(207,3)</b>	<b>(184,0)</b>	<b>(1 218,5)</b>
Autres produits (charges) non récurrents	(2,0)	1,0	6,2
Gains (pertes) de change sur contrats de couverture	—	0,2	(2,5)
Plus (moins) values sur cessions d'actifs	30,4	(0,1)	26,5
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS (CHARGES) NET</b>	<b>(178,9)</b>	<b>(182,9)</b>	<b>(1 188,3)</b>

### Exercice clos le 31 décembre 2017

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

Au cours de l'année 2017, les coûts de restructuration liés au Plan de Transformation du Groupe se sont élevés à (207,3) millions de dollars US et comprennent:

- (i) 12,3 millions de dollars US de charges de restructuration liés à l'accord permettant de réduire le montant dû au titre du contrat d'affrètement d'un navire d'exploration sismique en opération. Cette charge correspond à la compensation accordée au propriétaire du navire lors de la renégociation du contrat d'affrètement (voir note 2 « Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires ») ;

(ii) 72,1 millions de dollars US de charges de restructuration liés à la réduction des montants dus en vertu de la renégociation et de la prolongation des contrats d'affrètement de deux navires suite au changement de propriété de la flotte. Cette charge correspond à la compensation accordée à ESV et OSV lors de la renégociation des contrats d'affrètement (voir note 2 « Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires ») ;

(iii) 102,0 millions de dollars US d'honoraires professionnels principalement liés aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis (voir note 2 « Engagement du processus de restructuration financière ») ;

(iv) 20,9 millions de dollars US d'autres charges de restructuration au titre du Plan de Transformation du Groupe.

#### Plus (moins) values sur cessions d'actifs

Ce poste comprend un gain de 21,0 millions de dollars US réalisé lors de notre contribution à la joint-venture GSS créée avec Eidesvik en avril 2017 (voir note 2 « Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires »).

Ce poste comprend également des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que le coût des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut.

### Exercice clos le 31 décembre 2016

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

Au cours de l'année 2016, le Groupe a dépensé 167,3 millions de dollars US au titre du Plan de Transformation du Groupe. Ces coûts ont été partiellement compensés par les reprises de provisions correspondantes. Des provisions complémentaires, et notamment des provisions pour contrats déficitaires, ont également été comptabilisées au cours du quatrième trimestre. La plupart de ces provisions seront reclassées en dette financière long terme en 2017 (voir note 2 « Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires ») sans sortie de trésorerie.

#### Dépréciation d'actifs

En 2016, le groupe a également comptabilisé (96,8) millions de dollars US de dépréciations d'études multi-clients acquises en raison des conditions de marché difficiles et (31,4) millions de dollars US de dépréciations de navires.

### Exercice clos le 31 décembre 2015

#### Dépréciation des écarts d'acquisitions

En 2015, le Groupe avait comptabilisé des dépréciations d'écarts d'acquisitions pour 365,0 millions de dollars US relatif à la Marine et 438,8 millions de dollars US relatifs aux unités génératrices de trésorerie GGR (voir note 11).

#### Dépréciation d'actifs

Ce poste incluait :

(i) (110,0) millions de dollars US de dépréciations de navires et d'équipements sismiques. La valeur recouvrable retenue pour nos bateaux possédés correspondait à la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie ;

(ii) (41,8) millions de dollars US de dépréciations d'études multi-clients acquises en raison des conditions de marché difficiles ;

(iii) (55,1) millions de dollars US de dépréciations d'immobilisations incorporelles principalement.

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

En 2015, le Groupe avait dépensé 120,8 millions de dollars US au titre du Plan de Transformation du Groupe. Ces coûts avaient été compensés par les reprises de provisions correspondantes.

Des provisions complémentaires liées à la mise en œuvre d'une nouvelle étape du Plan de Transformation, annoncé publiquement et en interne, avaient été également comptabilisées en novembre 2015. Ce plan de restructuration comportait la réduction de 930 emplois dans le Groupe, des coûts de licenciements ainsi que des coûts de maintenance de bateaux mis à quai.

#### Plus (moins) values sur cessions d'actifs

Ce poste comprenait les gains générés par les cessions de certains actifs ; ainsi que le coût des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut. Les indemnités correspondantes perçues des assurances étaient présentées en « Autres produits (charges) non récurrents ».

## NOTE 22 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Charges d'intérêt relatives aux dettes financières	(181,0)	(168,6)	(167,4)
Amortissement des frais d'émission des emprunts	(33,0)	(8,3)	(12,8)
Produits financiers sur dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement	3,0	2,7	1,7
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(211,0)</b>	<b>(174,2)</b>	<b>(178,5)</b>

Suite à l'approbation du projet de plan de sauvegarde en France par les comités de créanciers le 28 juillet 2017 et l'approbation du plan du Chapter 11 aux Etats-Unis par les classes de créanciers autorisées à voter fin septembre 2017, une grande partie de la dette actuelle a été convertie en capitaux propres ou en nouvelles obligations le 21 février 2018. De ce fait, nous avons accéléré l'amortissement des frais d'émission (voir note 13).

Le 26 juin 2015, la Société a échangé 90,3% de ses obligations convertibles 2019 (voir note 13). Un amortissement accéléré des frais d'émission de ces obligations a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » pour un montant de 4,6 millions de dollars US.

## NOTE 23 AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Gains et pertes de change, nets	28,1	12,6	(20,5)
Autres produits (charges) financiers nets	(23,9)	(24,0)	(34,0)
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS</b>	<b>4,2</b>	<b>(11,4)</b>	<b>(54,5)</b>

En 2017, les autres charges financières comprennent une charge de 4,3 millions de dollars US liée à la dépréciation de notre part dans Geokinetics Inc (voir note 7) et 15,0 millions de dollars US liée à l'actualisation du prêt consenti à Global Seismic Shipping AS (voir note 2).

En 2016, les autres charges financières comprenaient une charge de 13,3 millions de dollars US liée à un prêt à une filiale non consolidée.

En 2016 et 2015, les autres charges financières incluaient respectivement une charge de 3,0 millions de dollars US et 40,0 millions de dollars US liée à la dépréciation de notre part dans Geokinetics Inc (voir note 7).

## NOTE 24 IMPÔTS

### Produit (charge) d'impôt

CGG S.A. et ses filiales calculent l'impôt sur les bénéfices conformément aux législations fiscales des nombreux pays où le Groupe opère. Les régimes fiscaux et les taux d'impôt en vigueur varient largement d'une législation à l'autre. À l'étranger, l'impôt sur le bénéfice est souvent calculé sur la base d'un résultat estimé et exprimé en pourcentage du

chiffre d'affaires, tel que défini par les autorités fiscales locales.

La grande mobilité de l'activité d'acquisition de données sismiques ne permet pas de considérer que la charge d'impôt de l'exercice est indicatrice de la charge d'impôt relative aux exercices futurs.

**Au 31 décembre**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>France</b>			
Charge courante	—	—	—
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures	0,1	0,2	(0,6)
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	(0,2)	(5,5)	(15,6)
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures <sup>(a)</sup>	(3,4)	0,1	(46,1)
<b>Total France</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(62,3)</b>
<b>Étranger</b>			
Charge courante, dont retenues à la source	(24,7)	(21,3)	(39,4)
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures <sup>(c)</sup>	1,4	9,9	(0,9)
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	49,5	43,0	28,4
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures <sup>(b)</sup>	(46,4)	(12,7)	(2,8)
<b>Total Étranger</b>	<b>(20,2)</b>	<b>18,9</b>	<b>(14,7)</b>
<b>PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT TOTAL</b>	<b>(23,7)</b>	<b>13,7</b>	<b>(77,0)</b>

(a) En 2015, cette ligne comprenait la dépréciation d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables du groupe fiscal français pour un montant de 48,0 millions de dollars US au regard des perspectives d'utilisation de ces déficits.

(b) En 2017, cette ligne inclut des dépréciations d'impôt différé actif pour un montant de 45,5 millions de dollars US dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis (32 millions de dollars US) au regard des perspectives d'utilisation de ces actifs face aux passifs existants — voir note 1 des états financiers consolidés. En 2016, cette ligne incluait une dépréciation d'impôt différé actif pour un montant total de 7,5 millions de dollars US.

(c) En 2016, cette ligne correspondait principalement à la constatation de changements d'estimations, l'utilisation de crédits d'impôts et une créance de carry back en Amérique du Nord.

### **Réforme fiscale américaine**

Le 22 décembre 2017, les Etats-Unis ont adopté une nouvelle législation fiscale, le "Tax Cuts and Jobs Act", (la « **Réforme Fiscale Américaine** ») qui a pour conséquence des changements substantiels dans la fiscalité américaine applicable aux entreprises et aux personnes physiques. Parmi les principales mesures applicables aux sociétés (*corporations*), la Réforme Fiscale Américaine réduit le taux d'imposition (au niveau fédéral) des entreprises de 35% à 21%, supprime l'impôt minimum (*Alternative Minimum Tax* ou AMT), impose une limitation accrue de la déductibilité des intérêts financiers, et met en œuvre une migration d'un système de taxation mondial vers un système fiscal territorial « mixte ».

En 2017, le Groupe a initié une revue des impacts potentiels de la réforme sur le résultat net et a identifié, au 8 mars 2018, à la date de publication des comptes consolidés, sur la base des informations connues à cette date et dans la mesure du possible, les impacts suivants :

► Le changement du taux d'imposition a eu un impact favorable de 37 millions de dollars US sur les impôts différés passifs US nés de différences temporelles. Il convient de signaler que cet impact positif a été compensé par une dépréciation d'impôts différés actifs comptabilisée pour un montant de 32 millions de dollars US (voir note (b) ci-dessus) ;

- La limitation de l'imputation des déficits fiscaux reportables sur les résultats futurs n'a eu aucune incidence complémentaire sur les impôts différés actifs reconnus ;
- Les crédits d'AMT non encore utilisés et dont le remboursement est autorisé ont été reconnus en Autres créances pour un montant de 2,3 millions de dollars US (ils étaient considérés en impôts différés actifs en 2016) ;
- L'extension du régime d'imposition de type « *subpart F income* » a été prise en compte dans l'évaluation des impôts différés passifs pour celles de nos filiales qui sont concernées par ce changement ;
- Le Groupe ne devrait pas subir de coût en 2017 ou 2018 lié à la mise en place de la taxe transitoire sur les profits cumulés non rapatriés et non taxés des filiales étrangères (*deemed repatriation transition tax*).

Au 8 mars 2018, les travaux d'analyse des impacts de la Réforme Fiscale Américaine sont toujours en cours, notamment concernant les mesures suivantes applicables :

- la nouvelle mesure anti-abus *global intangible low-taxed income* » (GILTI) ;
- le nouvel impôt *Base Erosion Anti-abuse Tax* (BEAT) ;

- ▶ le dispositif incitatif de déduction des revenus tirés de biens incorporels à l'étranger (*foreign derived intangible income* ou « FDI ») ;
- ▶ le plafonnement de la déductibilité des intérêts financiers et de la rémunération des dirigeants.

Au 8 mars 2018, le Groupe anticipe des effets limités de la Réforme Fiscale Américaine sur les comptes consolidés en raison notamment de la part des pertes fiscales américaines qui n'ont pas été reconnues dans les impôts différés au niveau des comptes consolidés.

## Preuve d'impôt

La réconciliation entre le produit (charge) d'impôt dans le compte de résultat et le produit (charge) d'impôt théorique est présentée ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(514,1)</b>	<b>(576,6)</b>	<b>(1 446,2)</b>
Impôts sur les bénéfices	(23,7)	13,7	(77,0)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(490,4)</b>	<b>(590,3)</b>	<b>(1 369,2)</b>
Résultat des mises en équivalence	(20,1)	(8,2)	21,4
<b>Base imposable théorique</b>	<b>(470,3)</b>	<b>(582,1)</b>	<b>(1 390,6)</b>
Taux d'impôt applicable en France	34,43 %	34,43 %	38,00 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>161,9</b>	<b>200,4</b>	<b>528,4</b>
<b>Différences sur les impôts :</b>			
Écart de taux entre le taux français et les taux étrangers	0,3	23,9	37,1
Changement de taux local adopté en France et aux US <sup>(f)</sup>	43,3	—	—
Quote-part de frais et charges sur dividendes	(0,6)	(1,8)	(1,1)
Ajustements sur la charge d'impôt courante reconnue dans la période pour les périodes antérieures <sup>(c)</sup>	1,6	10,1	(2,1)
Ajustements sur la charge d'impôt différé reconnue dans la période pour les périodes antérieures	(4,3)	(5,1)	5,2
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures du groupe d'intégration fiscale français <sup>(a)</sup>	—	—	(48,0)
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures de sociétés étrangères <sup>(b)</sup>	(45,5)	(7,5)	(6,1)
Autres différences permanentes, dont retenues à la source <sup>(d)</sup>	(22,0)	(7,0)	(344,5)
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice du groupe d'intégration fiscale français <sup>(e)</sup>	(117,6)	(150,4)	(173,9)
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice de sociétés étrangères <sup>(e)</sup>	(42,7)	(51,7)	(73,2)
Impôts différés non reconnus en résultat sur les exercices antérieurs	2,8	2,6	2,8
Impôt courant et différé sur le résultat d'Argas (mise en équivalence)	(0,9)	0,2	(1,6)
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(23,7)</b>	<b>13,7</b>	<b>(77,0)</b>

(a) (b) (c) Voir les commentaires relatifs à la charge d'impôt ci-dessus.

(d) En 2015, les différences permanentes correspondaient principalement à la dépréciation de l'écart d'acquisition Marine pour un montant de 365,0 millions de dollars US et 438,8 millions de dollars US de dépréciation de l'écart d'acquisition Géologie, Géophysique et Réservoir « GGR » (voir note 21).

(e) Correspond à l'impôt différé non reconnu sur les déficits fiscaux créés au cours de l'exercice par les groupes fiscaux français, norvégiens et US notamment, compte tenu des incertitudes à court et moyen terme et des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base des dernières planifications fiscales révisées.

(f) Aux Etats-Unis, le taux d'impôt US a été réduit de 35% en 2016 à 21% en 2017 pour le calcul des impôts différés, avec un impact favorable d'un montant de 37 millions de dollars US sur la charge d'impôt de la période. En France, le taux d'impôt va progressivement diminuer de 34,43% à 25% sur 5 ans, ce qui a eu un impact favorable sur le calcul des impôts différés en 2017 d'un montant de 6,3 millions de dollars US.

## Impôts différés actifs et passifs

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Total impôts différés actifs	21,9	26,0	52,2
Total impôts différés passifs	(62,0)	(67,6)	(136,3)
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS, NET</b>	<b>(40,1)</b>	<b>(41,6)</b>	<b>(84,1)</b>

## Impôts différés actifs et passifs nets par nature

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Provisions non déductibles (y compris provisions pour retraite et participation)	24,4	28,9	38,5
Immobilisations corporelles	28,4	46,9	42,5
Effets des variations des taux de change non reconnus en résultat	(2,5)	(42,5)	(44,5)
Études multi-clients (y compris revenus différés)	(147,6)	(152,8)	(185,7)
Actifs réévalués dans le cadre d'une acquisition	(32,4)	(49,0)	(53,4)
Coûts de développement capitalisés	(23,6)	(26,9)	(25,2)
Autres revenus différés	(19,4)	2,0	(3,8)
Emprunts convertibles et autres instruments financiers	(12,3)	1,6	0,8
Crédits d'impôts recherche	44,2	39,4	27,0
Autres	10,5	4,5	22,8
<b>Total impôts différés actifs nets des impôts différés (passifs) sur différences temporelles</b>	<b>(130,3)</b>	<b>(147,9)</b>	<b>(181,0)</b>
Reports fiscaux déficitaires activés	90,2	106,3	96,9
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS (PASSIFS)</b>	<b>(40,1)</b>	<b>(41,6)</b>	<b>(84,1)</b>

## Impôts différés actifs (passifs) par groupe fiscal au 31 décembre 2017

<i>En millions de dollars US</i>	<b>France <sup>(a)</sup></b>	<b>Norvège <sup>(a)</sup></b>	<b>États-Unis <sup>(a)</sup></b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Impôts différés actifs nets (passifs) sur différences temporelles	(73,1)	—	(25,8)	(31,4)	(130,3)
Impôts différés actifs sur report déficitaires activés	36,5	11,0	14,1	28,6	90,2
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS)</b>	<b>(36,6)</b>	<b>11,0</b>	<b>(11,7)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>(40,1)</b>

(a) Les impôts différés reconnus sur les déficits fiscaux sont indéfiniment recouvrables.

(b) Voir note 1 –6. des états financiers consolidés sur la méthode de reconnaissance des impôts différés actifs.

## Déficits fiscaux reportables non activés

<i>En millions de dollars US</i>	<b>France</b>	<b>Étranger</b>	<b>Total</b>
Reports déficitaires à échéance 2018	—	1,6	1,6
Reports déficitaires à échéance 2019 et au-delà	—	178,2	178,2
Reports déficitaires utilisables sans limite	1 639,8	264,0	1 903,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 639,8</b>	<b>443,8</b>	<b>2 083,6</b>



## Contrôles fiscaux et litiges

### États-Unis

Le redressement proposé dans le cadre du contrôle fiscal de CGG Americas portant sur les exercices 2006 et 2007 était contesté par le Groupe. Le 20 juin 2017, la Cour a rendu son jugement en faveur de la société. L'administration fiscale n'ayant pas fait appel, le dossier est clos. La société a été intégralement remboursée des sommes préalablement versées et des créances de carry-back datant de 2009.

Le contrôle fiscal de la société CGG Holding (U.S.) Inc. portant sur les exercices 2007 à 2016 suite à une nouvelle extension est toujours en cours.

En 2012, CGG Holding (U.S.) Inc. a reçu un avis de redressement d'un montant de 3,4 millions de dollars US au titre de la taxe de l'État du Texas concernant les exercices 2007 et 2008. Le Groupe a contesté cette position devant la Cour Civile. Les objections ont été déposées en juin 2013, un jugement favorable à CGG a été rendu en février 2014 et confirmé en octobre 2014. Le contrôleur du Texas a fait appel en novembre 2014 et une audience s'est tenue en novembre 2015. En mars 2016, la Cour d'appel s'est prononcée en faveur de la société. Plusieurs accords ont été signés courant 2017 pour clore les litiges en cours : accord signé en avril 2017 pour l'exercice 2008 et en août 2017 pour les exercices 2009 et 2010. La totalité des fonds a été reçue en 2017 et le litige est clos.

### Brésil

La municipalité de Rio de Janeiro a réclamé à la société Veritas do Brasil Ltda le paiement de la taxe sur les services au titre des années 2001 à 2008. Ce redressement a été contesté devant les tribunaux.

Suite à une décision judiciaire favorable, la procédure de redressement au titre des années 2001 à 2003 a été finalement annulée définitivement en janvier 2016. En mars 2016, la municipalité de Rio a demandé l'annulation de cette décision. La société a déposé son dossier en défense en juin 2016. En décembre 2016, le ministère public a rejeté la demande de révision du fondement de la décision initiale, mais a accepté que la demande relative au principe du remboursement soit jugée. En février 2017, CGG a contesté cette décision. La société reste en attente d'une décision finale.

La procédure administrative au titre des années 2003 à 2008 pour un montant de 12,0 millions de dollars US est toujours en cours dans l'attente d'une décision définitive qui devrait aboutir à une annulation étant donné que le redressement repose sur les mêmes éléments que ceux jugés au titre de 2001 à 2003.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes pour ces redressements car le Groupe considère que ces procédures devraient se dénouer en sa faveur.

Suite à un contrôle fiscal conduit en 2012 sur l'exercice 2009, CGG do Brasil Participações Ltda a été redressée d'un

montant de 6,1 millions de dollars US au titre de la retenue à la source et de 4,0 millions de dollars US au titre de la CIDE (Contribution for Intervening in Economic Domain) relative aux contrats d'affrètements. Ce redressement a été contesté par le Groupe. En avril 2014, le tribunal administratif de première instance a rendu une décision contre CGG do Brasil Participações Ltda. La Société a fait appel de la décision en mai 2014.

En juillet 2017, la demande de CGG au titre de la CIDE a été rejetée en Appel. La société a alors décidé d'engager une procédure amiable dans le cadre du programme d'amnistie « PERT ». Un accord a été conclu entre les parties, accordant l'extinction de la dette de CGG moyennant le paiement de la somme de 2,7 millions de dollars US versés par la société en janvier 2018 et le retrait par CGG de son action en justice. Cet accord ne vaut que pour l'année 2009 et ne prive pas CGG de sa capacité à contester l'application du CIDE sur les autres années.

L'appel relatif à la retenue à la source est quant à lui toujours en attente. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes pour ce redressement.

En 2016, un nouveau contrôle fiscal portant sur l'exercice 2013 a été conduit. En 2017, CGG do Brasil Participações Ltda a été redressée d'un montant de 15 millions de dollars US au titre de la retenue à la source et de 10,0 millions de dollars US au titre de la CIDE (Contribution for Intervening in Economic Domain). Ce redressement a été contesté en janvier 2018. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

### Pérou

Au titre des années 2012 et 2013, les autorités fiscales péruviennes contestent à la succursale de CGG Land (U.S.) Inc l'application du taux de retenue à la source de 15 % sur les prestations de services pour lui substituer un taux de 30 %. Le redressement s'élève à 15 millions de dollars US. Le Groupe a contesté ce redressement. En mai 2017, un jugement favorable a été rendu en faveur de CGG. Une action en nullité a été lancée par les autorités fiscales.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

### Moyen-Orient

En Égypte, les négociations avec les autorités fiscales concernant les 15 millions de dollars US d'impôts réclamés sur le chiffre d'affaires passé, sans déduction des charges encourues, n'avaient abouti à aucune décision. En 2015, une directive fiscale a confirmé que le régime de taxation sur la base d'un « deemed profit » était bien valable sans préciser toutefois le pourcentage applicable. En mars 2017, un accord a finalement été conclu avec les autorités fiscales moyennant le paiement d'une somme de 1,5 million de dollars US par la société. Suite au paiement de cette somme, la provision correspondante a été reprise. En octobre 2017, le Groupe a fait appel des intérêts et pénalités de retard versées.

## Norvège

En 2015, les autorités fiscales norvégiennes ont redressé la société CGG Marine Resources Norge AS pour un montant de 24 millions de dollars US (hors intérêts et pénalités),

principalement au titre des prix de transfert. Le redressement avait été contesté et aucune provision n'avait été constatée. En mai 2017, ce litige a été clôturé par une décision favorable pour le Groupe.

## NOTE 25 EFFECTIFS DU GROUPE

La ventilation des effectifs du Groupe est la suivante :

	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Personnel statut France	1 306	1 393	1 742
Personnel contrat local	3 960	4 373	5 535
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>5 266</b>	<b>5 766</b>	<b>7 277</b>
<i>dont personnel terrain :</i>	<i>498</i>	<i>547</i>	<i>992</i>

Le total des coûts de personnel employé s'élevait à 561,2 millions de dollars US en 2017, 653,5 millions de dollars US en 2016 et 810,2 millions de dollars US en 2015.

## NOTE 26 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le Comité Corporate (C-Com) est présidé par le Directeur Général et regroupe les trois Directeurs Généraux Adjoints du

Groupe et le Directeur des Ressources Humaines jusqu'en juin 2017.

Les jetons de présence versés aux administrateurs et la rémunération des membres du C-Com sont les suivants :

En dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Avantages court terme <sup>(a)</sup>	3 622 362	3 923 272	3 458 169
Jetons de présence versés aux administrateurs	692 714	646 042	887 344
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite <sup>(b)</sup>	26 641	28 444	37 433
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite complémentaire <sup>(c)</sup>	828 603	778 027	832 804
Rémunération en actions <sup>(d)</sup>	129 918	443 575	270 940

(a) Hors charges patronales.

(b) Coût des services rendus et charge d'intérêt.

(c) Coût des services rendus, charge d'intérêt du plan de retraite complémentaire mis en place fin 2004.

(d) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options sur titres et des plans d'actions gratuites sous conditions de performance.

## Indemnité contractuelle de rupture en cas de cessation des fonctions

### Directeur Général

Accord en vigueur jusqu'au 4 janvier 2017 :

Le Conseil d'administration du 4 juin 2014 ayant renouvelé le mandat de Directeur Général de M. Jean-Georges MALCOR pour une durée de trois ans, a également renouvelé pour la durée de ce mandat, les termes et conditions des avantages consentis à M. Jean-Georges MALCOR en cas de cessation de son mandat social tels qu'ils avaient déjà été renouvelés par le Conseil d'administration du 10 mai 2012 et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 3 mai 2013. Ces avantages ont été ratifiés par l'assemblée générale du 29 mai 2015.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- ▶ M. Jean-Georges MALCOR ne bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Le montant de cette indemnité est fixé à la différence entre :

(a) un montant brut égal à 200 % de la rémunération fixe versée par la Société au cours de douze mois précédant sa date de départ, auquel s'ajoute la moyenne de la rémunération variable versée par la Société à M. Jean-Georges MALCOR au titre des exercices échus au cours de la période de 36 mois précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR (ci-après la « Rémunération annuelle de référence »), et

(b) toutes sommes auxquelles M. Jean-Georges MALCOR pourrait prétendre du fait de la cessation de son mandat social, en particulier, l'indemnité susceptible d'être versée au titre de son engagement de non-concurrence ;

- ▶ le montant total de l'indemnité spéciale de rupture est donc plafonné à 200 % de la Rémunération annuelle de référence ;
- ▶ conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de l'indemnité contractuelle de rupture est soumis à la réalisation des conditions de performance suivantes appréciées au regard des performances de la Société :
  - » la moyenne du ratio entre le cours de l'ADS CGG et celui de l'indice PHLX Oil Service Sector<sup>SM</sup> (« OSX<sup>SM</sup> ») au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio évaluée sur la même période de soixante jours de bourse quatre ans avant la date de départ,
  - » la moyenne du ratio entre le cours de l'action CGG et celui de l'indice SBF 120 au cours des soixante jours de bourse précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être au moins égale aux deux tiers de la moyenne du même ratio évaluée sur la même période de soixante jours de bourse quatre ans avant la date de départ,
  - » la moyenne des taux de marge d'EBITDAS au cours des quatre années précédant la date de départ de M. Jean-Georges MALCOR doit être supérieure à 25 %.

Le paiement de l'intégralité du montant de l'indemnité est subordonné à la réalisation de deux conditions sur trois. Dans l'hypothèse où une seule condition serait remplie, M. Jean-Georges MALCOR n'aurait alors droit qu'à 50 % de ce montant.

Enfin, le Conseil d'administration devra constater, conformément aux dispositions dudit article L. 225-42-1 du Code de commerce, préalablement au versement de l'indemnité spéciale de rupture, (i) que les conditions de performance décrites ci-dessus sont bien remplies et (ii) que l'indemnité spéciale de rupture est conforme au Code de gouvernement d'entreprise en vigueur à la date du départ de l'intéressé.

Accord modifié le 4 janvier 2017 :

Le Conseil d'administration de la Société réuni le 4 janvier 2017 a modifié les cas de déclenchement et les conditions de performance des avantages consentis à M. Jean-Georges MALCOR en cas de cessation de son mandat social. Ils présentent désormais les caractéristiques suivantes :

Monsieur Jean-Georges MALCOR ne bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture qu'en cas de révocation, non-renouvellement de mandat ou tout autre forme de départ contraint lié à un changement de contrôle entraînant un changement substantiel de situation ou un changement de stratégie.

Le versement de l'Indemnité Spéciale de Rupture dépend du taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs à la part variable annuelle de la rémunération de Monsieur Jean-Georges MALCOR réalisés au titre des trois exercices clos précédant la date de départ, selon la règle suivante :

- ▶ si le taux d'atteinte moyen est inférieur à 40 %, aucune Indemnité Spéciale de Rupture ne pourra être versée ;
- ▶ si le taux d'atteinte moyen est supérieur à 40 %, l'Indemnité Spéciale de Rupture sera égale à 100 % du montant de la rémunération annuelle de référence.

Les autres dispositions demeurent inchangées.

Par ailleurs, le 1er juin 2017, le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de M. Jean-Georges MALCOR jusqu'au 1er juin 2020. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a également procédé au renouvellement des avantages consentis à M. Jean-Georges MALCOR en cas de cessation de son mandat social selon les mêmes conditions que les avantages existants depuis le 4 janvier 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, la modification et le renouvellement de ces avantages ont été soumis à la ratification de l'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 31 octobre 2017 au titre des 9ème et 10ème résolutions. L'assemblée générale n'a pas adopté ces résolutions.

Le Conseil d'administration réuni le 1er décembre 2017, qui a notamment arrêté les conditions relatives à la fin du mandat de Directeur Général de M. Jean-Georges MALCOR, a décidé qu'aucune indemnité de départ ne sera versée à M. Jean-Georges MALCOR à l'occasion de la cessation de ses fonctions de Directeur Général ou postérieurement à celle-ci.

## NOTE 27 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS LIÉES

En millions de dollars US	2017			2016			2015
	Co-entreprises et activités conjointes (a)	Entités associées (b)	TOTAL	Co-entreprises et activités conjointes (a)	Entités associées (b)	TOTAL	TOTAL
Ventes de matériel géophysique	2,6	31,0	33,6	1,3	3,9	5,2	70,5
Locations de matériel et prestations de conseil	13,0	8,4	21,4	9,8	18,2	28,0	60,5
<b>Produits</b>	<b>15,6</b>	<b>39,4</b>	<b>55,0</b>	<b>11,1</b>	<b>22,1</b>	<b>33,2</b>	<b>131,0</b>
Coûts d'affrètement et de gestion	(23,6)	—	(23,6)	(28,3)	—	(28,3)	(29,9)
Coûts d'équipage	(24,4)	—	(24,4)	(36,2)	—	(36,2)	(70,6)
Achats de prestations de services	(2,5)	(1,5)	(4,0)	(4,1)	(3,6)	(7,7)	(14,6)
<b>Charges</b>	<b>(50,5)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(52,0)</b>	<b>(68,6)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(72,2)</b>	<b>(115,1)</b>
<b>Autres produits financiers (charges)</b>	<b>0,1</b>	<b>—</b>	<b>0,1</b>	<b>(1,3)</b>	<b>1,5</b>	<b>0,2</b>	<b>1,8</b>
Créances commerciales et contrats d'intermédiaire	18,1	18,7	36,8	20,7	15,6	36,3	58,1
Prêts et avances consenties (voir note 7)	32,9	—	32,9	14,9	—	14,9	62,4
<b>Créances</b>	<b>51,0</b>	<b>18,7</b>	<b>69,7</b>	<b>35,6</b>	<b>15,6</b>	<b>51,2</b>	<b>120,5</b>
Dettes fournisseurs et contrats d'intermédiaire	13,1	5,5	18,6	25,9	33,6	59,5	79,2
Dettes financières — Dettes de crédit-bail	—	—	—	15,0	—	15,0	16,8
<b>Dettes</b>	<b>13,1</b>	<b>5,5</b>	<b>18,6</b>	<b>40,9</b>	<b>33,6</b>	<b>74,5</b>	<b>96,0</b>
Engagements des loyers futurs	397,0	—	397,0	203,5	—	203,5	236,7
Engagements de prestations de service	169,3	—	169,3	66,7	—	66,7	97,7
<b>Engagements hors-bilan</b>	<b>566,3</b>	<b>—</b>	<b>566,3</b>	<b>270,2</b>	<b>—</b>	<b>270,2</b>	<b>334,4</b>

(a) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition de Données Contractuelles Marine (voir note 8).

(b) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition Terrestre et Multi-physique (voir note 8).

Aucune facilité de paiement ou prêt n'a été accordé au Groupe par les actionnaires pendant les trois dernières années.

## NOTE 28 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### Flux d'exploitation

En 2016 et 2015 les amortissements et dépréciations, y compris études multi-clients incluent respectivement 129,7 millions de dollars US et 206,9 millions de dollars US de dépréciations d'actifs telles que décrit en note 21. En 2015, cela incluait également 365,0 millions de dollars US de dépréciations de l'écart d'acquisition Marine et 438,8 millions de dollars US liés à la dépréciation d'écarts d'acquisition d'UGTs de GGR, telles que décrit en note 11.

En 2017, 2016 et 2015, les augmentations/diminutions de provisions correspondaient principalement aux provisions pour restructuration et contrats déficitaires dotées dans le cadre du plan de transformation du Groupe (voir note 16 et 21). En 2015, cela incluait également une provision pour 40 millions de dollars US liée à la dépréciation des titres Geokinetics.

En 2017, l'impôt décaissé est un produit de 43,5 millions de dollars US principalement lié au remboursement des crédits d'impôts recherche en France.

### Flux d'investissement

En 2016 et 2015, la variation des prêts et avances donnés/reçus correspondait principalement à un prêt consenti à la joint-venture Seabed Geosolutions BV (voir note 8).

En 2015, la ligne acquisition correspondait principalement à l'« earn-out » relatif à l'acquisition en 2012 de Geophysical Research Corporation, LLC.

### Flux de financement

En 2016, le Groupe a perçu 337 millions d'euros (367,5 millions de dollars US) de produits nets de l'augmentation de capital.

En 2015, les opérations de financement et d'investissement sans effet sur la trésorerie et non repris dans le tableau de flux de trésorerie étaient non significatives.

## Trésorerie

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2017	2016	2015
Disponibilités et dépôts bancaires	229,6	415,1	318,5
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	85,8	123,7	66,8
<b>TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>315,4</b>	<b>538,8</b>	<b>385,3</b>

En 2017, la trésorerie comprend des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe à hauteur de 98 millions de dollars US. Cette trésorerie correspond aux soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par des filiales implantées dans des pays où le contrôle des changes ou des contraintes légales ne permettent pas de rendre disponibles ces montants de trésorerie pour une utilisation par le Groupe ou par l'une de ses filiales.

En 2017, les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme n'incluent pas 33,5 millions de dollars US mis en nantissement dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie. La trésorerie mis en nantissement pour une durée supérieure à un an est comptabilisée pour 21,4 millions de dollars US en instruments financiers (voir note 7) ; et la trésorerie mis en nantissement pour une durée inférieure à un an est comptabilisée pour 12,1 millions de dollars US en disponibilités bloquées (voir note 5).

## NOTE 29 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le tableau suivant reprend les chiffres utilisés dans le calcul du résultat net par action de base et dilué :

En millions de dollars US, sauf les données par action	Au 31 décembre		
	2017 (4)	2016 (2) (3) (4)	2015 (2) (3) (4)
<b>Résultat net consolidé</b>			
Résultat net — part du Groupe (a)	(514,9)	(573,4)	(1 450,2)
Déduction faite des dépenses liées aux obligations convertibles, nettes d'impôt	15,1	14,3	16,8
<b>Résultat net — part du Groupe ajusté (b)</b>	<b>(499,8)</b>	<b>(559,1)</b>	<b>(1 433,4)</b>
<b>Effet dilutive</b>			
Actions ordinaires en circulation en début d'année, ajusté (c)	46 038 287	12 647 881	12 647 881
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises durant l'année, ajusté (d)	—	30 607 872	—
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté (e) = (c) + (d)</b>	<b>46 038 287</b>	<b>43 255 753</b>	<b>12 647 881</b>
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'options (1)	—	—	—
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'attribution d'actions gratuites (1)	—	—	—
Nombre d'actions potentielles liées aux obligations convertibles (1)	—	—	—
<b>Nombre moyen ajusté d'actions potentielles liées aux instruments financiers ayant un effet dilutif (f)</b>	<b>46 038 287</b>	<b>43 255 753</b>	<b>12 647 881</b>
<b>Résultat net par action</b>			
<b>Base (a) / (e)</b>	<b>(11,18)</b>	<b>(13,26)</b>	<b>(114,66)</b>
<b>Dilué (b) / (f) (5)</b>	<b>(11,18)</b>	<b>(13,26)</b>	<b>(114,66)</b>

(1) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites et d'obligations convertibles ont un effet relatif, par conséquent les actions potentielles liées à ces plans n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action.

(2) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2015 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG S.A. le 5 février 2016. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(3) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2015 a été ajusté suite au regroupement d'actions prenant effet le 20 juillet 2016, Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(4) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2017, 2016 et 2015 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG S.A. le 21 février 2018. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(5) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, la « Déduction des dépenses liées aux obligations convertibles, nettes d'impôt » a un effet relatif et la formule de calcul de la perte nette diluée par action doit se lire (a) / (f).

## NOTE 30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Les événements postérieurs à la clôture sont la réduction du capital social et l'émission de nouvelles actions. Ils sont décrits

en note 2 car ils sont intrinsèquement liés au reste du plan de transformation qui est également présenté en note 2.

## NOTE 31 LISTE DES PRINCIPALES FILIALES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de leur date d'acquisition lors de la prise de contrôle par le Groupe.

Certaines sociétés mises en sommeil n'ont pas été listées ci-dessous.

Le pourcentage d'intérêt correspond généralement au pourcentage de contrôle dans la Société.

Siren <sup>(a)</sup>	Nom des Sociétés	Siège	% d'intérêt
403 256 944	CGG Services SAS	France	100,0
410 072 110	CGG Explo SARL	France	100,0
413 926 320	Geomar SAS	France	100,0
	CGG Holding BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Marine BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Services (NL) BV	Pays-Bas	100,0
	CGG International SA	Suisse	100,0
	CGG Data Services SA	Suisse	100,0
	CGG Services (Norway) AS	Norvège	100,0
	Exploration Investment Resources II AS	Norvège	100,0
	Exploration Vessel Resources II AS	Norvège	100,0
	CGG Services (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG do Brasil Participações Ltda	Brésil	100,0
	Veritas do Brasil Ltda	Brésil	100,0
	LASA Prospeccoes SA	Brésil	100,0
	CGG Mexico, SA de CV	Mexique	100,0
	Geoinnovation Corporativa S. de RL de CV	Mexique	100,0
	Vitzel SA de CV	Mexique	100,0
	CGG Holding (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Services (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Land (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Canada Services Ltd	Canada	100,0
	CGG Services (Canada) Inc.	Canada	100,0
	CGG Services (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Aviation (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGGVeritas Services (B) Sdn Bhd	Brunei	100,0
	PT CGG Services Indonesia <sup>(1)</sup>	Indonésie	95,0
	CGG Services India Private Ltd	Inde	100,0
	CGG Technology Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,0
	CGG Services (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,0
	CGG Services (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	100,0
	CGG Vostok	Russie	100,0

Siren <sup>(a)</sup>	Nom des Sociétés	Siège	% d'intérêt
866 800 154	Sercel Holding SAS	France	100,0
378 040 497	Sercel SAS	France	100,0
	Sercel-GRC	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Sercel Inc.	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd (b)	Chine	51,0
	Sercel Singapore Pte Ltd	Singapour	100,0
	De Regt Marine Cables BV	Pays-Bas	100,0

(a) Le numéro Siren est un numéro d'identification individuelle des sociétés sous la loi française.

(b) Le pourcentage de contrôle dans ces entités est de 100 %.

### Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe ne consolide pas par intégration globale d'entité significative dont il détiendrait une part inférieure à la moitié des droits de vote.

Aucune filiale avec des participations ne donnant pas le contrôle ne contribue de façon significative aux activités, aux flux financiers et aux résultats consolidés du Groupe. La principale société détenue par CGG et des intérêts minoritaires est la société Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd, filiale de Sercel SAS basée en Chine.

## NOTE 32 INFORMATION CONSOLIDÉE CONDENSÉE RELATIVE À CERTAINES FILIALES

Au 31 décembre 2017, l'obligation de rembourser nos emprunts obligataires à haut rendement est garantie par certaines filiales du Groupe : CGG Canada Services Ltd, CGG Marine Resources Norge AS, CGG Holding (U.S.) Inc., Alitheia Ressources Inc., CGG Land (U.S.) Inc., CGG Services (U.S.) Inc., Viking Maritime Inc., CGG Marine BV, CGG Holding BV, CGG Holding I (UK) Ltd, CGG Holding II (UK) Ltd, au titre

des « Garants Services », et Sercel Inc., Sercel Australia Pty Ltd, Sercel Canada Ltd et Sercel GRC au titre des « Garants Équipements ».

Voir note 2 « Événements Marquants » afin d'obtenir plus d'informations quant aux ajustements significatifs apportés à la dette du Groupe lors d'événements post-clôture.

Le tableau suivant présente l'information financière consolidée condensée en IFRS au 31 décembre 2017 pour la Société (« CGG »), pour les Garants, les Non-Garants et les Ajustements de consolidation pour arriver au Groupe CGG consolidé.

### 31 décembre 2017

<i>En millions de dollars US</i>	<b>CGG</b>	<b>Garants Services</b>	<b>Garants Équipement</b>	<b>Non garants</b>	<b>Ajustements de Consolidation</b>	<b>Groupe Consolidé</b>
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	1 056,0	92,0	86,0	—	1 234,0
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	20,8	496,7	23,1	905,0	(293,4)	1 152,2
Immobilisations corporelles	74,0	209,9	30,7	167,4	(151,7)	330,3
Participations dans les entités consolidées	1 539,9	1 817,8	7,3	8,4	(3 373,4)	—
Autres actifs non courants	1 181,4	134,8	3,4	729,8	(1 772,2)	277,2
Actifs courants	338,4	595,0	309,1	1 213,3	(1 185,3)	1 270,5
<b>Total actif</b>	<b>3 154,5</b>	<b>4 310,2</b>	<b>465,6</b>	<b>3 109,9</b>	<b>(6 776,0)</b>	<b>4 264,2</b>
Dette financière (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 453,6	1 940,5	—	288,9	(1 727,7)	2 955,3
Autres passifs non courants (hors dette financière)	28,4	11,8	12,4	171,4	(22,5)	201,5
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	144,4	611,8	60,5	953,6	(1 191,0)	579,3
<b>Total passif (hors capitaux propres)</b>	<b>2 626,4</b>	<b>2 564,1</b>	<b>72,9</b>	<b>1 413,9</b>	<b>(2 941,2)</b>	<b>3 736,1</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>528,1</b>	<b>1 746,1</b>	<b>392,7</b>	<b>1 696,0</b>	<b>(3 834,8)</b>	<b>528,1</b>
Chiffre d'affaires	29,7	382,2	75,8	1 097,9	(265,6)	1 320,0
Amortissements et dépréciations	(6,6)	(154,6)	(7,9)	(350,2)	40,4	(478,9)
Produit (perte) d'exploitation	(16,9)	(148,0)	(7,1)	(210,5)	119,0	(263,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	632,1	(73,4)	—	1,6	(560,3)	—
<b>Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé</b>	<b>(514,1)</b>	<b>(302,1)</b>	<b>9,7</b>	<b>(314,6)</b>	<b>607,0</b>	<b>(514,1)</b>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	36,1	157,2	—	204,3	(199,7)	197,9
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(88,6)	(110,5)	(5,8)	(220,9)	122,6	(303,2)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(239,7)	(81,3)	6,7	119,1	78,5	(116,7)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	6,1	6,1
Incidence des variations de périmètre	—	—	—	—	(7,5)	(7,5)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>330,4</b>	<b>59,3</b>	<b>2,8</b>	<b>146,3</b>	<b>—</b>	<b>538,8</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>38,2</b>	<b>24,7</b>	<b>3,7</b>	<b>248,8</b>	<b>—</b>	<b>315,4</b>

Le tableau suivant présente l'information financière consolidée condensée en IFRS au 31 décembre 2016 pour la Société (« CGG »), pour les Garants, les Non-Garants et les Ajustements de consolidation pour arriver au Groupe CGG consolidé.



**31 décembre 2016**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>CGG</b>	<b>Garants Services</b>	<b>Garants Équipement</b>	<b>Non garants</b>	<b>Ajustements de Consolidation</b>	<b>Groupe Consolidé</b>
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	1 056,0	88,1	79,2	—	1 223,3
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	21,4	492,8	24,5	934,9	(288,9)	1 184,7
Immobilisations corporelles	68,1	278,1	31,1	513,9	(182,6)	708,6
Participations dans les entités consolidées	1 771,6	2 684,7	7,1	405,8	(4 869,2)	—
Autres actifs non courants	1 229,4	349,0	4,5	842,3	(2 156,8)	268,4
Actifs courants	623,6	536,9	307,0	1 306,9	(1 297,9)	1 476,5
<b>Total actif</b>	<b>3 714,1</b>	<b>5 397,5</b>	<b>462,3</b>	<b>4 083,0</b>	<b>(8 795,4)</b>	<b>4 861,5</b>
Dettes financières (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 139,7	2 170,9	—	693,6	(2 153,8)	2 850,4
Autres passifs non courants (hors dette financière)	40,7	11,3	19,8	219,8	(40,5)	251,1
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	376,9	472,0	62,9	1 053,4	(1 362,0)	603,2
<b>Total passif (hors capitaux propres)</b>	<b>2 557,3</b>	<b>2 654,2</b>	<b>82,7</b>	<b>1 966,8</b>	<b>(3 556,3)</b>	<b>3 704,7</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 156,8</b>	<b>2 743,3</b>	<b>379,6</b>	<b>2 116,2</b>	<b>(5 239,1)</b>	<b>1 156,8</b>
Chiffre d'affaires	54,3	427,2	100,7	1 554,1	(940,8)	1 195,5
Amortissements et dépréciations	(7,4)	(326,0)	(12,4)	(410,6)	46,0	(710,4)
Produit (perte) d'exploitation	165,3	(73,8)	3,0	(368,8)	(122,2)	(396,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	335,9	(128,6)	—	1,9	(209,2)	—
<b>Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé</b>	<b>(576,6)</b>	<b>(138,6)</b>	<b>7,2</b>	<b>(385,3)</b>	<b>516,7</b>	<b>(576,6)</b>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	678,9	105,0	(0,6)	119,6	(547,8)	355,1
Flux de trésorerie affectés aux investissements	4,0	(44,3)	(3,5)	(346,0)	8,6	(381,2)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(531,1)	(50,5)	4,6	217,4	535,6	176,0
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	3,6	3,6
Incidence des variations de périmètre	—	—	—	—	—	—
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>178,6</b>	<b>49,1</b>	<b>2,3</b>	<b>155,3</b>	<b>—</b>	<b>385,3</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>330,4</b>	<b>59,3</b>	<b>2,8</b>	<b>146,3</b>	<b>—</b>	<b>538,8</b>

Le tableau suivant présente l'information financière consolidée condensée en IFRS au 31 décembre 2015 pour la Société (« CGG »), pour les Garants, les Non-Garants et les Ajustements de consolidation pour arriver au Groupe CGG consolidé.

**31 décembre 2015**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>CGG</b>	<b>Garants Services</b>	<b>Garants Équipement</b>	<b>Non garants</b>	<b>Ajustements de Consolidation</b>	<b>Groupe Consolidé</b>
Écarts d'acquisition des entités consolidées	—	1 056,0	88,1	84,6	—	1 228,7
Immobilisations incorporelles (y compris les études multi-clients)	24,9	644,4	27,9	866,7	(277,2)	1 286,7
Immobilisations corporelles	74,1	341,2	38,3	624,9	(193,3)	885,2
Participations dans les entités consolidées	2 327,4	2 299,8	7,1	588,0	(5 222,3)	—
Autres actifs non courants	1 130,9	524,9	4,3	690,3	(2 009,9)	340,5
Actifs courants	559,2	603,9	287,0	1 799,6	(1 477,8)	1 771,9
<b>Total actif</b>	<b>4 116,5</b>	<b>5 470,2</b>	<b>452,7</b>	<b>4 654,1</b>	<b>(9 180,5)</b>	<b>5 513,0</b>
Dettes financières (y compris découverts bancaires, part à court et long terme)	2 173,6	1 835,9	—	898,0	(2 022,7)	2 884,8
Autres passifs non courants (hors dette financière)	51,6	44,0	23,9	205,4	(13,2)	311,7
Passifs courants (hors part à court terme de la dette financière)	532,9	613,9	58,5	1 489,2	(1 736,4)	958,1
<b>Total passif (hors capitaux propres)</b>	<b>2 758,1</b>	<b>2 493,8</b>	<b>82,4</b>	<b>2 592,6</b>	<b>(3 772,3)</b>	<b>4 154,6</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 358,4</b>	<b>2 976,4</b>	<b>370,3</b>	<b>2 061,5</b>	<b>(5 408,2)</b>	<b>1 358,4</b>
Chiffre d'affaires	82,4	701,5	140,6	2 713,5	(1 537,1)	2 100,9
Amortissements et dépréciations	(17,8)	(1 088,3)	(16,9)	(616,0)	58,9	(1 680,1)
Produit (perte) d'exploitation	(261,6)	(581,3)	(0,9)	856,3	(1 170,1)	(1 157,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1 922,9)	(155,9)	—	0,5	2 078,3	—
<b>Produit net (perte nette) de l'ensemble consolidé</b>	<b>(1 446,2)</b>	<b>(503,0)</b>	<b>6,1</b>	<b>824,0</b>	<b>(327,1)</b>	<b>(1 446,2)</b>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 602,0	269,8	11,3	869,3	(2 344,3)	408,1
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(1 253,9)	(19,4)	(18,4)	938,8	(70,4)	(423,3)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(336,8)	(241,3)	—	(1 795,2)	2 436,1	62,8
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	—	—	—	—	(21,4)	(21,4)
Incidence des variations de périmètre	—	—	—	—	—	—
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>167,3</b>	<b>40,0</b>	<b>9,4</b>	<b>142,4</b>	<b>—</b>	<b>359,1</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>178,6</b>	<b>49,1</b>	<b>2,3</b>	<b>155,3</b>	<b>—</b>	<b>385,3</b>

## NOTE 33 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe en 2017, 2016 et 2015.

En milliers de dollars US	Mazars		EY		Total 2017		2016		2015	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :										
CGG S.A.	343		719		1 062		829		828	
Filiales consolidées	853		2 376		3 229		2 983		3 833	
<b>Total</b>	<b>1 196</b>	<b>83 %</b>	<b>3 095</b>	<b>84 %</b>	<b>4 291</b>	<b>84 %</b>	<b>3 812</b>	<b>91 %</b>	<b>4 661</b>	<b>90 %</b>
Missions accessoires <sup>(a)</sup> :										
CGG SA	241		481		722		249		441	
Filiales consolidées	—		11		11		54		6	
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>17 %</b>	<b>492</b>	<b>13 %</b>	<b>733</b>	<b>14 %</b>	<b>303</b>	<b>7 %</b>	<b>447</b>	<b>9 %</b>
<b>Total audit</b>	<b>1 437</b>	<b>100 %</b>	<b>3 587</b>	<b>97 %</b>	<b>5 024</b>	<b>98 %</b>	<b>4 115</b>	<b>98 %</b>	<b>5 108</b>	<b>99 %</b>
<b>Autres prestations</b>										
Juridique, fiscal, social	—		94	3 %	94	2 %	37	1 %	66	1 %
Technologies de l'information	—		—		—		25	1 %	—	
Audit interne	—		—		—		—		—	
Autre	—		—		—		—		—	
<b>Total autres prestations</b>	<b>—</b>		<b>94</b>	<b>3 %</b>	<b>94</b>	<b>2 %</b>	<b>62</b>	<b>2 %</b>	<b>66</b>	<b>1 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 437</b>	<b>100 %</b>	<b>3 681</b>	<b>100 %</b>	<b>5 118</b>	<b>100 %</b>	<b>4 177</b>	<b>100 %</b>	<b>5 174</b>	<b>100 %</b>

(a) Les honoraires de la ligne « Missions accessoires » concernent des services autres que la certification des comptes, et notamment des prestations d'audit relatives à la restructuration financière de CGG.